Volume XVII. – No 77.

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA $6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire

CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE .. 3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Montréal, lundi 5 avril 1926

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : - - Main 7460
Service de nuit : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Un mauvais système de gouvernement

L'apathie des électeurs établit la faillite de la Cédule B – Celle-ci, jamais considérée comme un idéal, a fait faillite – La faute en est au gouvernement de Québec – Tout l'intérêt se concentre sur Ville-Marie – Un affront aux électeurs français – Ce que signifiera la réélection de M. J.-A.-A. Brodeur

Douze candidats à l'échevinage ont été élus par acclamation samedi. C'est plus du tiers du conseil. Et c'est aussi caractéristique de l'indifférence générale du public pour les affaires municipales.

Il pourrait difficilement en être autrement. On a coutume de dire que tous les systèmes de gouvernement se valent et donnent de bons résultats s'ils sont administrés par de bons hommes. C'est une erreur qui ne devient pas une vérité à force d'être répandue et crue.

Notre système actuel, si on y réfléchit, ne peut pas ne pas engendrer l'apathie et l'indifférence. Nous l'avons recommandé comme pis aller et sujet à amélioration. Il n'y a pas eu amélioration depuis son adoption par l'électorat, mais, tout au contraire, aggravation constante de ses défauts. C'est le gouvernement et la majorité ministérielle de Québec qui l'avaient concocté; c'est lui et elle qui l'ont aussi faussé davantage. C'est donc lui et elle qui en sont responsables, même si l'opposition n'a pas témoigné envers les affaires municipales de Montréal l'intérêt qu'on pouvait attendre d'elle puisqu'elle comptait treize députés sur les quinze que la ville envoie à Québec.

Le principal vice de ce système, c'est que l'exécutif échappe à tout contrôle quelconque de la part des électeurs. Au moment de l'élection ceux-ci ne savent pas qui doit le composer; ils ne savent pas non plus quels sont parmi les candidats ceux qui, une fois l'élection faite, doivent se rallier à telle ou telle liste d'aspirants à l'exécutif. L'électeur est invité à donner un mandat en blanc.

On a voulu assimiler, pour lui donner couleur d'une organisation sensée, notre système d'administration municipale à celui de Québec ou d'Ottawa. Rien n'est plus faux. M. Taschereau se présentera devant les électeurs avec ses ministres choisis, en fonctions. Il aura un programme pour l'avenir. Il aura ses candidats officiels dans les comtés. Et l'électorat saura que s'il ne vote pas pour M. Taschereau et ses candidats, c'est M. Sauvé qui lui succédera et que ledit M. Sauvé, après avoir formé son ministère, devra ramener ses ministres devant les électeurs pour les faire réélire. De plus, l'électorat sait aussi que du jour où M. Taschereau, ou M. Sauvé, perdrait la confiance de la Chambre des députés, il ne pourrait un seul instant se maintenir au pouvoir pas plus que ne le pourrait M. King si, à l'heure actuelle, ses appuis progressistes le désertaient.

Dans les élections municipales on ne sait quel candidat à l'exécutif pourra appuyer tel ou tel monsieur qui brigue vos suffrages, puisque l'exécutif n'est pas encore formé et qu'il ne le sera que lors de la première réunion du conseil suivant les élections générales.

De plus, cet échevin, trente fois sur trente-cinq, ne jouera d'autre chose que le rôle de frelon dans la ruche d'abeille. Lors de la première réunion du conseil, on lui présentera une liste de cinq noms — ou deux listes de cinq noms — de messieurs qui la plupart du temps lui sont complètement inconnus et qui ne prennent aucun engagement pour l'avenir, qui ne soumettent pas le moindre programme, qui ne prennent pas le moindre engagement. Il choisira soit la première, soit la seconde liste. Et ainsi sera créée la reine de la ruche, le président de l'exécutif. A partir de ce moment, les échevins-frelons sont bons à jeter dehors, si on ne pousse pas, comme dans la république des abeilles, la cruauté jusqu'à les tuer. Ils n'ont plus rien à faire ... que des commissions dans le bon sens du mot. Ils sont *functi officio*. Ces cinq messieurs, qui n'ont pris aucun engagement et qui délèguent leur pouvoir à l'un d'entre eux, sont en fonctions pour deux ans. Qu'ils dirigent les affaires de la ville comme ils l'entendent, qu'ils se moquent des suggestions du conseil, qu'ils refusent de faire rapport sur ces suggestions, les échevins n'ont rien à dire. C'est aussi l'exécutif qui donne les contrats et les rapports pour les recommandations de ces contrats peuvent être rejetés sans doute mais pas amendés.

Quand nous avons conseillé l'adoption de la cédule B, de préférence à la cédule A, les rapports du comité pouvaient être amendés et le comité devait faire rapport dans un délai fixé.

Ces deux rouages semblaient tellement essentiels que le gouvernement instruit par le résultat des dernières élections provinciales a appuyé, au comité des bills privés, les échevins qui demandaient de les rétablir. L'opposition a fait de même. C'est en violation de la charte et de l'autonomie qu'on avait supprimé l'obligation de faire rapport et l'autorisation d'amender les contrats. Mais au Conseil législatif, le cynique qui représente le gouvernement, s'est plu à supprimer toutes ces modifications de même qu'à changer les limites du quartier Ville-Marie. Et on a vu cette chose inouïe: le gouvernement et la députation ministérielle ravaler leurs déclarations toutes fraîches sous la menace de M. Perron. A quelques jours d'intervalle, ces messieurs se sont déjugés et ont abdiqué entre les mains du Conseil législatif, corps irresponsable, le pouvoir de modifier la charte de Montréal et de renverser les décisions de la Chambre basse. Et ce qui est plus étonnant encore, c'est que l'opposition s'est contentée d'une protestation de quelques minutes exprimée dans trois ou quatre discours.

Ni du côté du gouvernement, ni du côté de l'opposition, où l'on fait si grand état des principes démocratiques, personne ne s'est avisé de faire cesser cette criante anomalie qui rend l'exécutif de Montréal irresponsable envers le conseil et envers qui que ce soit, pendant une période de deux ans.

L'opposition ne connaît pas le charte de Montréal qui ne l'intéresse pas; le gouvernement, lui, la connaît. Ce sont ses machiavéliques conseillers qui l'ont troussée de façon à ce que le parti libéral puisse continuer de contrôler l'administration métropolitaine par l'entremise de deux ou trois hommes au plus et de maintenir la bonne ville de Montréal, les bonnes dépendances de Concordia comme un champ de patronage fécond, comme il l'a été un peu de tout temps mais surtout sous la commission administrative où on a vu *rapailler* des fonctionnaires libéraux en péril à Ottawa, à Sorel ou ailleurs pour les faire pensionner par les bons Montréalais. Monsieur Brodeur, qui sait quels coups de main on peut recevoir de Québec à l'occasion, a maintenu presque tous ces fonctionnaires.

* * *

Dans l'état actuel des choses, il n'y a pratiquement qu'une élection qui compte et qui suscite de l'intérêt: celle de Ville-Marie. C'est Ville-Marie qui administre Montréal. C'est un honneur plein de responsabilités. Battre M. Brodeur pourrait sans doute aussi signifier que Ville-Marie perdrait son insigne privilège, car il ne peut être certain que son successeur à l'échevinage soit aussi son successeur à la présidence de l'exécutif.

Bien que M. Brodeur, pris de peur, se soit fait donner 265 votes anglais pour assurer davantage sa victoire — ce qui est un affront aux électeurs canadiens-français de Ville-Marie — il est peu probable qu'il ait été en danger. Certains fournisseurs de la ville, qui ne sont pas de Ville-Marie, mais qui y ont droit de vote et de l'influence, monteront bonne garde.

Cependant nous doutons que pour ces raisons étroites, égoïstes et intéressées, tous les gens de Ville-Marie se laissent influencer. Un bon nombre voudront s'élever au-dessus de cela.

Ils savent, en effet, que l'administration de la police est désastreuse; qu'il nous en a coûté $80,000 pour savoir une partie de la vérité; et que M. Brodeur est, de fait, le chef de police.

Ils savent que M. Brodeur n'a rien fait pour le développement des terrains de jeu que, tout au contraire, il offre d'en fournir un à la montagne pour ceux qui pourront payer six sous et qui auront le temps d'y aller. C'est résoudre la question tout comme s'il disait: "Désormais le règlement dans tous les parcs sera le suivant: on paiera six sous à l'entrée et on ne pourra pas y rester moins de trois heures." C'est l'équivalent du service qu'il nous offre au parc de la Montagne. Ils savent que M. Brodeur a non seulement la manie mais la frénésie de l'accaparement, qu'il ne nomme pas d'avocat en chef, pas de greffier en chef, pas de trésorier en chef, pas de surintendant de la police, parce que c'est la meilleure façon de tenir entre ses mains l'administration. Ils savent aussi que grand accapareur, comme il n'est pas un surhomme, il laisse en souffrance une foule de choses. Ils savent que chez nous la mortalité infantile est très haute et que cela dépend pour une bonne part des dépotoirs à ciel ouvert et que M. Brodeur, non seulement ne supprime pas les dépotoirs à ciel ouvert mais semble avec ses stations de chargement devoir en assurer la permanence. Ils savent que lorsque M. Brodeur a pris l'administration, il y avait des incinérateurs et que depuis *il n'y en a plus*.

Les électeurs de Ville-Marie savent aussi que si M. Brodeur a administré la ville économiquement, c'est parce qu'il ne pouvait faire autrement. Sous Médéric nous fûmes en dettes, pourquoi? Parce que les pavages se payaient au moyen d'emprunts à charge à toute la ville. La célude B n'autorise pas d'emprunt sans referendum et met les pavages à la charge des riverains. Comment M. Brodeur pouvait-il endetter la ville avec un tel système, sans tenir de referendum? Or il n'a jamais tenu de referendum. Ceux qui affirment qu'il fut bon administrateur oublient ces choses ou omettent sciemment et de mauvaise foi d'en parler.

M. Brodeur a pour lui une bonne presse. La presse est sous la férule de la haute finance et la haute finance veut de M. Brodeur comme le prouve assez l'attitude de M. Brodeur lui-même, qui, pour l'élargissement de son quartier, se réfugie dans ses bras. Pourquoi? Les électeurs de Ville-Marie le savent sûrement. La haute finance est entre les mains de capitalistes qui n'habitent pas Montréal, pour les trois quarts, et qui souvent n'ont pas d'enfants. Hygiène et terrains de jeu leur sont bien indifférents. Une seule chose les intéresse: l'étiage des taxes. Dès lors qu'il ne monte pas, ils sont satisfaits. C'est en vain que l'on chercherait chez eux de l'esprit civique. Ils sont directeurs de compagnies qui ont de vastes établissements à Montréal. Le plus élémentaire civisme leur commanderait de tenir ces établissements, qu'ils soient dans l'est ou dans l'ouest, propres. Voyez comment il les tiennent, dans l'est? Voyez les abords des usines de la *Shawinigan* et de la *Montreal Light, Heat and Power* et du *Montreal Tramways* et des cours du *C. P. R.* et de son viaduc abandonné entre les rues Frontenac et Lasalle?

Si les gens de Ville-Marie mettent l'intérêt de leur quartier au-dessus de l'intérêt de la ville, ils voteront pour M. Brodeur; mais il n'est pas sûr qu'ils soient si égoïstement étroits.

Quoi qu'il en soit, dès maintenant, dès le lendemain des élections, en tous les cas, nous demandons à tous les gens de coeur de travailler de toutes leurs forces à nous doter d'un nouveau système d'administration qui crée quelque émulation entre les diverses parties de la ville et qui suscite plus d'intérêt envers l'administration des choses municipales. L'apathie actuelle est déplorable et ne peut donner que les plus malheureux résultats.

Louis DUPIRE

Lettre d'Ottawa

L'élection de la Rivière-à-la-Paix

M. Kennedy va-t-il garder son mandat? – Il n'a été pour rien, dans les fraudes pratiquées – Les délais de contestation sont expirés

A PROPOS DES PENSIONS AUX VIEILLARDS

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, 5. — Les commentaires du juge Walsh de l'Alberta dont la presse canadienne a trasmis quelques extraits aux journaux de l'est du pays vont probablement soulever un débat en Chambre. Ce juge s'adressait à un jury chargé d'apprécier la conduite de M. P. A. Robb, assistant de l'officier rapporteur du comté de Rivière-à-la-Paix, accusé d'avoir dérobé une boîte de scrutin. Par suite de son acte criminel, l'accusé, a-t-il dit, a empêché l'élection de M. J. A. Collins, candidat conservateur, et assuré celle de M. D. M. Kennedy, candidat progressiste qui siège actuellement aux Communes et fait partie du comité des douanes.

Ces commentaires laissent les politiciens dans l'inquiétude. M. Biggar, directeur des élections, a déclaré que M. Collins n'a plus aucun recours. Les délais sont expirés et il est trop tard pour instituer aucune procédure. Mais les conservateurs croient qu'en tout honneur M. Kennedy devrait démissionner et abandonner son siège à son adversaire. Ils prétendent que ce député n'est pas élu, en réalité, qu'il n'est pas le choix du comté et qu'ainsi il devrait laisser le parlement. En même temps ils étudient attentivement la loi pour voir si elle ne leur laisse aucun recours.

D'un autre côté, le juge Walsh, dans ses commentaires, a déclaré également que M. Kennedy, à son avis, n'est pas responsable le moindrement du monde, de l'acte criminel de M. Robb, qu'on ne saurait l'en rendre responsable et qu'ainsi personnellement, il est innocent de toute faute.

Si M. Kennedy était de connivence avec Robb qui purgera une sentence de cinq ans dans un pénitencier, les conservateurs auraient une meilleure cause. Le whip du parti progressiste, M. Campbell, a profité tout de suite des bonnes paroles du juge envers M. Kennedy pour assurer que le député de Rivière-à-la-Paix ne démissionnera pas, et qu'il ne doit pas quitter la Chambre.

On s'accorde à reconnaître que la situation créée par les commentaires des juges et par les faits est tout à fait anormale et sans précédent. M. Kennedy est pour le moment absent de la capitale et l'on ne peut donc connaître son avis en la matière. Mais s'il persiste à rester en Chambre, comme il y a tout lieu de le croire, les conservateurs soulèveront, croit-on, un débat sur cette question. Ils peuvent faire une motion sous prétexte de discuter une affaire urgente et qui ne souffre pas de retard; ils peuvent aussi faire une motion au moment classique où la Chambre se formera en comité des subsides. Nous aurions alors un débat qui ne manquerait pas d'intérêt, tant au point de vue du fond qu'au point de vue de la forme. On s'attend à des développements sous peu de ce côté-là.

* * *

Pour faire suite à l'adoption d'une résolution présentée par ce même M. Kennedy, le gouvernement vient de nommer une Commission Royale pour faire une enquête dans l'élection du comté d'Athabaska. Ce comté est aussi situé dans l'Alberta et il a élu, à la dernière élection, M. Cross, un ancien ministre du gouvernement provincial de l'Alberta.

Les tribunaux ont déjà eu à s'occuper de diverses irrégularités commises le 29 octobre dernier dans ce comté. Un bon nombre d'officiers d'élections ont reçu des sentences assez sévères. Jusqu'à date le juge qui a présidé aux procès n'a blâmé particulièrement aucun des candidats. On ne sait quel est l'auteur qui a machiné ces fraudes et à qui elles ont profité le plus.

Le juge Beck, de la Cour suprême de l'Alberta, se mettra au travail sous peu et tentera de tirer toute cette affaire au clair. Son rapport incriminera probablement l'un ou l'autre des candidats, et déjà il est attendu avec grand inté-

(Suite à la 2ème page)

Billet du soir

Pour les élections

"Imbécile! Idiot!!!"

Et d'un furieux coup de derrière, l'échevin Cornal imprima à son fauteuil un mouvement circulaire. La chaise pivota avec un long crissement vers un gros homme, à la trogne luisante et à la figure dévastée, qui s'affalait, le flanc allongé sur une table de bureau.

Cornus abattit son poing sur le pupitre:

—"C'était pourtant bien simple à faire, ce que je t'avais dit: Tu iras te placer près de la colonne droite, en avant, dans la salle, bien en vue, et quand je parlerai de la question des pots-de-vin, et que je m'écrierai "En voici la preuve qu'ils ont menti, et que mon honneur est intact, tu crieras de toutes tes forces: "Parlez-nous donc de l'affaire des citrouilles vendues à gros prix à la municipalité". Je m'interrompais aussitôt, sans devoir dire les preuves de mon innocence, que je n'ai pas, et je faisais une sortie sur les citrouilles, et je triomphais de ton interruption par une réponse préparée à l'avance. Au lieu de cela, tu m'as trahi."

—"Ça, jamais!" et le gros homme devint rouge puis violet d'indignation. "Jamais, que je vous dis, Salmanazor n'a jamais trahi personne. C'est votre faute à vous."

—"Ça, par exemple!"

—"Oui, c'est votre faute. Je m'étais installé près de la colonne, une heure avant l'assemblée. Votre orateur Pierre a dit que vous n'aviez pas reçu d'argent pour le contrat de telle rue. Je n'ai rien dit pourtant, malgré que vous m'aviez donné $25 pour pas dire ce que je savais. Alors vous avez commencé à parler. J'ai sorti mon papier pour relire la question et me rappeler le passage où je devais crier. Cinq minutes après, comme vous arriviez au grand passage, j'ai reçu un billet signé par vous, où vous me disiez de ne pas interrompre avec la question des citrouilles, mais de crier: "Donnez-les donc les preuves." Dame, est-ce que je savais, moi, que c'était pas vous qu'aviez envoyé le billet, et que c'était un coup fait par l'échevin Japhet?

—"Alors, moi, j'ai crié comme ça le disait sur le nouveau papier. Vous êtes resté la bouche ouverte. En tout cas vous n'aviez rien qu'à ne pas tricher avec les pavages."

RICRAC

Notre rôle dans la prochaine guerre

UNE OPINION A RETENIR

L'agence de la *Canadian Press* nous apportait vendredi cette intéressante dépêche:

*Londres, le 2 avril. — Le lieutenant-colonel H.-D.-G. Crerar, D.S.O., de l'Artillerie canadienne, Ottawa, parlant à l'*United Service Institution *ici, sur le développement de plus intimes relations entre les forces militaires de l'Empire* (closer relations of the military forces of the Empire), *a déclaré qu'il n'est pas suffisant que les forces de l'Empire soient des alliés; elles doivent être les parties d'un seul tout.* (...It was not enough that the Empire forces should be Allies — THEY MUST BE PARTS OF ONE WHOLE). *Il affirma qu'il n'existe aucune divergence d'opinion entre les premiers ministres des Dominions à ce propos.*

Le colonel Crerar demande avec insistance l'uniformité d'organisation et d'équipement à travers tout l'Empire. Il fit observer que les Dominions au cours de la guerre ont mobilisé un homme pour chaque groupe de cinq hommes mobilisés par la Grande-Bretagne et l'Irlande, mais, dans vingt ans d'ici, a-t-il dit, il est probable que la population des Dominions sera très proche de celle du Royaume-Uni, et donc on pourrait s'attendre à ce que l'effort des Dominions soit proportionnellement plus considérable dans la prochaine grande guerre que dans la dernière.

Le colonel Crerar exprime l'opinion qu'après la guerre mondiale, l'Empire avait plutôt perdu la touche humaine (had rather lost the human touch) *et pour rester ainsi* (nous traduisons littéralement ce qui ne paraît pas très clair; mais le sens évident est celui-ci: il y a eu perte du contact personnel, et voici comment on pourrait y remédier...) *il suggère qu'il y ait de plus nombreux échanges d'officiers entre les Dominions et la Grande-Bretagne.*

Il suggère qu'à l'avenir les principaux chefs militaires de la Grande-Bretagne fassent le tour des Dominions et que les principaux chefs militaires des Dominions fassent le tour de la Grande-Bretagne. Il suggère que les autres Dominions suivent l'exemple qu'a donné l'Australie en nommant un officier de liaison.

Laissons de côté ce que dit M. Crerar de l'opinion des premiers ministres des Dominions: nous avons pour nous renseigner là-dessus de plus sûrs témoignages que celui de M. Crerar; mais il faut retenir l'ensemble de cette déclaration d'un officier canadien.

Sans vouloir le moins du monde en exagérer l'importance, il en faut au moins conclure qu'elle atteste l'existence d'un état d'esprit significatif, et sur les probabilités de notre participation à la prochaine guerre mondiale, et sur la façon dont devrait être préparée cette participation.

On trouvera peut-être que cela ne compte pas beaucoup, et d'aucuns paraissent s'imaginer que c'en est fini de toutes les guerres, de notre intervention dans les querelles extérieures, à tout le moins.

Les hommes dont les cheveux commencent à grisonner se rappelleront que c'est avec un pareil dédain, une pareille insouciance, qu'on écoutait, il y a trente ans, les propagandistes de l'impérialisme militaire.

Nous soldons aujourd'hui le prix de leur propagande — et de notre dédain.

O. H.

Lettre d'Europe

De Locarno à Genève

La crise de la Société des Nations

(par M. Alcide EBRAY)

20 mars 1926.

Il y a deux manières d'envisager les événements qui viennent de se produire à la Société des Nations. On peut, comme si l'on était encore en temps de guerre, approuver aveuglément l'attitude du gouvernement de son pays, et, éventuellement, celle des gouvernements qui ont marché d'accord avec lui pendant la guerre. Cela comporte le même aveuglement dans la condamnation de l'attitude des anciens ennemis. On peut, par contre, tenant compte de ce qu'on n'est plus en temps de guerre, faire preuve d'objectivité et de justice, surtout si l'on estime qu'en procédant ainsi on sert la cause de la réconciliation générale et, par contre-coup, celle de son pays. Cela comporte qu'on doive s'élever parfois contre le parti pris qui y a cours à l'égard des anciens ennemis.

Je croirais trahir la confiance du directeur du *Devoir* et manquer de probité à l'égard de ses lecteurs, si, dans les considérations qui vont suivre, comme du reste d'une manière générale, je ne m'inspirais pas de cette seconde manière d'envisager les événements.

La crise qui vient de se produire à Genève, à propos de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations, n'a pu surprendre que ceux qui n'avaient pas réfléchi à ce qu'avait d'anormal l'institution internationale imaginée par les auteurs du traité de Versailles. Contrairement à l'idée première de M. Wilson, qui voulait une Société comprenant aussi bien les vainqueurs que les vaincus, ils en avaient construit une qui ne comprenait que les vainqueurs et leurs clients, et qui devait permettre aux vainqueurs soit d'imposer aux vaincus les conditions de la paix, soit de les tenir en respect d'une manière générale. Sous cette forme, la Société manquait de prestige moral. Par contre, elle présentait une réelle cohésion et était un instrument utile entre les mains des vainqueurs. Mais il était inévitable que cette cohésion disparaîtrait au fur et à mesure qu'on y introduirait les nations vaincues. Cela était d'autant plus inévitable que, entre les anciens vainqueurs, il n'y avait plus la même communauté d'intérêts qu'autrefois.

Il était donc fatal que la Société des Nations, imaginée pour aplanir les différends entre les peuples, finirait par devenir, dans la mesure même où elle s'élargirait, le théâtre des rivalités entre les peuples. On devait s'attendre, notamment, à ce qu'elle perdît beaucoup de son caractère intime de cercle fermé le jour où l'on y introduirait le plus puissant des vaincus, l'Allemagne.

En ce qui concerne cette dernière, la presse de l'Entente, surtout en France, vient de faire preuve d'un manque complet de psychologie en condamnant l'attitude de ses représentants à Genève. Posant en principe qu'elle était seule responsable de la guerre mondiale, que la dure paix de Versailles avait donc été le juste châtiment de son "crime", le "plus grand crime de l'histoire", que c'était à bon droit, notamment, qu'elle avait été d'abord exclue de la Société des Nations, cette presse prétendait qu'elle se présentât humble, contrite et repentante à la porte de l'auguste aéropage, très honorée qu'on voulût bien l'admettre enfin parmi des honnêtes gens. D'où ses imprécations, quand elle constata que l'Allemagne n'entendait pas prendre cette attitude.

Il y a eu là, de la part de la presse de l'Entente, une erreur qui pèsera longtemps encore sur les rapports entre vainqueurs et vaincus, notamment sur les rapports franco-allemands. La légende des responsabilités unilatérales des Empires centraux est désormais historiquement détruite. D'autre part, il est établi que les clauses les plus dures du traité de Versailles ont représenté une violation des préliminaires de paix du 5 novembre 1918, dont le bénéfice avait été promis à l'Allemagne. Mais cela, on le cache aux peuples de l'Entente, qui ne peuvent donc pas comprendre que ce pays ne prenne pas une attitude humiliée.

Etant donné la vérité sur la guerre et sur la paix, il est ainsi inévitable que l'Allemagne veuille entrer dans la Société des Nations avec l'intention de faire modifier, dans la mesure où elle le pourra et selon les concours qu'elle y trouvera, les clauses les plus onéreuses de la paix. Ce n'est pas à dire, comme on va le voir, que l'attitude de ses représentants ait été irréprochable à Genève.

Avant de voir quelle a été cette attitude, il me faut rappeler ici le sens général des réflexions que j'ai formulées, dans le *Devoir* du 9 janvier, sur le caractère du pacte de Locarno. Ce pacte, ai-je dit, a surtout pour but, dans l'esprit de l'Angleterre qui l'a suggéré, d'empêcher que la France ne rompe l'équilibre continental en écrasant l'Allemagne. Il est donc destiné à protéger l'Allemagne contre la France, plutôt qu'inversement. D'où cette conséquence: que l'Allemagne, tout en s'efforçant d'obtenir le plus possible à Genève, devait pourtant manoeuvrer de manière à ne pas faire échouer le pacte. Or, elle l'aurait fait échouer en poussant trop loin son intransigeance en ce qui concerne son entrée dans la Société des Nations, *puisque le pacte ne doit avoir force de loi que quand elle en sera membre.*

Après la conclusion du pacte à Locarno, l'Allemagne admettait que, entrant dans le Conseil de la Société à titre de membre permanent, elle en serait en même temps le seul nouveau membre. Or elle apprit, avant même d'aller à Genève, qu'on voulait y faire entrer en même temps qu'elle, également comme membres permanents, l'Espagne et le Brésil, qui y figuraient déjà comme membres temporaires, et la Pologne, qui n'y figurait pas du tout. Ç'a été le point de départ de toutes les difficultés qui suivirent. L'Allemagne s'est opposée d'autant plus énergiquement à cet élargissement du Conseil, que la presse de l'Entente le représentait comme devant faire contrepoids à son influence. Mais si cette opposi-

(Suite à la page 2)

Bloc-notes

Un avis

On pouvait lire dans la *Free Press* de Winnipeg, parmi les avis d'incorporation de sociétés, le 30 mars dernier, ce texte qui prétend être du français, mais qui a certes été traduit par un Iroquois:

LA NOTICE

La notice est par ce moyen donnée de une application au parlement à la présente session pour la incorporation du Lac Rouge et du Nord-ouest chemin de fer Compagnie avec le pouvoir a construction un chemin de fer de une pointe sur le chemin de fer de la Canadien Nationale par la gare de Quibell dans un nord-ouest direction a Lac Rouge a une pointe sur la Hudson Baie division de le C.N.R. par La Pas.

Date ou Ottawa, cette 11me jour de Mars, A.D. 1926.

D'ARCY SCOTT,
Centrales Chambres, Ottawa,
Solliciteur de Petitionneurs.

Ou les gens en question ignorent le bon français, ou bien ils ont été trahis par leur traducteur. Il ne doit pourtant pas être difficile de trouver des traducteurs consciencieux et intelligents à Ottawa ou à Winnipeg, et qui auraient mis ce texte en français, au lieu d'en faire du baragouin, ou du *Parisian French* de Toronto.

Cent ans de "paix"

Un quotidien de Toronto écrivait l'autre jour qu'avant la guerre de 1914, "la Grande-Bretagne a eu cent ans de paix ininterrompue". Il faut croire que l'auteur de ces lignes n'a jamais entendu parler de la guerre du Transvaal, de quatre ou cinq guerres des Anglais avec les Ashantis en Afrique et les gens de l'Afghanistan en Asie, d'une guerre en Chine, de la guerre de Crimée, des dernières guerres de l'Angleterre avec Bonaparte, et d'une douzaine d'autres entreprises militaires britanniques, pendant le XIXe siècle. Mais depuis quand est-on obligé de savoir son histoire d'Angleterre si l'on écrit dans les journaux loyalistes de Toronto?

Un chef intérimaire

Willison's Monthly, de Toronto, revue mensuelle intéressante dont le directeur est sir John Willison, ancien biographe de sir Wilfrid Laurier, et successivement rédacteur au *Globe*, puis directeur du *News* de Toronto, dont il démissionna quelques mois avant la déconfiture de ce quotidien d'un toryisme fougueux, fait ce compliment à M. Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, qui remplaça, comme on sait, M. King à la direction des forces ministérielles aux Communes, pendant la première partie de cette session-ci: "En l'absence de M. King, la direction des Communes échut à M. Lapointe. Même les plus insidieux de ses adversaires admettent qu'il fut, à ce poste, plein de tact, prudent, courtois et conciliant. Mais il y fut assez ferme quand il fallut de la fermeté, et prit bien soin de ne laisser prendre aucun avantage à l'opposition. Il ne perdit jamais la maîtrise de soi qu'un chef doit avoir s'il veut tenir les débats à un niveau élevé et maintenir la dignité du parlement. M. Lapointe céde la place au premier ministre en ayant ajouté considérablement à sa réputation parlementaire; et comme il arrive toujours aux Communes, alors qu'un ministre y fait preuve d'un esprit plein de ressources et d'une valeur incontestable, on ne lui ménage ni la louange ni la reconnaissance de ses qualités."

G. P.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

rêt dans les cercles parlementaires.

M. Cross, qui s'est fait élire dans ce comté, a aussi institué des procédures contre M. Kennedy. On a cru dans le temps qu'il voulait forcer son adversaire à abandonner sa résolution qui demandait une enquête dans son comté en le menaçant d'une enquête lui aussi, dans le comté de Rivière-à-la-Paix. M. Kennedy n'a pas lâché prise, il a obtenu la formation de sa Commission Royale. M. Cross poussera-t-il maintenant les choses plus loin encore contre M. Kennedy, ou s'il s'en tiendra à son premier geste?

Toutes ces procédures suscitent naturellement beaucoup d'intérêt. Les seuls victimes sont ces officiers d'élections, qui, par ferveur politique, ou pour d'autres causes, ont commis ces fraudes et les expient aujourd'hui. Ils réfléchiront en prison sur les dangers de jouer des tours au candidat adverse. L'Etat n'entend pas à rire en ces sortes d'affaires et les punitions que la loi prévoit, mais que tout le monde ne connaît pas sont sévères et curieuses.

Dans quelques-uns des comtés de l'ouest, il est plus facile de perpétrer ces diverses fraudes que dans la plupart des comtés de l'est du pays. La population y est clairsemée, les polls sont perdus à l'autre bout du monde, les boîtes de scrutins voyagent pendant des semaines dans des traineaux à chiens ou autrement. C'est ce qui explique, en partie, les incidents qui se sont produits. Mais on trouverait peu de gens pour jurer que toutes les élections de l'Est sont plus honnêtes que celles de l'Ouest.

Il est possible aussi que les conservateurs se tiennent cois au sujet de M. Kennedy. Si ce dernier démissionnait, M. Collins ne prendrait pas automatiquement sa place, mais il y aurait une élection complémentaire. Et l'on dit aujourd'hui, qu'advenant une telle éventualité, c'est le candidat libéral qui se ferait élire.

* * *

La loi des pensions aux vieillards du gouvernement a mis en appétit le Congrès des métiers et du travail. Par l'intermédiaire de quelques délégués, il a soumis en effet ses résolutions annuelles au cabinet. L'une d'elles demande que le gouvernement modifie son projet de loi pour que les vieillards reçoivent leur pension à 65 ans, au lieu de 70 ans, et pour que la pension soit de $30 par mois au lieu d'être de $20.

Sur ce sujet, il faut lire avec attention avec le discours de M. Bourassa, le discours de M. R. B. Bennett, qui était fort bref, mais a profondément intéressé toute la Chambre. M. Bennett ne favorise pas le système que le gouvernement veut adopter. La majorité des nations du monde se rallie à un autre système moins coûteux, et qui semble plus avantageux sous tous les rapports. D'après ce système, l'Etat ne fait pas un cadeau pur et simple d'une pension de tant par mois. Il veut encourager l'économie en même temps, et lorsque le futur pensionnaire a épargné une somme pour lui servir de pension plus tard, l'Etat intervient et fournit de son côté, soit une somme semblable et d'égal montant, soit un montant plus faible. Aidez-vous et l'Etat vous aidera, tel est le principe de ce nouveau système dont le mérite principal est d'inciter puissamment à l'économie, au lieu de la décourager.

Ce discours de M. Bennett a fait une si vive impression que le premier ministre s'est vu obligé de lui répondre. Il n'a pas attaqué la thèse de M. Bennett, il paraissait l'avoir plutôt acceptée. Le gouvernement, a-t-il dit, en présentant sa loi actuelle, pense surtout aux gens qui ont atteint 55 ou 60 ans. Pour ceux-là le système de M. Bennett viendrait trop tard car pour eux, il est trop tard pour économiser. Même si l'Etat versait à leur fond de retraite une somme égale à celle que les futurs pensionnaires y mettraient, les deux montants réunis ne seraient pas suffisants pour en sortir en temps et lieu une pension convenable.

Plusieurs pays, a continué le premier ministre, ont commencé par le système que le gouvernement canadien veut adopter, et ont ensuite incorporé l'autre dans la loi. Ils auraient soulagé les misères immédiates quitte à prendre d'autres mesures pour soulager plus tard les misères éloignées.

Un autre aspect de la loi, et qu'il faut signaler, c'est qu'elle servira beaucoup plus, d'une manière générale, dans les villes que dans les campagnes. La plupart des cultivateurs, à l'âge de 70 ans, sont en possession d'un petit ou d'un gros bien, qui les empêchera de tirer avantage de la générosité du gouvernement. Les ouvriers, au contraire, qui ont en général une famille assez nombreuse et ne reçoivent pas souvent de très gros salaires, arrivent à 70 ans très souvent sans n'avoir rien économisé.

Il se peut que le gouvernement modifie son projet. Il n'est pas ce qu'il devrait être. Le grand débat qui se produira plus tard éclaircira mieux la question, mais, tout de suite, MM. Bourassa et Bennet ont signalé de très fortes objections au bill tel qu'il est conçu.

Léo-Paul DESROSIERS

Le *Roa*

Aux premiers jours de la saison de navigation un petit cargo norvégien, le *Roa*, montera le fleuve avec 1,400 tonnes de sucre des Antilles. Le *Roa* se rendra jusqu'à Wallaceburg, Ontario, avec sa cargaison. Il est extrêmement rare que les envois de sucre se fassent directement des Antilles aux Grands Lacs. Les navires qui transportent le sucre sont en général trop longs pour passer par les canaux et doivent transborder leur cargaison à Montréal.

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
143, RUE SAINTE-CATHERINE EST

LETTRE D'EUROPE

(Suite de la 1ère page)

tion était assez naturelle de sa part, elle a eu tort en prétendant que ses partenaires violaient des promesses qu'ils lui auraient faites. On ne lui avait pas promis qu'elle serait seule admise. Toutefois, — et c'est en quoi a consisté l'incorrection, ou la maladresse, de ses partenaires, — on lui a dissimulé qu'on comptait faire entrer au Conseil, en même temps qu'elle, d'autres membres permanents.

Dautre part, les signataires du pacte de Locarno, en promettant à l'Allemagne un siège permanent, ont commis l'imprudence de ne pas s'assurer si les autres membres du Conseil, non signataires du pacte, étaient disposées à tenir compte de la promesse faite par les signataires, promesse qui ne les engageait pas.

Du côté de l'Entente, on a trop essayé d'accréditer l'opinion que l'Allemagne faisait seule obstacle à une solution favorable par son opposition à l'élargissement du Conseil. En réalité, cette opposition était le fait de plusieurs pays secondaires, et, de leur part, elle s'expliquait fort bien. Ils craignaient que, par l'élargissement du Conseil, surtout s'il s'agissait de membres permanents qui seraient choisis parmi les grands pays, l'Assemblée, qui comprend surtout de petits pays, ne perdit de son influence. M. Vandervelde, ministre belge des affaires étrangères, avait déjà exposé ce point de vue au Parlement avant d'aller à Genève. En en revenant, il a fait à la presse de très intéressantes déclarations. Avant la convocation de l'Assemblée, a-t-il dit, et alors qu'il était déjà question de faire entrer au Conseil d'autres membres permanents que l'Allemagne, il avait, avec fermeté, "mis les auteurs de ce projet en garde contre les obstacles presque insurmontables qu'ils rencontreraient, non seulement par suite de l'opposition de l'Allemagne, mais aussi à cause de celle de la Suède, des Pays-Bas, de la Suisse, des Dominions britanniques, bref de tous les pays qui craignaient de voir étendre le système de la permanence des sièges à des puissances intermédiaires, restreindre le principe électif, et diminuer ainsi les droits de l'Assemblée." M. Vandervelde a ajouté ceci, qui est très important: à Genève, au bout de trois jours, les auteurs du plan d'élargissement du Conseil, par l'adjonction de membres permanents, y avaient renoncé, parce qu'ils avaient constaté que "la majorité de l'Assemblée" y était hostile. Il est donc inexact de prétendre que l'échec de ce plan n'a été dû qu'à l'opposition de l'Allemagne.

Toutefois, entre l'opposition de l'Assemblée et celle de l'Allemagne, il y a eu cette grande différence: tandis que celle de l'Assemblée s'inspirait d'un question de principe, celle de l'Allemagne lui était manifestement dictée par son désir d'exclure la Pologne du Conseil, ou de ne l'y admettre que plus tard et moyennant compensation. Ainsi est apparu de nouveau, d'une manière assez inquiétante, l'antagonisme germano-polonais, qui est une menace pour la paix de l'Europe.

Comme, de part et d'autre, on désirait aboutir, et que l'Allemagne, notamment, avait intérêt à ce que le pacte de Locarno ne sombrât pas, elle a accepté en définitive la solution suivante: le nombre des membres du Conseil ne serait pas augmenté; mais, la Suède faisant le sacrifice de son siège *temporaire*, il serait attribué à la Pologne, qui renoncerait ainsi à un siège *permanent*.

Ce compromis aurait pu mettre tout le monde d'accord. Mais il a été réduit à néant par l'opposition du Brésil, qui a déclaré s'opposer à l'admission de l'Allemagne au Conseil comme membre permanent, puisqu'on refusait de transformer son siège temporaire en siège permanent.

Pour éviter un désastre complet, il ne restait donc que la solution d'attente à laquelle on s'est arrêté: ajourner au mois de septembre, époque de la réunion régulière de l'Assemblée, la décision sur l'admission de l'Allemagne et sur les questions qui s'y rattachent.

Qu'adviendra-t-il, dans ces conditions, du pacte de Locarno? Ses signataires ont publié un manifeste où ils déclarent vouloir le maintenir et le faire aboutir. D'autre part sur la proposition de M. Briand, l'Assemblée a voté une résolution exprimant le désir que l'Allemagne soit admise dans la Société des Nations en septembre prochain. Le sort du pacte paraîtrait donc assuré si l'on avait la certitude que, d'une part, il ne se produira pas de modifications graves dans la composition des gouvernements qui l'ont signé, et que, d'autre part, il sera possible de résoudre les difficultés, inhérentes à la constitution de la Société des Nations, notamment du Conseil, qui ont été cause du fiasco de Genève. Or, on n'a pas encore cette double certitude. Il est possible, par exemple, que les nationalistes allemands, hostiles dès le début au pacte, recommencent leur campagne pour renverser le gouvernement Luther-Stresemann et pour détruire son oeuvre. En outre, si l'opposition du Brésil lui avait été suggérée, comme on le prétend, par quelque puissance, européenne ou américaine, qui serait hostile au pacte de Locarno et voudroit le faire échouer, il y aurait là une autre cause d'incertitude.

Quelle qu'en soit la raison, le *veto* du Brésil a ouvert une crise assez grave, mais qu'on aurait dû prévoir depuis longtemps, pour la Société des Nations. En Europe, il parait paradoxal qu'un Etat américain, — ce pourrait être, à l'occasion, le Paraguay ou l'Uruguay, s'ils étaient membres temporaires du Conseil, — soit à même de déterminer la politique de ce continent. Or, cela sera possible aussi longtemps que subsistera la clause du Covenant en vertu de laquelle les décisions du Conseil doivent être prises à l'unanimité.

La commission que le Conseil vient d'instituer pour étudier, d'ici septembre, les questions se rattachant à sa constitution, pourra-t-elle trouver une solution? On a un peu l'impression d'être dans une impasse. Si le Conseil est élargi sans que soit abolie la clause qui permet à un seul Etat de tout arrêter par son *veto*, on ne fera qu'aggraver la situation. Car il sera d'autant plus difficile d'obtenir l'unanimité qu'il y aura un plus grand nombre de membres dans le Conseil. Si, par contre, on veut remplacer l'unanimité par la simple majorité, on risque de se heurter à l'opposition de certains Etats, qui voient dans la clause de l'unanimité une garantie contre certaines éventualités.

Est-ce que pour ne citer qu'un exemple, la France et l'Italie consentiraient à la suppression d'une clause qui leur permet de s'opposer à la réunion de l'Autriche et de l'Allemagne?

Peu de jours avant que se produisit le fiasco de Genève, un eminent homme d'Etat italien m'écrivait:

"J'ai toujours été pessimiste en ce qui concerne la Société des Nations. Dans sa forme actuelle, elle ne peut rien faire. Les derniers événements ont augmenté mon pessimisme".

Mais pourra-t-on modifier, d'une manière pratique, la "forme actuelle" de la Société?

Cet homme d'Etat italien ajoutait: "Je ne vois aucune solution, sauf dans une entente *directe* et *sincère* entre la France et l'Allemagne; mais cette entente est encore bien loin de se vérifier."

Il est regrettable d'avoir à constater que les polémiques de presse auxquelles ont donné lieu les derniers événements de Genève ont plutôt aigri les rapports internationaux, non seulement entre la France et l'Allemagne, mais encore entre plusieurs autres pays européens.

Alcide EBRAY

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos d'une expression

3 *avril* 1926

Monsieur le Rédacteur,
Le Devoir, *Montréal.*

Dans une lettre que je vous ai écrite et qui a paru dans le Devoir *du 26 mars, il était question de motifs que M. J.-A. Lambert, de Maskinongé, aurait eus pour écrire ses lettres sur les agronomes et le développement de l'agriculture dans la province de Québec. Il m'a échappé une expression qui dépassait ma pensée; et je n'ai voulu dire nulle part que M. Lambert était payé pour écrire les lettres qu'il vous a écrites. Je ne connais pas personnellement M. Lambert; mais je suis certain qu'il n'a fait qu'exprimer ses convictions, sans avoir besoin de recevoir quoi que ce soit pour adopter le point de vue qu'il a pris dans ses lettres jusqu'ici. Je suis certain que même si nous ne partageons pas les mêmes idées c'est un homme de bonne foi et qui n'est à la solde de personne.*

DIEUDONNE XX

Une assemblée de M. Martin

CE CANDIDAT A LA MAIRIE ATTAQUE SES DEUX ADVERSAIRES

A sa première assemblée tenue samedi soir au marché St-Jean-Baptiste, l'ex-maire Médéric Martin a expliqué à ses partisans qui l'acclamaient pourquoi il a déclaré à un journaliste, il y a quelque temps à Québec, qu'il ne serait pas candidat à la mairie. C'était, a expliqué l'orateur, pour donner confiance à ses adversaires, "au cabinet noir des 500 qui ont manoeuvré de manière à le vaincre lors des dernières élections municipales". Mais cette fois-ci, il n'a pas voulu que la souris lui passe entre les doigts et c'est pourquoi il a fait cette déclaration.

M. Martin dit avoir déclaré qu'il ne se présenterait pas, que sous condition. Il voulait pouvoir observer, de loin, les manoeuvres de ses adversaires. Et c'est ce qu'il dit avoir fait. Il dit même que ses adversaires ont déjà commencé leurs manoeuvres corruptrices qui leur ont si bien réussi l'an dernier, mais elles leur serviront moins cette année, explique le candidat confiant.

M. Martin croit avoir joué un bon tour aux journalistes. Lorsqu'il est parti de Québec pour revenir à Montréal, la session terminée, il a pensé que tout un régiment de représentants de journaux l'attendrait à la gare Viger pour lui faire confirmer la nouvelle qu'il ne serait pas candidat à la mairie. Aussi, pour éviter leurs questions indiscrètes et plutôt embarrassantes, l'ex-maire explique qu'il leur a joué un bon tour en descendant à Laval-des-Rapides, au lieu de venir jusqu'à Montréal. Il n'y a qu'une chose que le candidat Martin ne se demande pas: c'est qu'il n'y avait peut-être pas un seul journaliste à la gare Viger pour l'interviewer et qu'il est peut-être descendu inutilement à Laval-des-Rapides.

M. Martin dit ensuite que les journalistes ont essayé pendant "une heure et demie", par téléphone à longue distance, à lui faire dire ce que "tout cela" signifiait. Mais il ne leur a pas répondu, se contentant de dire qu'il sera candidat si les conditions le permettent. "Mais il n'y avait rien dans cette entrevue", assure le candidat.

M. Martin parle ensuite de ses adversaires. Il les accuse d'avoir copié son programme, le programme qu'il émettait il y a deux mois.

Pour ce qui est de M. Baillargeon, dit M. Martin, il dit être candidat pour débarrasser la ville d'un homme qui croit avoir un hypothèque sur l'hôtel de ville, mais j'aime autant un hypothèque sur l'hôtel de ville, garantie par la population qui me supporte, qu'un hypothèque sur la propriété de M. Baillargeon.

M. Martin explique plus tard que M. Baillargeon a déclaré ne rien connaître de la politique municipale. C'est à peu près vrai, admet avec plaisir l'orateur. Mais quel bien M. Baillargeon peut-il faire à la ville s'il ne connait pas la politique municipale? "Je sais que M. Baillargeon est un honnête homme, mais je sais aussi qu'il a toujours pensé à lui-même d'abord avant de penser à l'ouvrier. Il n'a pas le droit de venir dire qu'il est l'ami des ouvriers."

M. Baillargeon a déclaré qu'il voulait un maire de langue anglaise. M. Désaulniers a répété la même chose. Mais ils n'étaient pas sérieux ni l'un ni l'autre. Lorsque M. Miles a parlé d'être candidat, M. Baillargeon a immédiatement protesté parce qu'il a été choisi par une convention de langue anglaise à l'hôtel Windsor. Car il avait fait une petite convention, dit M. Martin, tout comme a fait M. Désaulniers. Qu'est-ce que j'ai fait, moi? J'ai dit que je ne serais pas candidat si les autres se retiraient devant M. Miles. Ils ne l'ont pas voulu.

Après une pause, M. Martin en vient à M. Désaulniers. C'est, dit-il, le candidat de M. Charles Duquette, le maire actuel de Montréal. A une réunion à laquelle on était supposé lui offrir de nouveau la candidature à la mairie, M. Duquette a dit qu'il se retirait en faveur de M. Desaulniers. Mais qu'on demande à M. Duquette de faire la campagne aux côtés de M. Desaulniers. Viendra-t-il? demande M. Martin. Et il répond lui-même à sa propre question: Non!

Mais M. Désaulniers ne pourrait même pas se faire élire dans son propre quartier de la Côte-des-Neiges. Lorsqu'il est venu à Québec au sujet du bill de Montréal, j'ai appuyé certaines de ses réclamations pour faire paver le chemin de la Côte-des-Neiges. Je croyais qu'il avait besoin d'aide. Mais des délégués m'ont dit alors qu'il ne pourrait même pas se faire élire s'il n'obtenait pas ce pavage aux frais de la cité. Mais parce qu'il veut atteindre la mairie et que personne ne lui a demandé d'être candidat, M. Désaulniers est devenu le candidat de la clique des 500 qui ont gagné la dernière élection grâce à leurs manoeuvres malhonnêtes, prétend M. Martin.

M. Martin a protesté contre le compte-rendu d'un journal, il y a quelques semaines, qui lui faisait dire qu'il était opposé à ce que Montréal ait un maire de langue anglaise. M. Martin déclare n'avoir jamais dit une pareille chose. On a fait cela, prétend-il, pour essayer de la discréditer aux yeux de ses compatriotes de langue anglaise.

Parlant ensuite du maire Duquette, M. Martin l'accuse d'avoir rendu Montréal ridicule aux yeux de tout le monde, en refusant de porter la fameuse toge du maire. Savez-vous pourquoi il n'a pas voulu porter cette toge, demande l'orateur avec un air mystérieux? C'est parce qu'elle n'a pas de poche. Mais je suis très heureux qu'il ne l'ait pas portée. Il ne le mérite pas.

M. Martin a terminé en demandant aux gens de voter, même s'ils votent contre lui.

Au collège Sainte-Marie

LE CONTRLEUR DES WAGONS-LITS

Jeudi soir, le 8 avril, dans la salle académique du Gesù, on représentera de nouveau *Le contrôleur des wagons-lits*, d'Alexandre Bisson.

Le succès vraiment extraordinaire des représentations de cette comédie aux jours gras promet clairement à tous ceux qui viendront la revoir, la plus agréable soirée.

Le programme musical, si hautement apprécié, des dernières séances, jouira sans doute, de la même faveur. Des artistes distingués, MM. Roger Giguère, César Ugay, Roger Jolicoeur, professeurs de musique au collège, participent à l'effort grandissant de leurs élèves.

La liste des acteurs suffirait seule à combler une salle: MM. Charland, Conrad Gauthier, Hébert, Monté, Mercure, Sutton sont beaucoup trop connus pour qu'on les vante; MM. Prud'homme, Prendergast, Dussault, Carmel, Pinard et Sauvé, plus jeunes, sont pourtant fort appréciés de leurs aînés et du public qui les a vus à l'oeuvre aux jours gras.

La soirée du 8 avril, jeudi prochain, sera donc un brillant succès. Les billets s'enlèvent; ils sont en vente au parloir du collège, 1180, rue Bleury, Lancaster 5966.

(Communiqué).

Vient de paraître

Croisade de Tempérance

Sermons et causeries

par

le R. P. Paul-Arsène Roy, O.P.
in-12 de 350 pages.

La Croix noire parle par elle-même... mais ce livre sera pour plusieurs une croix parlante...

(Avant-propos)

"L'oeuvre du grand vicaire Mailloux méritait d'être reprise, rajeunie... Votre livre, mon R. P., remplira ce rôle."

(Lettre-préface de Mgr L.-A. Pâquet, P.-A., V. G.)

Prix: 0.90 — Franco: $1.00

En vente chez l'Auteur, à Québec, dans les couvents dominicains et dans les librairies; aussi, au Service de Librairie du Devoir.

Grande Assemblée

en faveur de

Tancrède Fortin, C.R.

CANDIDAT DANS VILLE-MARIE

à la Salle des Débardeurs

COIN CHAMP DE MARS ET BONSECOURS

Mardi, 6 Avril 1926

à 8 heures p.m

Pâques

La grande fête de la résurrection du Sauveur a été célébrée avec l'éclat accoutumé dans nos églises, hier. Partout, les fidèles se sont rendus nombreux au principal office du jour. A la basilique, c'est S. G. Mgr Gauthier qui a officié à la grand'messe. Mgr l'archevêque-administrateur avait pour assistants MM. les chanoines Mousseau, Albert Valois et Donat Binette. S. G. Mgr Alphonse Deschamps était présent au sanctuaire. M. l'abbé Arthur Deschênes a prononcé le sermon de circonstance.

A Notre-Dame, M. l'abbé Audouin a parlé du "Christ ressuscité et vivant dans l'Eucharistie pour vivre dans les âmes". La raison de la glorieuse résurrection du Sauveur ce fut son immolation. Pour nous, si nous voulons faire oeuvre ici-bas, nous devons comme le Christ suivre la voie du sacrifice et de la souffrance. M. l'abbé a terminé en faisant ses adieux aux fidèles.

Au Gesù, le R. P. Bournival a terminé sa prédication du carême par un sermon sur la charité et ses fruits qui sont la paix et la joie du coeur et de l'esprit.

La débâcle est prochaine

La neige abondante qui est tombée ces jours derniers a amené la formation sur la glace de larges mares d'eau qui hâteront la débâcle.

Les brise-glace, qui ont dû retourner à Québec pour faire leur plein de combustible, reprendront leur travail dans le lac Saint-Pierre, demain matin. Samedi soir, ils étaient rendus à l'Ile-aux-Raisins quand ils ont cessé pour retourner à Québec.

Liverpool LONDRES et PARIS

L'itinéraire en vogue chez les canadiens.

L'avantage offert par la White Star Line, de visiter Londres en se rendant en France, est appréciable. Le prix minimum de passage, en classe "unique," est de $152.75 de Montréal ou Québec à Paris, à bord des plus grands paquebots en partance de Montréal; et de $137.75 à bord du "Canada," autre paquebot avantageusement connu.

Séjour facultatif à Londres

Départs tous les samedis, de Montréal et Québec.

Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser à

LAURENT TURCOTTE
Directeur du Service de langue française
211 rue McGill, Montréal M 7760
ou à l'agent de votre localité

84F

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS DE SAINT-JEAN, N.-B.

à Liverpool

9 avril ..... Montcalm
*16 avril ..... Montclare
23 avril ..... Metagama

à Cherbourg, Southampton, Anvers

16 avril ..... Melita

à Londres

†22 avril ..... Marloch

*Escales à Greenock

†Ne transporte que des passagers de troisième classe.

DE NEW-YORK

à Southampton

18 avril ..... Empress of Scotland

DE MONTREAL

à Liverpool

30 avril, 28 mai ..... Montrose
7 mai, 4 juin ..... Montcalm
14 mai, 11 juin ..... Montclare

Pour Belfast et Glasgow

20 mai, 17 juin ..... Metagama

Pour Cherbourg, Southampton, Anvers

5 mai, 2 juin ..... Minnedosa
19 mai, 16 juin ..... Melita

DE QUEBEC

à Liverpool

21 mai, 18 juin ..... Montroyal

Pour Belfast et Glasgow

29 avril, 5 juin ..... Montnairn

Pour Cherbourg, Southampton, Hambourg

12 mai, 9 juin ..... Empress of France
26 mai, 23 juin ... Empress of Scotland

S'adresser à l'agent local D. R. KENNEDY, agent général, département des passagers.
Téléphone Main 7700
141 rue St-Jacques
Montréal

Conférence Nationale d'Education et de Civisme

Président honoraire: Son Excellence le général lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., LL.D.

Président : Hon. Vincent Massey, M.A.

Président du comité des conférences : M. E.-W. Beatty, c.r., LL.D.

PROGRAMME DES CONFERENCES PUBLIQUES

LUNDI, 5 AVRIL, réception par le président général en l'honneur des conférenciers et des délégués, à l'Hôtel Mont-Royal, à 8.30 p.m. Entrée libre pour tous ceux qui s'inscrivent.

MARDI, 6 AVRIL

10 h. 30 a.m., hôtel Mont-Royal.
Président, M. Edouard Montpetit, L.L.D., F.R.C.S.
Orateur, sir John Adams, L.L.D., F.C.P..
Sujet: "THE IMPORTANCE OF LANGUAGE IN EDUCATION".
Orateur, M. Etienne Gilson, professeur à la Sorbonne.
Sujet: "LA PHILOSOPHIE THOMISTE ET SON UNITE D'INSPIRATION".
2 h. p.m., bibliothèque Saint-Sulpice.
Président, M. Aurélien Bélanger.
Orateur: Rév. Frère Marie-Victorin, docteur ès sciences.
Sujet, "LA CULTURE DE L'ESPRIT ET LES SCIENTE D'OBSERVATION."
2 h. p.m., hôtel Mont-Royal.
Président, M. l'abbé G. McShane, curé de St-Patrice.
Sujet, "THE STUDY OF ENGLISH".
Orateurs, Hon. C.-F. Delage et Henry Munro, M.A.
8 h. 15 p.m. — hôtel Mont-Royal.
Président, M. E. W. Beatty, C.R., LL.D.
Orateur, hon. sénateur N.-A. Belcourt, C.R., P.C., LL.M. LL.D.
Sujet, "LA FORMATION D'UN ESPRIT CANADIEN AU MOYEN DE L'EDUCATION".
Orateur, Dr H. M. Tory, M.A., D. Sc., LL.D. F. R. C. S.
Sujet: "EDUCATION AS A FACTOR IN MUTUAL STANDING".

MERCREDI, 7 AVRIL

9 h. a.m., à la bibliothèque Saint-Sulpice.
Président, hon. juge E. Lafontaine.
Orateur, abbé Oscar Maurice, D. Th. Lic. L. Paris.
Sujet: "CONCORDANCE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE AVEC L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE".
10 h. 30 a.m., hôtel Mont-Royal.
Président, sir Robert Falconer, C.R.G.M.
Orateur, Dr Clarence Webster, M.D., D.Sc.
Sujet, "IDEALS IN EDUCATION".
8 h. 15 p.m. — hôtel Mont-Royal.
Président, Mgr A.-V.-J. Piette, P.A.
Orateur: M. Jean Bruhnes, du Collège de France.
Sujet: "LA GEOGRAPHIE HUMAINE".
Orateur, Dr Thomas-Hunt Morgan, M.S., Ph. D.
Sujet: "THE OUTLOOK OF BIOLOGY".

JEUDI, 8 AVRIL

9 h. a.m., à la bibliothèque Saint-Sulpice.
Président, hon. sénateur R. Dandurand, C.R., P.C., LL.D.
Orateur, Dr H. Bard.
Sujet, "LE TRAVAIL DE LABORATOIRE" suivi d'une discussion.
10 h. 30 a.m., hôtel Mont-Royal.
Président, M. J. M. Macdonnell, M.A.
Orateur, docteur T. R. Glover, M.A., LL.D.
Sujet: "THE ROOTS OF EUROPEAN CULTURE: GREEK FREEDOM AND GREEK THOUGHT".
2 h. p.m., à la bibliothèque St-Sulpice.
Président, hon. juge A. Monet.
Orateur, abbé Emile Dubois.
Sujet, "L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DU CANADA".
3 h. 30 p.m., hôtel Mont-Royal.
Président, M. le principal R. E. Howe.
Orateur, M. le professeur W. D. Woodhead, M.A., Ph. D.
Sujet, "THE NEGLECT OF GREEK".
8 h. 15 p.m., hôtel Mont-Royal.
Président, sir Arthur Currie, C.G.G.M., C.R.B.
Orateur, son altesse la duchesse d'Atholl.
Sujet: "SOME CONSIDERATIONS IN BRITISH EDUCATION".
Orateur, le sénateur André Honnorat.
Sujet: "LA CULTURE FRANÇAISE".

VENDREDI, 9 AVRIL

9 h. a.m., bibliothèque Saint-Sulpice.
Président, hon. sénateur Beaubien.
Orateur, M. Henri Dombrowski.
Sujet: "L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT LITTERAIRE".
10 h. 30 a.m., hôtel Mont-Royal.
Président, E. W. Beatty, Scr., C.R., D.L.L.
Orateurs, docteur R. Tait McKenzie et autres.
Sujet: "THE FUNCTIONS AND LIMITS OF SPORT IN EDUCATION".
2 h. p.m., bibliothèque Saint-Sulpice.
Président, R. P. Marcotte, O.M.I.
Orateur, docteur Joseph Nelin.
Sujet: "CONCORDANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AVEC L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE".
3 h. 30 p.m., hôtel Mont-Royal.
Président, Rév. Richard Roberts, D.D.
Orateur, sir Hugh Percy Allen, M.A., Dr en mus., (Oxon.)
Sujet: "MUSIC AS A NATIONAL DISCIPLINE".

Conférences spéciales sur l'éducation musicale

VENDREDI, 9 AVRIL

9.30 a.m. Hôtel Mont-Royal.
Sujet: "DEMONSTRATION OF METHODS IN MUSICAL TEACHING".
Orateur : M. Thomas Whitney Surette.
Président : M. G. A. Stanton, L.R.A.M., A.R.C.M.
4 p.m. Réunion de la Conférence.
Président: Rév. Richard Roberts, D.D.
Sujet : "MUSIC AS A NATIONAL DISCIPLINE".
Orateur: Sir Hugh Percy Allen, M.A. Doc. Mus. (Oxon.)

SAMEDI, 10 AVRIL

9.30 a.m. Hôtel Mont-Royal.
Président : M. G. A. Stanton, L.R.A.M., A.R.C.M.
SUJET : "DEMONSTRATION OF METHODS IN MUSICAL TEACHING".
Orateur: M. Thomas Whitney Surette.
8.30 p.m. Salle des réunions du Montreal High School.
Président: M. Arthur Letondal, Doc. Mus.
Concert par un choeur de cinq cents écoliers.
Orateur: Sir Hugh Percy Allen, M. A., Doc. Mus. (Oxon.)

Réunions spéciales des délégués ou par cartes d'invitation spéciale

MARDI, 6 AVRIL, à 4 p.m.—Réunion du Conseil National d'Education à l'hôtel Mont-Royal. Président: Hon. Vincent Massey.

MERCREDI, 7 AVRIL, à 3 p.m.—Convocation spéciale à l'Université de Montréal pour la collation de degrés. 4.00 p.m.—Réunion générale de la conférence. Président: M. E. W. Beatty.

VENDREDI, 9 AVRIL, midi.—Convocation spéciale de l'Université McGill au Royal Victoria College pour la collation de degrés honoraires.

ENREGISTREMENT DES DELEGUES

OFFICIELS (représentants des organisations) et NON OFFICIELS (autres intéressés dans les questions d'éducation et désireux d'assister aux séances de la conférence) à l'Hôtel Mont-Royal (quartiers généraux de la conférence, 9ème étage). Honoraire d'enregistrement, $2.00.

VOLUME XVII — No 77

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Montréal, lundi, 5 avril 1926

CALENDRIER

Demain: MARDI, 6 avril 1926.
De l'Octave, doub. 1re cl.

Lever du soleil, 5 h. 37.
Coucher du soleil, 6 h. 29.
Lever de la lune, 2 h. 23.

Dernier quartier le 5, à 3 h. 56 m. du soir.
Nouvelle lune le 12, à 8 h. 2 m. du matin.
Premier quartier le 19, à 6 h. 29 m. du soir.
Pleine lune le 27, à 7 h. 23 m. du soir.

Le Devoir est membre de la *Canadian Press*, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 38.
Même date l'an dernier, 37.
Minimum aujourd'hui, 28.
Même date l'an dernier, 20.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.80. 11 heures a.m. 29.81.
MIDI. . . . .

Le député de Peace-River fera une déclaration, demain, à la Chambre

OTTAWA, 5 (D. N. C.). — La représentation en Chambre du comté de Peace-River continue à être, ce matin, le principal sujet des commentaires politiques. M. Kennedy n'a pas l'intention de démissionner et il fera une déclaration demain au début de la séance de l'après-midi. Un député peut aussi soulever un débat sur toute l'affaire. Quelques-uns sont d'avis qu'il faut référer cette question difficile à régler au Comité des privilèges et élections qui étudie ordinairement ces cas.

Dans le même temps, les commentaires vont leur train. Les opinions sont tranchées et violentes sur le sujet et l'on ne se gêne pas pour les exprimer dans un sens ou dans l'autre.

* * *

Il y aura réunion du cabinet demain matin, tous les ministres seront alors de retour. Ils prépareront lentement le discours du budget, que M. Robb prononcera probablement à la fin du mois ou au commencement de mai.

M. Robb, d'après ce que l'on répète, abolira la taxe sur les reçus et diminuera un peu l'impôt sur le revenu. La taxe sur les reçus imposée depuis peu n'a jamais rapporté de gros revenus et la plupart de ceux qui auraient dû la payer l'ont évitée. En un mot, elle ne donne pas satisfaction.

Les Rifains recommencent leurs attaques

PARIS, 5 (S. P. A.). — D'après l'*Oeuvre*, les conversations qui ont lieu entre les émissaires d'Abd-el-Krim et les représentants des gouvernements français et espagnol sont très importantes et promettent un résultat favorable. Mais le *Petit Parisien*, qui est généralement bien informé, fait remarquer que les Rifains recommencent leurs attaques. Le correspondant de ce journal se demande si ces opérations sont destinées à faire pression pour influencer les négociations ou pour masquer une plus grande attaque.

L'envolée d'Espagne aux Philippines

MADRID, 5 (S. P. A.). — Les aviateurs espagnols qui tenteront la randonnée d'Espagne aux îles Philippines sont partis ce matin. Leur premier atterrissage sera à Alger, soit à une distance de 500 milles.

Le groupe comprend trois machines dirigées par le capitaine Joaquin Loriga-Taboada, le capitaine Martinez Estevez et le capitaine Gonzlaes Gallarza. Ils croient pouvoir faire la randonnée en 18 envolées. Si les aviateurs réussissent à atteindre les Philippines, ils reviendront en Espagne par le Japon et la Sibérie.

La crise politique yougoslave

BELGRADE, Yougoslavie, 5 (S. P. A.). — Le roi a commencé à consulter les chefs des partis politiques en vue de la formation d'un nouveau cabinet pour succéder à celui du premier ministre Pachitch qui a démissionné hier à la suite d'une crise ministérielle qui durait depuis quelque temps. Comme les radicaux ont presque la moitié des sièges à la Chambre, il est probable qu'ils domineront le prochain cabinet. Mais il est probable qu'il faudra en venir à de nouvelles élections.

Arrivée des délégués

Les délégués de la Grande-Bretagne au congrès sur l'éducation et quelques-uns des délégués de la France sont arrivés à Montréal, à la gare Windsor, vers huit heures ce matin, avec les passagers de première du *Montcalm*. On remarquait dans le groupe: la duchesse d'Atholl, sir Hugh Percy Allen et MM. Etienne Gilson et Jean Bruhnes. Le chef de la délégation française, M. le sénateur André Honnorat, n'arrivera ici que jeudi.

A la gare, ce matin, les délégués ont été reçus par les représentants de divers corps publics. Ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, ils seront les hôtes de M. E.-W. Beatty au dîner que celui-ci offre aux congressistes. Ce dîner commencera à 8h. 30.

L'influenza à Buffalo

Buffalo, 5, (S.P.A.) — L'épidémie d'influenza augmente et plus de 5,000 personnes souffrent de cette maladie.

Les funérailles de M. Frédéric Galibert

Les funérailles de M. Frédéric Galibert auront lieu demain matin, en l'église Saint-Jacques.

Le cortège partira à huit heures et dix du no 184, de la rue Berri, où la dépouille mortelle est exposée.

Mort d'une centenaire

Une centenaire, Mme Jean-Baptiste Laurin, née Emilie Lahaie, de Cartierville, est décédée hier. Elle était âgée de cent ans et quatre mois.

* * *

Les enquêtes du coroner sur la mort de l'enfant Anthime Galarneau, noyé samedi dans l'ancien gazomètre de la Côte St-Paul, et de M. T. Reynolds, tuée samedi par un tram au coin des rues Vinet et St-Jacques, ont été remises à demain matin.

DEMAIN

La reprise à Ottawa

C'est demain jour de reprise à Ottawa: reprise aux Communes, reprise à la Commission d'enquête sur les Douanes.

Et il est à présumer que, stimulés par l'approche des beaux jours, les députés exécuteront rapidement leur besogne.

Le fait est que le gros du travail de la session reste à faire.

Pour rendre justice aux deux séries de séances qui vont se poursuivre, nous aurons en permanence à Ottawa deux représentants:

M. LEO-PAUL DESROSIERS, notre correspondant régulier, et bien connu, et

M. EMILE BENOIST, qui vient de faire à Québec preuve d'un talent remarquable.

En cas de besoin, l'un de nos rédacteurs montréalais ira prêter main forte à nos deux représentants.

Nos lecteurs peuvent être sûrs d'être, en tout cas, bien servis.

En même temps, nous suivrons avec tout l'intérêt qui convient les élections municipales et les nouvelles générales.

C'est plus que jamais, le temps de lire et de faire lire le *Devoir*; c'est le temps d'intensifier la propagande

50 SOUS PAR MOIS

Pour faciliter cette propagande, nous offrons le journal à 50 sous par mois (en dehors de Montréal et de sa banlieue) à tous les lecteurs du Canada, pour la période qu'ils désirent.

Faire les remises par mandat-postal ou chèque payable au pair à Montréal, à l'adresse du *Devoir*, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

AU MARCHÉ DE MAISONNEUVE

L'ASSEMBLEE D'HIER SOIR EN FAVEUR DE M. MARTIN.—SON PROGRAMME

On répétait, récemment, a déclaré M. Médéric Martin au marché de Maisonneuve, hier soir, que je deviendrais ministre du travail à Québec, mais il y a assez à faire à Montréal pour employer toutes mes activités et jamais je n'accepterai de devenir ministre.

M. Martin a aussi dit la politique qu'il voudrait voir suivre dans l'administration de la chose municipale. Il voudrait que Montréal jouisse de nouveau de son ancien pouvoir d'emprunt afin de terminer des travaux nécessaires. Il veut remplacer le comité exécutif par cinq commissions comprenant chacune sept membres. Il veut l'abolition de la Commission métropolitaine et l'annexion de toutes les municipalités indépendantes de l'île pour inaugurer ensuite un système d'arrondissements. Il veut la construction d'un grand bain public sur l'île Sainte-Hélène, la création d'une compagnie privée pour organiser une exposition et l'imposition d'une taxe sur les employés municipaux qui viennent d'en dehors de Montréal. Il est opposé à ce qu'un référendum ait lieu au sujet de l'heure Enfin, il a attaqué ses adversaires de la même manière qu'il l'a fait à ses assemblées précédentes.

M. Martin a accusé ses adversaires d'avoir copié le programme qu'il émettait il y a quelque temps. C'est donc que ce programme a du bon. Il a aussi de nouveau parlé du prétendu comité des "500" qui l'ont défait aux dernières élections et il a assuré que trois membres de ce comité se trouvaient dans la salle. Mais il ne les a pas indiqués. Il a aussi prétendu que ses adversaires ont moussé leurs intérêts depuis qu'il a quitté l'hôtel de ville, mais il n'a fait aucune déclaration spécifique à ce sujet.

Parlant de son programme, M. Martin dit que si Montréal doit progresser, plusieurs grands projets doivent être réalisés. Par exemple, le seul moyen de résoudre le problème des pavages est d'augmenter le pouvoir d'emprunt de la ville. Il est opposé à la loi des pavages par laquelle les propriétaires riverains sont responsables du coût de ces pavages lorsque de riches propriétaires ont joui de pavages sans qu'il leur en coûte un sou pendant 35 ans. M. Martin croit aussi qu'on peut économiser beaucoup en ne faisant pas de fondations de béton dans les rues les moins fréquentées.

L'ex-maire dit vouloir une administration plus démocratique que celle du Comité exécutif qui met la ville sous le contrôle de cinq hommes. En remplaçant ce comtié par cinq commissions composées de cinq membres chacune, les différents services seraient sous la direction des représentants du peuple et non plus sous la direction exclusive des chefs de département.

Si la ville a un surplus aujourd'hui, c'est grâce au système budgétaire qui a été introduit en 1914. M. Martin a rappelé la lutte qu'il faisait alors à M. Décary, commissaire, pour l'empêcher d'élever l'impôt foncier de $1.35 à $1.50.

En abolissant la Commission métropolitaine à laquelle M. Martin est opposé, il serait possible, dit celui-ci, d'annexer toutes les municipalités et d'établir le système d'arrondissements, ce qui serait un moyen d'épargner beaucoup sur les expropriations.

A la demande d'un auditeur, M. Martin a parlé d'une exposition à Montréal. Une commission a été nommée à ce sujet et $30,000 ont été votés pour ses frais. Mais il n'est rien résulté de tout cela et M. Martin voudrait une enquête sur l'emploi de ces subsides. Il favoriserait la création d'une compagnie privée qui s'engagerait à organiser une telle exposition à Montréal.

M. Martin adopte le cri du jour et demande plus de parcs et plus de terrains de jeu. Mais il voudrait qu'une commission permanente soit chargée de cette question afin qu'elle ne soit pas soumise aux alléas des changements dans le conseil municipal.

Parlant de la ligne de tramways sur la montagne, M. Martin n'est pas opposé à une telle ligne, mais il ne veut pas que la ville se charge de la construction d'une telle ligne. Il croit qu'elle serait appelée à devenir la ligne la plus payante de la compagnie des trawmays et que celle-ci devrait se charger de la construction nécessaire.

Feu le R. P. Ed. Cyr, c.s.c.

Le révérend Père Ed. Cyr, C. S. C., du collège de Saint-Laurent, est décédé hier, à l'Hôtel-Dieu, après une courte maladie. Il était desservant de la paroisse de Ville Modèle et assistant-aumônier au couvent de Saint-Laurent.

Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant, à 9 heures au collège de Saint-Laurent.

Mort de Gustave Geffroy

Paris, 5, (S.P.A.) — Gustave Geffroy, de l'Académie Goncourt, est mort aujourd'hui. Il était âgé de 71 ans.

Feu Mme la comtesse de Léché

Mme la comtesse de Léché, mère de Mme la baronne de Vitrolles, femme du consul de France à Montréal, est morte à Cannes.

Demain matin, à 8h., à la chapelle du Sacré-Coeur, à Notre-Dame, M. l'abbé Audouin chantera un service funèbre pour Mme la comtesse de Léché.

UNE LISTE D'ASSEMBLÉES

DES CANDIDATS A LA MAIRIE ET DE QUELQUES CANDIDATS A L'ECHEVINAGE

Voci les assemblées que M. J.-V. Desaulniers, candidat à la mairie, teindra à partir de ce soir, dans différentes parties de la ville:

Ce soir, à 8 heures: à l'assemblée de M. Hushion, salle Saint-Joseph, rue Saint-Martin, et à la salle municipale de Saint-Henri.

Mardi, 8 heures: à l'assemblée du Dr LaVigne, salle Saint-Joseph, rue Saint-Martin et à Villeray, 2515 rue Boyer.

Mercredi, 8 heures: à Notre-Dame de grâce, salle St-Raymond, angle Girouard; et au Jardin de l'Enfance de St-Jean-de-la-Croix, 2059 Saint-Laurent, près de Saint-Zotique.

Jeudi, 8 heures: chez les Syriens salle St-Nicholas, 348 Notre-Dame est, et à la salle Prince-Arthur, 29 Prince-Arthur est.

Vendredi, 8 heures: Salle Saint-Charles, No 220 Island.

Assemblées de l'ex-maire Martin:

Ce soir, 8 heures; à la salle de l'école Baril.

Mardi soir, 8 heures: en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Henri.

Mercredi, 8 heures: en la salle de l'école St-Joseph, rue St-Martin.

Jeudi, 8 heures: en la salle de Bordeaux, pour les électeurs de Cartierville, Bordeaux, Ahuntsic et le Sault au Récollet.

Samedi: assemblée non encore déterminée.

Dimanche, 2 heures: dans le quartier Montcalm.

Ce soir, à 8 heures, M. J.-B. Baillargeon, candidat à la mairie, tiendra deux assemblées dans le quartier Mercier. La première de ces assemblées aura lieu au No 99 rue Caty, No 4315 rue Azilda.

ASSEMBLEES D'ECHEVINS

Une assemblée aura lieu, ce soir, à l'école Salaberry, angle des rues Beaudry et Robin, en faveur du Dr D. Généreux, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Jacques.

Le Dr Généreux sera accompagné de MM. Fernand Rinfret, représentant de la division Saint-Jacques; C.-A. Bertrand, avocat; Bernard Bissonnette, avocat; Robert Bourassa, avocat; Dr Moïse Mercier, Achille Latreille et autres.

Ce soir, à la salle de l'école St-Stanislas, aura lieu une assemblée en faveur de M. Joseph Mercure, candidat à l'échevinage dans De-Lorimier. L'assemblée commencera à 8 heures.

Ce soir à 8 heures 15, au No 3447 de la rue Saint-Hubert, aura lieu l'ouverture officielle du comité de M. Raoul Jarry, candidat à l'échevinage, dans le quartier Villeray.

Assemblées en faveur de M. Arthur Arcand, candidat ouvrier dans le quartier Bourget.

Ecole Lartigue, lundi le 5 avril, rue Bordeaux, près Ontario; Ecole Garneau: vendredi le 9 avril, rue Visitation, près Logan; Ecole Souart: dimanche le 11 avril, rue Papineau, coin Lafontaine.

Ce soir, à 8h., à l'académie Saint-Stanislas, angle de Lanaudière et Gilford, entrée rue de Lanaudière, assemblée importante en faveur de M. Joseph Mercure, candidat à l'échevinage dans le quartier Delorimier. Les dames seront les bienvenues.

On sait que M. Mercure fait la lutte contre le leader du conseil, M. Sansregret, et que cette lutte est très contestée.

Des auteurs de chez nous

Le livre canadien a pour nous un charme particulier et une place de prédilection bien légitime. Choisissez dans la liste ci-dessous et vous serez contents de votre choix:

LES BIENHEUREUX MARTYRS *de la Compagnie de Jésus par le R. P. Frédéric Rouvier, S.J. Volume de 335 pages* $1.00

LE BIC — *Les Etapes d'une Paroisse — par M. l'abbé Joseph D. Michaud, volume de 330 pages* $1.00

NOTES HISTORIQUES SUR LA VALLEE DE LA MATAPEDIA *par le même, volume de 250 pages* $1.00

HISTOIRE DE COATICOOK *par M. l'abbé Albert Gravel, volume de 220 pages* $0.90

LA GASPESIE AU SOLEIL *par le R. F. Antoine Bernard, C.S.V., volume de 327 pages* $0.90

le R. F. Marie Victorin des E. C., volume de 300 pages $0.65

RECITS LAURENTIENS *par le même* $0.45

SUR LES REMPARTS *par M. l'abbé E.-V. Lavergne, rédacteur à l'*Action catholique, *volume de 325 pages* $0.50

MIETTES, CROQUIS ET SOUVENIRS, *par M. l'abbé Albert Gravel* $0.50

En vente au Service de librairie du Devoir, 336, *Notre-Dame est, Montréal.*

Zinovieff restera président

Moscou, 5 (S.P.A.) — Zinovieff restera président de l'Internationale communiste jusqu'au sixième congrès qui aura lieu cette année. C'est ce qui a été décidé à une réunion du comité, la semaine dernière, décision qu'on vient de faire connaitre.

Il y a un secrétariat pour chaque pays étranger. Seuls le Canada, les Etats-Unis et le Japon sont réunis sous un même secrétariat.

La campagne de M. Baillargeon

A VILLERAY ET A L'ECOLE ST-STANISLAS

M. J.-B. Baillargeon, candidat à la mairie, a tenu hier deux grandes assemblées, la première durant l'après-midi, dans la salle de l'ancien couvent de Villeray, au coin des rues Boyer et Villeray, la seconde, dans la salle de l'école Saint-Stanislas, au coin des rues Gilford et Chambord.

Les auditoires ont été nombreux et sympathiques. Les orateurs étaient MM. L.-F. Gauvreau, Arthur Geoffrion, Roméo Martel, Jules Jacob, H.-A. Lavoie et M. Baillargeon.

M. Médéric Martin a constitué la pièce de résistance des discours. M. Gauvreau a mis son auditoire en jubilation en lui narrant quelques menus faits et gestes de l'ex-maire.

M. Martin, dit-il, s'est vanté d'avoir réglé la grève des débardeurs. La seule chose qu'il ait oubliée c'est qu'il a fait baisser les salaires de ses protégés, de cinq sous de l'heure. Médéric avait convoqué les travailleurs sur le Champ de Mars. Médéric qui avait donné ordres aux agents de police, prétend M. Gauvreau, d'empêcher qui que se soi tde le suivre à l'hôtel de ville, s'en va vers les ouvriers et d'un geste large de la main, s'écrie: "Suivez-moi à l'hôtel de ville". Cela dit, il file prestement et rentre par la porte de la rue du Champ de Mars.

Les ouvriers s'avancent lentement et se trouvent en face d'un groupe d'agents qui, sur les ordres de Médéric, leur barraient la route. Les travailleurs s'indignent, protestent, crient. Alors Médéric apparait comme un sauveur, tout surpris: "Comment? La police empêche les braves ouvriers d'entrer? Mes amis les ouvriers, entrez, c'est à vous autres cet hôtel de ville."

M. Gauvreau est opposé au tramway sur la montagne. Il proteste qu'une pareille ligne de tramway ne favorise pas la population de l'est, comme on l'a prétendu. Il déclare que la ville de Montréal avant de construire un parc coûteux, devrait employer cette somme de $600,000 à construire des terrains de jeu, dans toutes les parties de la ville. Ce sont là les terrains de jeu dont nos enfants ont besoin, les seuls biens accessibles et utilisables.

Avec des terrains de jeu dans toute la ville, la population pourra chaque jour, sans se déranger, aller respirer un peu d'air pur, sans payer un sou de transport, et sans faire les frais de grande toilette. Les enfants surtout qui sont les plus intéressés, pourront jouer tout près de chez eux, à chaque jour, ce qui serait radicalement impossible à la montagne.

M. Gauvreau a fait l'historique d'une grève qui aurait eu lieu chez Baillargeon et dont les adversaires font grand état. Il y a eu une grève en effet, mais une grève purement de sympathie pour les employés d'une maison similaire et M. Baillargeon, lorsque ses employés lui ont annoncé leur mise en grève, leur a répondu: "Très bien, mes amis, faites votre devoir."

Quelque temps après, M. Baillargeon convoquait lui-même ses employés à se former en union et il versait de sa poche $500 comme fonds initial. En plus la maison Baillargeon distribue annuellement à ses employés tout montant en surplus de l'intérêt de 7 pour cent sur le capital engagé. Et l'an dernier, il versait plus de trois mille dollars que ses employés se sont partagés entre eux. Les salaires sont de 22 sous et demi de l'heure pour les apprentis, tandis que les hommes du métier gagnent régulièrement de $23 à $29 par semaine, et durant le temps de presse de $45 à $65 par semaine. En outre, la maison Baillargeon est responsable pour les objets perdus dans le déménagement. L'an dernier elle a payé $11,000 pour objets perdus durant les déménagements ou volés, et les employés sur ce montant n'ont payé qu'une centaine de dollars.

M. Baillargeon se familiarise rapidement avec les discours et il improvise maintenant avec assez de verve.

Il rappelle qu'il n'a accepté la candidature à la mairie, qu'après avoir consulté les légitimes aspirations des citoyens des autres nationalités. Lorsque M. Henry Miles s'est présenté, il a offert à M. Désaulniers, de se retirer tous deux pour laisser le champ libre à M. Miles qui personnifie, dit-il, dans toute la beauté du mot, la largeur d'esprit britannique.

M. Baillargeon se présente comme candidat ouvrier, parce qu'il a été et est encore ouvrier. Il est venu il y a un quart de siècle tenter fortune avec un petit capital. Il a travaillé de ses mains, comme un ouvrier qu'il était.

L'orateur se déclare en faveur d'unions ouvrières plus solides. "Je suis opposé à tout patron qui baisse les salaires de ses employés pour vendre ses produits à meilleur marché.

M. Baillargeon est en faveur d'une restauration du marché Bonsecours, mais il veut qu'avant d'entreprendre des travaux gigantesques au marché Bonsecours, la ville construise de nouveaux marchés à l'intérieur de la ville, et que l'on tienne compte des changements. Autrefois, alors que la ville ne s'étendait guère plus haut que la rue Ontario, le marché Bonsecours pouvait être considéré comme très central. Mais il n'en est plus ainsi, les limites ont reculé dans le nord, et les centres d'activité se déplacent peu à peu vers cette direction. Il faudrait donc ouvrir un nouveau marché dans le nord avant de songer à faire d'énormes dépenses pour le marché Bonsecours.

M. Baillargeon est contre le système de promotion par influence chez les employés municipaux. C'est le système le plus néfaste qui décourage l'employé travailleur et compétent, et qui est banni de toute maison d'affaires sérieuse. L'orateur demande qu'on établisse une pension de vieillesse surtout aux petits employés.

Il trouve que nous n'annonçons pas assez notre ville, et que la tenue d'une exposition serait une excellente chose, parce qu'elle constituerait une réclame gigantesque qui amènerait des centaines de milliers de voyageurs et qui dépenseraient des millions de dollars. Et pour annoncer Montréal il ne faudrait pas oublier sa grande caractéristique de ville bilingue et de deuxième ville française du monde entier.

M. Baillargeon demande le retour au billet ouvrier réduit durant les heures de transport des voyageurs. Si la compagnie ne peut subir cette dépense, que la ville lui abandonne le prix de la location des rues, ou que la compagnie hausse les taux durant les heures de la journée qui ne sont pas les heures de travail. Il sera nécessaire, également, de multiplier les autobus qui décongestionnent d'autant le service de tramways et qui convient mieux aux dames.

M. Baillargeon déclare que le grand Montréal sera une réalité un jour ou l'autre. Il convient d'élaborer, dès maintenant, les plans généraux de son développement, afin de prévenir des erreurs qui coûteront des millions lorsqu'il s'agira de les réparer plus tard. En plus, il faudra assainir de plus en plus notre ville, éliminer les bouges, les logis malsains, avoir des règlements de construction qui réunissent les exigences de goût et de l'hygiène.

M. Baillargeon se déclare indépendant de tous les trusts, combines. Ses titres à se présenter à la mairie c'est le commerce qu'il a fait naître.

Au nord de Calcutta

Londres, 5 (S.P.A.) —Vingt-trois personnes ont été tuées et un grand nombre blessées au cours des combats qui font rage, au nord de Calcutta, entre mahométans et bouddhistes. Mais il est difficile d'obtenir des détails complets sur les événements qui ont lieu actuellement et on ne connait pas encore bien la cause immédiate du combat.

Aux Indes

Calcutta, 5 (S.P.A.) — La situation s'est beaucoup améliorée et les combats sont terminés, entre mahométans et bouddhistes, depuis que les troupes font la patrouille des rues. Il y a eu trois cents arrestations de combattants. La loi martiale n'a pas été proclamée.

Par le canal de Panama

Panama, 5 (S.P.A.) — Les transports commerciaux par la voie du canal de Panama pendant le mois de mars ont atteint le même record qu'en décembre 1923, 506 navires ont passé par le canal, a-t-on annoncé aujourd'hui. Toutefois, les recettes ont été inférieures de $137,483 à celles de décembre qui s'étaient montées à $2,338,729.

Les directeurs du canal ont attribué la présente augmentation du mouvement normal du commerce plutôt qu'à des transports plus importants d'une marchandise quelconque.

L'Allemagne et la Société des nations

Paris, 5 (S.P.A.) — Le *Matin* dit que M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, au cours d'un entretien avec M. Briand, a dit à ce dernier que le ministre des affaires étrangères Stresemann voudrait avoir des renseignements exacts sur la composition de la commission qui va étudier à Genève le projet d'élargissement du conseil de la Société des nations.

Le journal apprend que le ministère allemand des affaires étrangères est surtout désireux que l'on définisse clairement le statut des délégués allemands à la commission.

"Enfin", dit le *Matin*, "le Reich, et c'est sa principale préoccupation, désire savoir aussitôt que possible quelle attitude la France et l'Angleterre adopteront en ce qui concerne l'admission de l'Espagne et du Brésil au conseil."

Le journal déclare que ces mêmes questions ont aussi fait le sujet d'une conversation entre M. Briand et l'ambassadeur d'Angleterre. Les discussions seront suspendues pendant les vacances de Pâques, mais elles seront reprises plus tard par l'entremise des diplomates.

Changements dans les journaux

A l'*Evénement* et au *Progrès du Golfe*

Québec, 5. (D.N.C.) — *L'Evénement* de samedi matin annonce des changements dans son personnel d'administration et de rédaction.

M. Florian Fortin, directeur-gérant de *l'Evénement* depuis six ans, quitte ce journal et part de Québec pour prendre un poste analogue dans un autre journal quotidien à l'extérieur. M. Florian Fortin était autrefois à la *Tribune*, de Sherbrooke. Il y retourne.

M. J.-H. Fortier, propriétaire et directeur général de l'*Evénement*, y prend le poste d'administrateur général. M. P.-G. Jalbert devient administrateur et M. Emile Castonguay, chef des services de publicité et des impressions.

A la rédaction de l'*Evénement*, M. Edouard Fortin, autrefois de l'*Eclaireur* de Beauceville, et qui était secrétaire de rédaction (*managing editor*), de *l'Evénement* depuis deux ans, retourne à son poste à l'*Eclaireur*, où sont imprimés aussi le *Peuple*, le *Mégantic*, la *Parole* et la *Voix sociale*, tous des hebdomadaires régionaux.

M. J.-E. Barnard reste directeur de la rédaction et M. Edmond Chassé chef d'information de l'*Evénement*.

M. EUDORE COUTURE QUITTE POUR UN TEMPS LE *PROGRES DU GOLFE*

Rimouski, 5. (D.N.C.) — M. Eudore Couture, notaire, qui dirigeait et rédigeait le *Progrès du Golfe*, ici, depuis seize ans, annonce qu'il quitte ce poste pour quelque temps — "quelques semaines ou, si possible, quelques mois", — et que son remplaçant sera M. H.-E. Noël, avocat de Rimouski.

"*Le Progrès du Golfe*... demeurera impartial, libre et indépendant", dit M. Couture dans l'article où il annonce sa retraite temporaire.

On sait que ce journal est l'un des hebdomadaires les plus alertement rédigés de la province.

L'APPLICATION DE LA LOI VOLSTEAD

Washington, 5 (S.P.A.)—Les partisans du régime humide, qui mènent actuellement au Sénat une campagne pour la modification de la loi Volstead, ont été soumis à une rude épreuve.

En premier lieu, la sous-commission juridique a refusé de citer d'autres témoins que les fonctionnaires du gouvernement aux débats qui doivent commencer lundi.

En second lieu, le gouvernement vient de ratifier un redoublement de rigorisme de la loi Volstead, considérant que c'est le moyen le meilleur pour assurer une application plus parfaite de la loi de prohibition.

Cette mesure, recommandée par M. Andrews, secrétaire-adjoint au trésor, a été soumise par le sénateur Goff, de l'est de la Virginie, républicain.

Ce projet sera renvoyé à la sous-commission juridique. On s'attend à ce que les "secs" insistent sur son adoption, en même temps qu'ils rejetteront les projets plus libéraux des sénateurs Edge, du New-Jersey, Bruce, du Maryland, et Edwards, du New-Jersey.

D'après la décision de la sous-commission, si ces sénateurs insistent pour produire des témoins autres que des fonctionnaires du gouvernement, ils se verront dans l'obligation de les faire venir à Washington à leurs propres frais.

Cette mesure a provoqué le mécontentement du sénateur Edge, qui a accusé la sous-commission de partialité en faveur des "secs", et d'empêcher les "humides" de fournir "des renseignements précieux".

Les amendements proposés par M. Andrews ont, avant tout, pour but de couper toutes les sources d'approvisionnement de boissons alcooliques. Ils envisagent même l'éventualité de visites domiciliaires, et prévoient des peines importantes pour les contrefaçons de permis, d'ordonnances, la fabrication, la vente et le transport d'alcool fabriqué avec de l'alcool dénaturé ou du rhum. Il prévoient également la déclaration de toute installation et tous appareils destinés à la fabrication de la bière, et la mise sous la surveillance du gouvernement, de toutes les installations pour la fabrication des boissons à base de céréales.

Ils prévoient de plus la saisie immédiate de tout véhicule pris avec un chargement de spiritueux.

L'évacuation de la Sarre

Paris, 5 (S.P.A.) — Les troupes françaises cantonnées dans la vallée de la Sarre se retirent graduellement à mesure que la commission de la Sarre recrute et organise un détachement de gendarmerie.

Il restera un certain nombre de troupes dans le bassin, mais elles quitteront aussi rapidement qu'on pourra les remplacer par les gendarmes nécessaires au maintien de l'ordre.

Douze bombes sur Pékin

Pékin, 5 (S.P.A.) — Deux avions mandchous ont lancé une douzaine de bombes près d'une foule qui était réunie ici afin d'assister à une cérémonie. Personne n'a été atteint. L'explosion de ces bombes a causé une panique.

Conflagration au Caire

Le Caire, Egypte, 5 (S. P. A.) — Trente-deux personnes sont mortes et quatre mille sans abri à la suite d'un incendie qui a ravagé tout le district de Tantah. Le feu a duré de samedi midi à dimanche matin. Six cents douze maisons ont été détruites.

Les travaux à l'entrepôt "B"

INSTALLATION DE CHAINES A GODETS. — NOUVELLES GALERIES DE DISTRIBUTION

Les travaux qui sont actuellement en cours à l'entrepôt "B" ont pour objet d'augmenter de moitié la capacité de chargement de cet entrepôt. Vers la mi-mai, deux premières chaines à godets d'une capacité de soixante mille boisseaux à l'heure seront prêtes à fonctionner. En tout, on ajoutera six chaines à godets à l'entrepôt "B". Ces chaines seront installées dans deux galeries tôlées. L'une de ces galeries, qui sera à deux "ponts", recevra quatre chaines. Les six nouvelles chaines de l'entrepôt "B" distribueront le grain à raison d'un million de boisseaux par journée de dix heures de travail. L'érection des nouvelles galeries de distribution de l'entrepôt "B" coûtera environ $400,000.

Grâce à ces améliorations, l'entrepôt "B" possèdera un outillage qui lui permettra de rivaliser avec l'entrepôt No 3. L'entrepôt No 3 est celui qui a la plus forte capacité de chargement à l'heure.

Les nouvelles galeries de distribution de l'entrepôt "B" mesureront six cents pieds de longueur. A la galerie à deux ponts, les navires pourront recevoir le grain de quatre conduits à la fois, ce qui leur assurera un chargement d'au moins soixante mille boisseaux à l'heure.

LE *MAJESTIC*

Le *Majestic*, de la compagnie White Star, a appareillé à New-York samedi matin et s'est mis en route pour Cherbourg et Southampton. Au nombre de ses passagers on compte M. Charles Lanctôt, assistant procureur général de Québec, M. et Mme Donat Raymond, de Montréal.

A BORD DU PAQUEBOT *FRANCE*

Trois cents membres de l'association américaine des hôteliers font en ce moment la traversée à bord du paquebot *France*, de la Compagnie générale transatlantique. Ce paquebot a appareillé à New-York samedi.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

Le *Montcalm*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Saint-Jean à trois heures hier matin. Ce paquebot venait de Liverpool, de Belfast et de Greenock.

L'*Alaunia*, de la compagnie Cunard, a fait escale à Halifax hier matin. Ce paquebot venait de Liverpool et de Belfast. Il se rend à New-York. Le train spécial qui attendait les passagers arrivera à Montréal cet après-midi ou ce soir.

Le *Cameronia*, de la compagnie Anchor, a fait escale à Halifax samedi soir. Ce paquebot, qui venait de Glasgow et de Moville, est reparti pour New-York hier matin.

L'*Athenia*, de la compagnie Anchor, est en route pour Halifax. Ce paquebot est parti de Glasgow samedi. Il a fait escale à Londonderry.

L'*Empress of Canada*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Yokohama à six heures vendredi matin.

Le *Doric*, de la compagnie White Star, est parti de Halifax à quatre heures quinze, hier matin. Ce paquebot, qui est en route pour Liverpool, commence la dernière traversée de son programme d'hiver.

Le *Carinthia*, de la compagnie Cunard, est parti de New-York samedi. Ce paquebot fera escale à Halifax, puis se mettra en route pour la Méditerranée.

L'*Empress of Scotland*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Balboa vers quatre heures, samedi après-midi. Ce paquebot aura terminé son voyage autour du monde dans quelques jours.

L'*Empress of France*, du Pacifique Canadien, est arrivé à Naples samedi mtin. Ce paquebot est à effectuer une excursion en Méditerranée.

IMP. ALLIÉS — SYNDICATS CATHOL. NATIONAUX — MONTREAL CAN. — No 2

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique national des plombiers ne s'assemblera pas ce soir, à cause du Lundi de Pâques. La prochaine réunion n'aura lieu que le 12 avril prochain. Les membres sont priés d'en prendre note.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Ce soir, à 8 h. 15 p.m., salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny est, assemblée du syndicat catholique national des journaliers. M. J. B. Délisle, agent d'affaires, donnera un très intéressant rapport. Rapport des officiers. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

PRESSIERS DE JOURNAUX

Le syndicat No 2 des pressiers de journaux se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 3, édifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny, est. Rapport de M. J. Comeau, Rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

EUCHRE DU TEXTILE

C'est mercredi soir, qu'a lieu à la salle paroissiale de la Nativité d'Hochelaga, le premier grand Euchre annuel des syndicats catholiques nationaux des ouvriers et ouvrières de l'industrie textile. Le comité a terminé son travail d'organisation. Le succès promet d'être considérable. Les prix sont de belle valeur et très nombreux. Il y aura musique d'orchestre au cours de la soirée. Tous les amis du mouvement ouvrier catholique sont priés d'assister en grand nombre.

EUCHRE DES EMPLOYES DE MAGASIN

Le grand Euchre social et musical organisé par le syndicat No 1 des employés de magasin (employés de Dupuis Frères) a lieu mercredi soir, à la salle Lafontaine, rue Sherbrooke est. Cette soirée sera l'un des plus beaux succès du genre. On profitera de l'occasion pour tirer le magnifique couvre-pied, mis en râfle depuis quelque temps. M. A. J. Dugal a accepté de patroner le Euchre. Joli programme musical. Tous les amis des employés de magasin syndiqués sont invités à la soirée.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS
Anatole Vanier — Guy Vanier
Tél. Havre 2841 — 97 Saint-Jacques

Baril & Tousignant
AVOCATS
Tél. Main 3264 — 90 St-Jacques, Ch. 702
D. BARIL, B.S. L.L.D. — E. TOUSIGNANT, BA., L.L.D.

Jacques Cartier, LL. L. — Tél. Main 5528
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83 ouest rue Craig — Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 — 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL.L. L. Guérin, LL.L.
P. Panet-Raymond, LL.L.

MAURICE DUPRE, L. LL., C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'Etude
Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent
Immeuble Morin
111, COTE DE LA MONTAGNE
Téléphone 212 et 213
QUEBEC

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES,
Tél. Main 3963-4553 — MONTREAL

COMPTABLES

LARUE & TRUDEL
COMPTABLES INCORPORES
(Chartered Accountants)
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
802, Edifice Insurance Exchange
MONTREAL
Bureau à Québec : 71, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE
Edifice Chambre de Commerce
Harbour 3078 — 17 St-Jacques

Cadres! Miroirs! Moulures!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail.
Bureau et Magasin: 68, rue St-Laurent — Manufacture: 7, rue Clark
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 7217-7218

Café St.-Jacques
321 STE-CATHERINE EST, coin St-Denis
Cuisine canadienne-française
Repas : 50c, avec bière et vin compris.
Table d'hôte et à la carte.
9-4-26

BUREAUX DE LA "LA SAUVEGARDE" MONTREAL

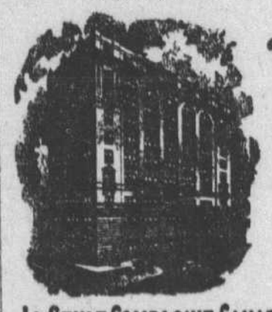

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
"La Sauvegarde"
POLICES MODERNES
AVANTAGES INCONTESTABLES
SÉCURITÉ ABSOLUE
LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Electeurs du quartier St-Denis
vous donnez un bon vote en votant pour le notaire
J. M. Savignac
LE 12 COURANT
Comité : 181 rue Des Carrières. — Tél. Belair 3866

Meubles
Les Meilleures Occasions
Economisez 35% à 50% sur vos achats.
Meubles de Maisons
Mobiliers complets et désassortis, Lits, Matelas, Chesterfields, Tapis, etc.
Pianos, Coffres-Forts
Pianos carrés, droits, automatiques, électriques, orgues, harmoniums, etc.
Meubles de Bureaux
Pupitres plats "Office", "System", Tables, Bureaux de clavigraphes, Filières, etc.
Vente Privée tous les Jours
Les Enchères BAILLARGEON
Limitée
OU LES BONS MEUBLES COUTENT PEU
329 rue Ontario Est,
près Saint-Denis

Les beautés de la Nouvelle-Angleterre

Les sites de la Nouvelle-Angleterre sont difficiles à surpasser quant à la beauté paisible et accueillante, et le meilleur moyen d'en jouir est de prendre le chemin de fer Pacifique Canadien de Montréal à Boston. D'abord, on traverse le majestueux Saint-Laurent puis l'on a un avant-goût de ce qui nous attend dans les paysages agrestes des cantons de l'est. L'on atteint ensuite un territoire montagneux que le train coupe pour entrer dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Et c'est une succession de lacs, de montagnes, de vastes plaines parsemées de fermes, de petits villages et de charmantes petites villes rurales nichées dans des bocages, jusqu'à ce qu'on atteigne aux centres manufacturiers, ces bourdonnantes ruches industrielles. L'on a donc là tous les attributs de la campagne et les scènes urgaines, les uns conduisant graduellement aux autres jusqu'à ce que le train parvienne enfin à son terminus de Boston.

Tracez votre itinéraire à la gare Windsor, ou bien écrivez ou téléphonez à n'importe quel agent du chemin de fer Pacifique Canadien ou à M. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143 rue Saint-Jacques, téléphone HArbour 4211. (réc.)

Vous qui aimez voyager

Vous aimez à voyager, à contempler les beautés et les merveilles de la nature, et vous êtes en quête d'un voyage nouveau et enchanteur?

Si vous n'avez jamais connu l'enchantement des montagnes rocheuses, vous ignorez beaucoup des splendeurs de notre pays. L'excursion triangulaire en Colombie-Britannique, objet actuel de la vive attention du public, s'offre à vous.

Pour jouir au possible d'un congé, suivez la route transcanadienne du chemin de fer National du Canada. Vous partez de Montréal et arrêtez à toutes les stations intermédiaires intéressantes sur la route. Le parc national Jasper, — où commence le fameux "tour triangulaire" — est la plus vaste retraite sauvage au monde: 4,400 milles carrés de montagnes, de rivières, de lacs, de glaciers, de canons et de cascades d'une beauté quasi stupéfiante. Le chalet rustique du parc Jasper, célèbre centre de ralliement des alpinistes canadiens, peut loger 350 personnes.

En quittant Jasper, vous passez le mont Robson, le plus haut pic des Rocheuses canadiennes; puis vient le village indien de Kitwanga, avec ses curieux poteaux totems et ses reliques indiennes. A Prince Rupert, vous avez le choix entre une excursion spéciale à Alaska et l'avantage de pensionner sur le navire pendant l'excursion de trois jours sur la fameuse mer abritée si pittoresque de la côte nord du Pacifique, jusqu'à Vancouver, Victoria, Portland ou Seattle. Au retour, le train suit les splendides et sinueuses rivières Fraser et Thompson avec leurs falaises brillamment coloriées de rouge, de gris et de jaune, repasse par le parc national Jasper et revient à temps à Montréal.

Même si vous avez beaucoup vu, cette excursion si complète offre des beautés qui lui sont propres. Il y aura taux réduits de touristes à partir du 1er mai avec limite extrême de retour au 31 octobre sur le chemin de fer National du Canada.

On peut obtenir des renseignements complets, des brochures illustrées et des billets de M. O. Dafoe, agent des voyageurs en ville, 230 rue Saint-Jacques, (Main 4731) ou du plus proche agent du chemin de fer National du Canada. (réc.)

ANNONCE MUNICIPALE

Elections Municipales

BUREAUX de RENSEIGNEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des BUREAUX DE RENSEIGENMENTS ont été établis par la Cité dans les différents quartiers, comme suit:

Quartiers:

VILLE-MARIE—Bureau du Greffier, Hôtel de ville.
SAINTE-ANNE—Poste de pompiers No 3, 116, rue Young.
SAINT-JOSEPH—Poste de police No 8, 304, rue des Seigneurs.
SAINT-GEORGES—Poste de pompiers No 25, 58, rue Drummond.
SAINT-LAURENT—Poste de police No 5, 102, rue Chenneville.
CREMAZIE—Bain Saint-Louis, 155, rue Ontario Est.
SAINT-JACQUES—Poste de police No 3, 636, rue Ontario est.
BOURGET—Cour de la Corporatoin, 1900, avenue de Lorimier.
PAPINEAU—Bain Laviolette, 1570, avenue de Lorimier.
SAINTE-MARIE—1348, rue Sainte-Catherine Est.
SAINT-GABRIEL—Cour de la Corporation, 700, rue du Grand-Tronc.
STE-CUNEGONDE—Ancien hôtel de ville, 292, rue Workman.
SAINT-ANDRE—Poste de police No 10, 791, rue Sainte-Catherine ouest.
SAINT-LOUIS—907, boulevard St-Laurent.
LAFONTAINE—486, rue Roy Est.
SAINT-EUSEBE—Poste de police No 13, 2210, rue Frontenac.
PREFONTAINE—2239, rue Ontario Est.
HOCHELAGA—Poste de police No 11, 1720, rue Ste-Catherine Est.
MAISONNEUVE—Poste de pompiers No 45, 2666, rue Ontario Est.
MERCIER—Poste de police No 26, 99, rue Caty.
SAINT-PAUL—Poste de police No 25, 274 boulevard Monk.
SAINT-HENRI—Poste de police No 17, 1942, rue St-Jacques.
NOTRE-DAME-DE-GRACE — Poste de police No 23, 1, rue Botrel.
MONT-ROYAL—Poste de police No 18, 359, rue Gatineau.
ST-JEAN-BAPTISTE—Poste de police No 14, 458, rue du Parc LaFontaine.
LAURIER—49, rue Villeneuve Ouest.
SAINT-DENIS—390, rue DeLanaudière.
DELORIMIER—Poste de police No 19, Coin Mont-Royal et Des Erables.
SAINT-MICHEL—Poste de police No 20, Coin Laurier et St-Laurent.
SAINT-JEAN—2795, boulevard St-Laurent.
SAINT-EDOUARD—Cour de la Corporation, 352, rue DeFleurimont.
MONTCALM—6515, avenue Papineau.
ROSEMONT—Poste de police No 22, 1639, rue Masson.
VILLERAY—Poste de police No 29, Coin Jarry et St-Hubert.
AHUNTSIC—Poste de police No 27, 6431, rue Lajeunesse.

Et que ces bureaux seront ouverts entre une heure de l'après-midi et dix heures du soir, les 3, 5 et 6 AVRIL courant; entre dix heures de l'avant-midi et dix heures du soir, les 7, 8, 9 et 10 AVRIL courant; et, entre neuf heures de l'avant-midi et huit heures du soir, le 12 AVRIL courant.

Les personnes préposées à ces bureaux sont pourvues de la liste électorale, des plans des arrondissements de votation, de la liste des bureaux de votation, etc., et se feront un plaisir de donner aux électeurs tous les renseignements que ceux-ci pourraient désirer.

J.-Etienne GAUTHIER,
Assistant-greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de ville,
Montréal, le 3 avril, 1926.

ANNONCE MUNICIPALE

Résultat de la nomination pour les charges de MAIRE ET D'ECHEVINS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de MAIRE de la Cité de Montréal, et la charge d'ECHEVIN, pour les divers quartiers de ladite Cité, a eu lieu durant les heures de bureau, entre le vingt-troisième jour de mars dernier, à midi et le troisième jour d'avril courant, à midi, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, avec le résultat suivant:—

MAIRIE

BAILLARGEON, Jean-Baptiste, entrepreneur, 3965 rue Saint-Denis.
DESAULNIERS, Joseph-Victor, gérant, 3005 boulevard Décarie.
MARTIN, Honorable Médéric, bourgeois, 929 rue Logan.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

ECHEVINS

QUARTIER VILLE-MARIE

BRODEUR, Joseph-Adélard-Azarie, avocat, 3445 rue Saint-Denis.
FORTIN, Tancrède, avocat, 5309 avenue du Parc.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINTE-ANNE

O'CONNELL, Thomas, entrepreneur, 383 rue Mountain.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINT-JOSEPH

HUSHION, William James, marchand, 361 avenue Oxford.
LAVIGNE, Léonide-François, médecin, 801 Notre-Dame Ouest.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-GEORGES

BOGUE, D'Arcy-Denis, marchand, 8 avenue Amesbury.
MORGAN, Théodore Gold, marchand, 1 Place Chelsea.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-LAURENT

RUBENSTEIN, Louis, manufacturier, 699 rue Saint-Urbain.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER CREMAZIE

LEVINE, Julius, marchand, 475 rue Melrose.
MONETTE, Joseph, entrepreneur, 32 carré Saint-Louis.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-JACQUES

CHARTIER, Joseph, entrepreneur, 528 rue du Parc Lafontaine.
GENEREUX, Damase, médecin-vétérinaire, 1770 rue Amherst.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER BOURGET

ARCAND, Arthur, constructeur, 1006 rue Sherbrooke Est.
LANGLOIS, Ernest, marchand, 820 rue Ontario Est.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER PAPINEAU

EMOND, Honoré, entrepreneur-plombier, 1226 rue Maisonneuve.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINTE-MARIE

GIGNAC, Oscar, boucher, 1660 rue Dufresne.
QUINTAL, Henri-Adonai, médecin, 1331 rue Sainte-Catherine Est.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-GABRIEL

HOGAN, Francis Joseph, marchand, 551 rue du Grand-Tronc.
TURGEON, Edgar, dentiste, 412 rue Centre.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINTE-CUNEGONDE

GABIAS, Joseph-Maurice, agent, 97 rue Coursol.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINT-ANDRE

MATHEWSON, James Arthur, avocat, 23 avenue Highland.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINT-LOUIS

MURPHY, Joseph, entrepreneur, 203 rue Jeanne-Mance.
SCHUBERT, Joseph, secrétaire, 986 rue Cadieux.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER LAFONTAINE

Trépanier, Léon, publiciste, 371 rue Sherbrooke Est.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINT-EUSEBE

MATHIEU, Alfred, peintre, 2260 rue Bercy.
RIEL, Joseph-Wilfrid, buandier, 2255 rue Sheppard.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER PREFONTAINE

LALANCETTE, Georges, briquetier, 3632 rue Rouen.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER HOCHELAGA

DESROCHES, Alphonse-Avila, bourgeois, 1426 rue Valois.
PORTUGAIS, Raoul, boucher, 1855 rue Sainte-Catherine Est.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER MAISONNEUVE

LALIBERTE, Edgar, avocat, 553 boulevard Pie IX.
LALONDE, Oscar, bourgeois, 2941 rue Adam.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER MERCIER

DUPERE, Abraham, bourgeois, 4474 rue Notre-Dame Est.
VAILLANCOURT, Arthur, menuisier, 109 rue Joffre.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-PAUL

ANGRIGNON, Jean-Baptiste-Arthur, boucher, 26 rue Jolicoeur.
BONNIER, Joseph-Arsène, entrepreneur de pompes funèbres, 2260 rue Jacques-Hertel.
ROBILLARD, Emile, électricien, 225 rue Hamilton.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-HENRI

BEDARD, Joseph-Hercule, courtier d'assurance, 200 Square Sir Georges-Etienne-Cartier.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRACE

BRODIE, William Albert, bourgeois, 189 avenue Monkland.
WATSON, Walter Albert, manufacturier, 420 avenue Hampton.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER MONT-ROYAL

ROCHON, Jean-Baptiste, bourgeois, 267 rue Decelles.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

LANDRY, Arthur, entrepreneur de pompes funèbres, 157 rue Rachel Est.
VANDELAC, Georges, directeur de funérailles, 1330 rue Cadieux.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER LAURIER

SCHWARTZ, Bernard, agent de billets de voyage par eau, 1762a avenue Esplanade.
TURCOT, Napoléon, entrepreneur-plombier, 192 boulevard Saint-Joseph Ouest.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-DENIS

SAVARD, Joseph-Alonzo, agent d'assurance, 409 rue Mont-Royal Est.
SAVIGNAC, Joseph-Marie, notaire, 4509 rue Saint-Denis.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER DELORIMIER

MERCURE, Joseph, bourgeois, 4086 rue Delorimier.
SANSREGRET, Joseph-Edmond, épicier, 1835 rue Saint-Jérôme.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-MICHEL

HOGUE, Martial, tailleur, 2138 boulevard Saint-Laurent.
HOLLAND, Thomas James, voyageur de commerce, 5652 avenue du Parc.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-JEAN

MONGEON, Alexandre, marchand, 125 rue Beaubien Est.
POULIN, Ernest, médecin, 2942 boulevard Saint-Laurent.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-EDOUARD

CARMEL, Victor, bourgeois, 2848 rue Saint-Hubert.
DUBREUIL, Joseph-Magloire, entrepreneur de pompes funèbres, 2744 rue Saint-Hubert.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER MONTCALM

TESSIER, Alphonse-Dolphis, médecin, 5910 avenue Papineau.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER ROSEMONT

DRUMMOND, James Newton, cultivateur, 4015 boulevard Rosemont.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

QUARTIER VILLERAY

FILION, Ovila, entrepreneur, 7227 rue Saint-Denis.
JARRY, Raoul, agent, 3416 rue Saint-Hubert.
ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER AHUNTSIC

LEGAULT, Alfred, agent d'assurance, 1212 boulevard Gouin Est.
étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

L'électeur ne doit voter qu'une fois pour la charge de maire, et, pour celle d'échevin, qu'une fois dans chaque quartier où il a droit de vote.

Le votant entrera dans l'un des compartiments et fera une croix, avec le crayon qui y sera déposé à cet usage, dans le carré vis-à-vis le nom du candidat pour qui il veut donner son suffrage.

Le votant pliera ensuite son bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'annexe puisse en être détachée sans déplier le bulletin; puis il remettra le bulletin ainsi plié au sous-officier-rapporteur, qui le déposera dans la boîte du scrutin après en avoir détaché l'annexe. Le votant sortira alors immédiatement du bureau de votation.

Si un votant gâte par inadvertance un bulletin de vote, il pourra le remettre au sous-officier-rapporteur, qui, s'étant assuré du fait, lui en donnera un autre.

Les électeurs sont prévenus que, s'ils font plus d'une croix vis-à-vis du nom du candidat pour qui ils désirent voter ou font sur le bulletin quelque marque au moyen de laquelle le secret de leur vote peut être connu, ce bulletin sera nul et ne sera pas compté.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de votation, ou dépose frauduleusement dans la boîte du scrutin quelque papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur, il sera passible d'une amende de cinq cents piastres ou d'un emprisonnement de six mois.

AVIS PUBLIC est en outre donné, par les présentes, que l'élection pour les charges de maire et d'échevin pour les divers quartiers de la Cité aura lieu

LUNDI, LE 12e JOUR D'AVRIL COURANT

et que les polls seront ouverts ce jour-là, dans lesdits quartiers, de 9 heures de l'avant-midi à 8 heures du soir.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de ville,
Montréal, 3 avril, 1926.

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Officier-rapporteur.

La conférence sur l'éducation

PROGRAMME REVISE DES SEANCES QUI AURONT LIEU DU 5 AU 10 AVRIL A MONTREAL

Voici le programme revisé de la conférence nationale d'éducation et de civisme qui aura lieu à Montréal du 5 au 10 avril.

Lundi, 5 avril: réception donnée par M. E. W. Beatty, président du comité de la conférence en l'honneur des orateurs et des délégués, sous le patronage de lord Byng.

Mardi, 6 avril: 10h. 30 du matin, présidence de M. Edouard Montpetit. Orateurs: sir M. John Adamd, et M. Etienne Gilson, professeur à la Sorbonne. Sujet: *le thomisme.*

Secrétaire pour toutes les discussions de langue française: M. le chanoine Chartier.

2h. p.m. Président: M. Aurélien Bélanger. Orateur: le R. F. Marie-Victorin. Sujet: *la culture de l'esprit et les sciences d'observation.*

3h. 30: *The study of English.* Président: l'abbé McShane, curé de Saint-Patrice. Secrétaire: Mme Ira-A.-MacKay, Montréal.

4h. p.m. Réunion du conseil national d'éducation.

8h. 30. M. Vincent Massey souhaitera la bienvenue aux délégués. Orateurs: M. le sénateur Belcourt, *la formation d'un esprit canadien au moyen de l'éducation;* le Dr H. M. Tory, président de l'Université d'Alberta, *Education as a factor in mutual understanding.*

Mercredi, 7 avril, 10h. 30 a.m.: Président, sir Robert Falconer. Orateur: Dr Clarence Webster, Shédiac, N.-B. Sujet: *Ideals in Education.* Discussion. Secrétaire, Mlle Isabel Brittain, High School, Montréal.

Midi: Déjeuner offert par l'Université de Montréal aux orateurs de France.

4 h. — Réunion générale de la conférence: élection des officiers du conseil, etc.

8 h. 30. — Président, Mgr A.-J.-V. Piette, recteur de l'Université de Montréal. Orateurs: M. Jean Bruhnes, du Collège de France, sur *la géographie humaine;* le Dr Thomas-Hunt Morgan, de l'Université de Colombia, *The outlook of Biology.*

Jeudi, 8 avril:

10 h. 30. — Président: M. J.-M. MacDonell. Orateurs: Le Dr T. R. Glover, du collège St-Jean, Cambridge; sujet: *The roots of European culture; Greek Freedom and Greek Thought.* Discussion. Secrétaire: le prof. W. T. Waugh, de McGill.

2 n. — Président: le sénateur Dandurand. Le Dr H. Baril, de l'Université de Montréal, parlera du *Travail de laboratoire.* Discussion.

3 h. 30. — Président: M. R. E. Howe, principal du *High School* de Westmount. Le prof. W. D. W. Woodhead, traitera le sujet suivant: *The Neglect of Greek;* discussion. M. W. R. E. Willians, principal de l'école Mont-Royal, agira comme secrétaire.

8 h. 30. — Président, sir Arthur Currie. La duchesse d'Atholl présentera M. le sénateur André Honnorat, ex-ministre de l'éducation en France, qui traitera ce sujet: *La culture française.*

Vendredi, le 9 avril.

9 h. — Président: M. le sénateur Beaubien. M. Henri Dombrowski, de l'Université de Montréal, parlera de l'*organisation de l'enseignement littéraire.* Discussion.

10 h. 30. — Président, M. E. W. Beatty. Le Dr R. Tait McKenzie, de l'Université de Pennsylvania: *The Fonction and limits of sports in education.* Discussion.

Mlle E. M. Cartwright, de McGill, agira comme secrétaire.

2 h. — Président, R. P. Marcotte, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa. Le Dr Joseph Nolin, de l'Université de Montréal: *Concordance de l'enseignement supérieur avec l'enseignement secondaire. Discuss- l'enseignement secondaire.* Discussion.

3 h. 30. — Président, Dr Frédéric Pelletier. Orateur, sir Hugh Percy Allan: *Music as a National Discipline.* Discussion. Le Révérend Richards Roberts agira comme secrétaire.

Soirée libre.

Samedi: 10 avril. —

10 h. — Réunion du comité exécutif du Conseil national d'éducation.

Conférence spéciale sur l'éducation musicale: Vendredi, 9 avril, au Royal Victoria College:

9 h. — Assemblée des représentants spéciaux à la conférence musicale.

3 h. 30. — Assemblée de la conférence, sous la présidence du Dr Fréd. Pelletier. Sir Hugh Allen parlera.

Samedi, 10 avril. —

9 h. — Démonstration des méthodes dans l'enseignement musical.

11 h. — Assemblée des représentants spéciaux à la conférence musicale.

8 h. — Au Forum.

Sous la présidence de M. Arthur Letondal, concert par un choeur de 500 jeunes élèves. Orateur, sir Hugh Allen.

Mort de Mme Léon Lachapelle

Samedi matin, 27 mars, décédait à Saint-Remi de Napierville, après une courte maladie, madame Léon Lachapelle, née Délina Biscornet, de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 29 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Lui survivent, ses deux fils: Armand, employé au bureau du grand connétable Cinq-Mars et du greffe de la paix; Rodolphe, négociant, demeurant à Plattsburg, N.-Y.; trois filles: Soeur Marie-Catherine du Sacre-Coeur, supérieure au couvent de Sainte-Elisabeth du Portugal; Soeur Marie-Rébecca du couvent de Lachine, et Mme René Vallée, de Montréal.

La famille offre ses plus sincères remerciements à ceux qui lui ont témoigné des sympathies dans ce deuil.

L'Oeuvre des tabernacles

Le 9 avril, l'Oeuvre des Tabernacles célébrera le soixantième anniversaire de sa fondation. La cérémonie commencera à 3h. 30, à la chapelle de la Congrégation de Notre-Dame, 1010, rue Sherbrooke ouest. Elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, archevêque de Tarona.

Les articles de culte confectionnés par les dames de l'Oeuvre seront exposés à la salle des réunions.

Les agrégés, les amis de l'Oeuvre sont cordialement invités.

Au collège Ste-Marie

Les élèves du collège Ste-Marie sont depuis hier matin en vacances.

A l'occasion des grandes fêtes qui furent célébrées pour la béatification des martyrs canadiens ainsi que de la visite de plusieurs dignitaires ecclésiastiques, les élèves avaient obtenu un certain nombre de congés qui seront au bénéfice des vacances de Pâques. De ce fait les pensionnaires resteront dans leurs familles jusqu'au 12 avril, lundi soir; les demi-pensionnaires et les externes rentreront pour la classe du lendemain, à 8 heures et demie.

Les *Cloches de Corneville*

Demain soir au Monument National, reprise des *Cloches de Corneville,* par la Société Canadienne d'opérette. Ce sera en même temps le gala des Beaux-Arts. M. Athanase David sera présent.

Billets au bureau de la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue Sain.-Denis, Est 3051, ou chez Bouvier, Ltée, 452, Ste-Catherine est, Est 1752, ou Raoul Vennat, 3770, rue Saint-Denis, Est 0822.

Société d'une messe

M. l'abbé Thomas Gravel, ancien curé de Saint-Bonaventure, décédé aux Eboulements le premier d'avril, était membres de la Société d'une messe.

Albert VALOIS,
chanoine, chancelier.

Le tramway de ville Mont-Royal

Depuis hier matin, la Cie des Tramways de Montréal a inauguré un nouveau service pour Ville Mt-Royal.

Ce nouveau circuit commence à l'intersection de l'avenue de Beaumont et de l'avenue du Parc, suit l'avenue de Beaumont jusqu'au Chemin Graham, puis le Chemin Graham jusqu'au Parc Connaught qui se trouve voisin de la gare du Chemin de fer National dans Ville Mt-Royal.

Les tramways du nouveau circuit laissent Ville Mont-Royal à toutes les heures et à tous les vingt minutes entre chaque heure.

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

La prochaine Semaine Sociale française

PROGRAMME DES LECONS ET CONFERENCES

C'est au Havre, du 2 au 8 août 1926, que se tiendra, sous la haute présidence de S. G. Mgr DuBois de la Villerabel, archevêque de Rouen, la prochaine Semaine sociale de France. Elle aura pour objet *La Vie internationale.* Voici le programme de ses cours et leçons:

INTRODUCTION

1.—Comment le catholicisme conçoit et harmonise le devoir national et le devoir international. — M. Eugène Duthoit, président de la Commission Générale.

PREMIERE PARTIE

FAITS ET INSTITUTIONS

2.—Les obstacles à la paix. — M. René Pinon, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques de Paris, rédacteur politique à la *Revue des Deux-Mondes.*

3.—Les efforts pour la réalisation de la paix. — M. Pierre Walline, agrégé d'Histoire et de Géographie.

4.—L'Eglise catholique et la paix: histoire ancienne et faits récents. — M. Georges Goyau, de l'Académie Française.

5.—La Société des Nations: structure et fonctionnement. — R. P. Yves de la Brière, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

6.—Le Finance internationale: fantôme ou réalité? — R. P. Achille Danset, de l'Action Populaire.

7.—Les Internationales de Travailleurs. — M. Et. Martin Saint-Léon, conservateur de la Bibliothèque du Musée Social.

DEUXIEME PARTIE

DOCTRINE

8.—Les participants à la vie internationale. — M. Maurice Deslandres, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Dijon.

9.—Les lois naturelles de la vie internationale. — R. P. Albert Valensin, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon.

10.—Le problème du nationalisme et de l'internationalisme au regard de la morale et du droit naturel. — M. Louis Le Fur, professeur de l'Université de Paris.

11.—Le bien commun international: nécessité d'organes pour en assurer la gestion. — R. P. J. Duclos, professeur de Droit naturel à l'Université Catholique de Lille.

12.—La doctrine traditionnelle de l'Eglise sur les règles de la vie internationale dans l'état de guerre et dans l'état de paix. — S. G. Mgr Julien, évêque d'Arras, de l'Institut.

13.—Relations entre sociétés d'inégales civilisation au regard du Droit naturel et de la doctrine catholique. — M. Augustin Crétinon, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats près la Cour d'Appel de Lyon.

TROISIEME PARTIE

REALISATIONS

14.—L'idée et les progrès de l'arbitrage international. — M. Jean Lerolle, ancien député de la Seine.

15.—Améliorations possibles de la Société des Nations. — Ses rapports avec l'Eglise. — R. P. Desbuquois, directeur de l'*Action Populaire.*

16.—La coopération internationale dans la vie intellectuelle. — Mgr Beaupin, secrétaire général du comité Catholique des Amitiés Française à l'Etranger.

17.—La coopération internationale dans la ve économique. — M. Charles Bodin, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Rennes.

18.—Le Bureau International du Travail et les conventions de travail. — M. Adéodat Boissard, ancien député de la Côte-d'Or.

19.—La coopération internationale dans la lutte contre les fléaux sociaux. — M. Paul Guche, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Grenoble.

20.—La solidarité européenne.— M. Lucien Romier, directeur politique du *Figaro.*

II

ASSEMBLEES GENERALES

Lundi 2 août, à 20 h. 30: Cérémonie à la cathédrale. Discours de S. G. Mgr DuBois de la Villerabel, archevêque de Rouen, Primat de Normandie: *La Paix du Christ par la règne du Christ.*

Mardi 3 août, à 19 heures: *Banquet* en l'honneur des auditeurs de la Semaine Sociale venus de l'Etranger.

Mercredi 4 août, à 20 h. 30: Assemblée générale, sous la présidence de S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Conférence du R. P. Goulet: *L'Eglise, société supra-nationale.*

Jeudi 5 août, à 20 h. 30: Veillée religieuse, par M. l'abbé Thellier de Poncheville: *L'Eucharistie et la Paix.*

Samedi 7 août, à 20 h. 30: Assemblée générale.

M. Philippe de Las Cases, avocat à la Cour d'Appel de Paris: *Conclusions des enseignements de la Semaine Sociale.*

Le R. P. Rutten, sénateur de Belgique: *Les Travailleurs et la Paix.*

III

LECONS DOCUMENTAIRES

1.—Problèmes que soulève en France l'immigration étrangère.— M. Duval Arnould, député de Paris.

2.—La coopération internationale des catholiques. — M. Maurice Vaussard, directeur du *Bulletin Catholique International.*

3.—Les grandes Unions internationales: propriété littéraire, artistique, industrielle; union postale; Institut International d'Agriculture de Rome. — M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

4.—Le problème des communications internationales et du transit. — M. Etienne Isabelle.

5.—Le groupe d'études historiques PAX. — Marquis de Dampierre, conseiller Général de Maine-et-Loire.

6.—Le Foyer international des étudiants catholiques. — Abbé Picard de la Vacquerie, premier vicaire à Saint-Dominique à Paris.

Washington refuse

Washington, 5. (S.P.A.) — Le secrétaire d'Etat, M. Frank B. Kellogg, enverra au commencement de la semaine une note refusant l'invitation de la Société des nations à une conférence mondiale concernant les réserves américaines à l'adhésion des Etats-Unis au tribunal international de La Haye.

Au lieu de rencontrer les autres nations en conférence, le pays continuera les négociations directes sur cette question directement avec les signataires du pacte.

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série . . . . . 80c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Fourrures de Printemps

Nous montrons un choix considérable de parures et de tours de cou pour toilette de printemps.

Ces fourrures représentent ce qu'il y a de plus nouveau en fait de dessins et de nuances et nous les offrons à des prix très modérés.

Ne décidez aucun achat avant d'avoir visité nos salons.

CHAS DESJARDINS & CIE.
1170 RUE ST-DENIS
(Près Ste-Catherine)

L'A. C. J. C.

LE "NATIONAL COUNCIL OF EDUCATION"

UNE DECLARATION

On nous communique cet extrait du comité central de l'A. C. J. C., séance du 26 mars 1926.

"Les membres du Comité central de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, réunis en séance régulière, sous la présidence de M. Jean Guérin, adoptent l'ordre du jour suivant relatif au *National Council of Education*:

1, — *Attendu* que les promoteurs de cet organisme ont cherché depuis 1919 à grouper des représentants officiels de l'instruction publique au Canada et à leur faire adopter: 1) d'abord le principe de l'établissement d'un ministère fédéral de l'Education; 2) ensuite l'organisation d'un Bureau fédéral de l'Education; 3) enfin la reconnaissance d'un Conseil national de l'Education; toutes mesures à tendances centralisatrices, plus ou moins contraires à la Constitution actuelle du Canada, et dont l'effet serait de restreindre indûment ou de gêner dans leur exercice les droits exclusifs des provinces en matière éducationnelle;

2. — *Attendu* qu'aux diverses conférences ou autres réunions tenues sous les auspices ou avec le concours des promoteurs dudit *National Council of Education* à Winnipeg en 1919, à Ottawa et à Québec en 1920, à Toronto en 1922 sur convocation du gouvernement ontarien, puis à Toronto encore en 1923, les représentants officiels de la province de Québec, et en particulier, les honorables Taschereau, premier ministre, David, secrétaire provincial, Delâge, surintendant de l'Instruction publique, et M. Parmelee, secrétaire du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique, se sont catégoriquement prononcés contre toute ingérence du dehors susceptible de porter atteinte aux droits éducationnels que la Constitution de 1867 reconnaît à chaque province du Canada;

3. — *Attendu* que le *National Council of Education* a convoqué à Montréal un congrès général où les délégués discuteront, d'après les communiqués publiés par la presse, "les différents problèmes de l'éducation en notre pays, et surtout de l'efficacité de notre système éducationnel pour la formation de bons citoyens" et aussi du *but* et de l'*avenir* du *National Council of Education;*

Il est résolu en conséquence que le Comité central de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française:

1. — Réprouve comme absolument inutile, sinon nuisible, le maintien en existence d'un organisme étranger, du genre du *National Council of Education,* complété par un *National Bureau of Education,* quand les corps légalement institués d'après la Constitution du Canada et responsables, dans chaque province, de l'organisation et du fonctionnement du système scolaire remplissent normalement leurs fonctions;

II. — Réprouve la représentation régulière et même occasionnelle des corps enseignants et des sociétés éducationnelles aux réunions périodiques que tient ledit *National Council of Education,* car ce serait une reconnaissance *de facto* de l'utilité de son maintien en existence et une adhésion ou du moins une connivence aux résolutions adoptées en commun par les délégués, au sujet d'un *National Bureau of Education,* et susceptibles de gêner l'exercice normal des droits éducationnels que possède chaque province de la Confédération canadienne;

III. — Approuve les déclarations déjà faites par les honorables Taschereau, David, Delâge et M. Parmelee, en présence des représentants du *National Council of Education,* au sujet du maintien intégral des droits de chaque province relativement à l'éducation, comme aussi les judicieuses et opportunes explications fournies au public par M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province, dans les articles soigneusement documentés qu'il publia dans le *Canada français* et l'*Enseignement primaire* en 1922, 1923 et 1926, sur le but avoué que se proposent d'atteindre les promoteurs du *National Council of Education;*

IV. — Approuve la participation du gouvernement de la province de Québec, du Conseil de l'Instruction publique et des éducateurs ou professeurs individuels à la prochaine réunion du *National Council of Education* les 6-10 avril, afin d'exposer une fois de plus, si besoin en est, que les différents problèmes de l'éducation et la formation civique reçoivent dans la province de Québec toute l'attention requise, afin surtout de déclarer explicitement que le *but* poursuivi par le *National Council of Education,* à savoir la fondation d'un *National Bureau of Education,* que sustenteraient le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, n'agrée pas à la forte majorité de la population québécoise et que l'*avenir* du *National Council of Education* devrait consister à s'effacer volontairement et à cesser une intrusion indésirable."

(Signé) Le Chef du secrétariat général de l'A. C. J. C.
Alphonse de la ROCHELLE.
Pour copie conforme
Alphonse de la ROCHELLE.

Chez **EATON**

La Petite Demoiselle

de 2 à 6 ans

ELLE aussi aime bien à être mise coquettement — mais elle veut surtout être à son aise dans sa toilette — elle sera donc tout à fait satisfaite si vous achetez sa robe chez EATON, car dans notre assortiment étendu de robes à bouffante, vous trouverez quelque chose de pratique et ravissant à la fois.

Robes à bouffante importées, en tissu imprimé de fantaisie, avec col et manchettes en toile blanche garnis de bordure picot — le col est aussi garni de broderie de couleur. En combinaisons de couleurs telles que vert et blanc, mauve et blanc, pêche et blanc. La culotte a une bande à la taille et aux genoux. Pour fillettes de 2 à 6 ans. **4.50**.

Robes en broadcloth avec col, manchettes et poches en organdi blanc garnis de couture bleue. Boucle de ruban noir au col. Bouffante avec élastiques. Couleurs: saxe, mauve, rose et maïs. Pour 2 à 6 ans. **2.95**

Robes en soie Rayon avec col garni de nids d'abeilles — manches courtes avec ruché au bord — attachant en arrière — nuances: poudre, mauve et pêche. Bouffante avec élastique. Pour 2 à 6 ans. **6.95**

Au troisième, chez EATON.

Si vous êtes empêché de venir au Magasin, téléphonez ou écrivez à notre Service d'Achat

OUVERTS DE 9 A. M. A 5.30 P. M.

TELEPHONE UPTOWN 7000.

THE **T. EATON Co** LIMITED
DE MONTREAL

"FEUILLETON DU DEVOIR"

UN ANGE!...

par M. de Wailly

7 (*Suite*)

Un peu de mélancolie enveloppa le coeur de l'institutrice. Sans doute l'*ami* était-il, lui aussi, de retour de sa chambrette.

IV

Geneviève souleva le marteau qui, à l'ancienne mode, remplaçait la sonnette, et attendit, regardant la grande maison grise à un seul étage, au-dessus de la porte de laquelle se voyait une date sculptée dans la pierre: 1836.

Le coup sec du marteau se répercuta au fond de la vaste demeure sans que personne apparut à son appel.

Elle frappa de nouveau. Un bruit de sabots retentit sec et rageur et la porte, s'ouvrant brusquement, encadra le visage rechigné de Célestine.

— Ici, on entre sans toquer, dit-elle d'une voix aigre, le marteau ne doit servir que la nuit quand on a besoin de Monsieur pour un malade.

— Allons, Célestine, rentre tes griffes, intervint une voix douce et un peu voilée, Mademoiselle Balner ignore nos usages.

La paysane haussa furieusement les épaules et disparut en grommelant dans sa cuisine, une pièce vaste et claire d'où s'échappaient d'appétissantes odeurs.

— Il faudra que vous appreniez à connaître Célestine, Mademoiselle, continua la voix, c'est ma soeur de lait, le coeur le meilleur que je connaisse, mais l'esprit le plus grognon qui soit au monde. Heureusement la qualité fait passer le défaut, mais je vous reçois debout dans le corridor, entrez donc.

L'institutrice regardait la femme qui lui parlait, et un léger étonnement perçait dans ses yeux.

Madame Vigon pouvait avoir cinquante ans. Son visage était demeuré extraordinairement jeune, rose et frais, éclairé par deux larges prunelles de saphir sombre, empreintes d'une infinie bonté et embrumées d'une vague tristesse. Ses cheveux, entièrement blancs, encadraient sa figure par deux larges bandeaux ondulés.

Vêtue d'une robe de drap noir, sans ornement, elle paraissait plus grande qu'elle ne l'était réellement. Chacun de ses mouvements était empreint d'une grâce fière, quoique ses manières et sa toilette fussent d'une extrême simplicité.

Tendant les mains à la jeune fille, elle lui dit, avec un sourire:

— Soyez la bienvenue au Breuil, mon enfant, nous tâcherons que vous vous y plaisiez.

La pièce dans laquelle pénétrait l'institutrice était riche et simple. Un épais tapis couvrait entièrement le plancher, des rideaux de tulle uni encadraient les fenêtres qui éclairaient vivement les chaises et les fauteuils d'acajou massif, recouverts de vieille soie bouton d'or. Dans un angle une table empire supportait une amphore, dans laquelle s'épanouissaient de magnifiques branches de roses dans un désordre plein de grâce. Une bibliothèque du même style que le reste de l'ameublement tenait tout un côté de la pièce et montrait derrière ses vitres nues, les rudesses d'une science bienfaisante et les richesses d'une littérature choisie.

Sur la cheminée de marbre noir, un bronze superbe entre deux hauts candélabres à sept branches.

Aux murs quelques toiles de maîtres et des aquarelles rendant tout le charme des bords sinueux de la Charente et de la nature dont les coins ravissants fourmillent autour du Breuil.

Dans un coin, une énorme pile de musique et un violon oublié sur une chaise.

Un peu étonnée de trouver un milieu si simplement élégant dans un humble hameau, Geneviève en éprouvait une impression heureuse, se disant qu'elle aurait d'autres relations que les frustes habitants du Breuil, et que Dieu avait été bon de la placer auprès de Madame Vigon pour laquelle dès le premier abord, elle se sentait prise d'une respectueuse sympathie.

— Je vous remercie, Madame, dit-elle de l'aimable invitation que m'a transmise monsieur votre beau-frère, et je vous prie de m'excuser de me présenter encore en tenue de voyageuse.

— Vous êtes toute excusée, Mademoiselle, et c'est moi qui ai fort regretté de ne pas m'être trouvée présente à votre arrivée; mon beau-frère vous aura dit probablement que j'accompagnais mon mari et mon fils à Poitiers.

— En effet, Madame.

— Allons... allons... à table, cria une voix joyeuse, c'est là que nous ferons le plus rapidement connaissance... Et un homme grand et fort; ressemblant beaucoup à "l'oncle Tienne" pénétra dans le salon, les mains tendues vers Geneviève qui s'était levée et s'inclinait.

— Mademoiselle Balner, poursuivait l'arrivant, votre maire est enchanté de vous serrer la main, et il espère que nous allons bien nous entendre... en commençant par manger la soupe, et ensuite, comme fonctionnaires.

— Voici un accueil qui me le prouve, Monsieur, répliqua la jeune fille en souriant, car il me montre votre grande bienveillance à mon égard; de mon côté je chercherai à bien faire.

— Tout sera donc pour le mieux, fit le maire en riant et ouvrant une porte qui donnait sur la salle à manger.

L'oncle Tienne attendait les convives en lisant un journal qu'il replia vivement au bruit de la porte qui s'ouvrait.

Au même moment, Célestine apportait une plantureuse soupière d'où s'envolait une appétissante odeur de légumes et de beurre.

— Voyons, ma vieille, que nous as-tu fait à dîner, demanda le maire joyeusement? En l'honneur de l'arrivée de Mademoiselle Balner, as-tu mis les petits plats dans les grands?

— Comme c'était facile, grommela la paysanne... Simon absent toute la journée, et la chambre de Monsieur Michel à remettre en ordre. Il y a ce qu'il y a.

— J'ai aperçu un chou farci qui m'a paru réussi, lança l'oncle Tienne, et un pâté de Ruffec exhalant un délicieux fumet de perdreaux truffés. Simon secouait vigoureusement une belle salade dans la cour et voici sur le dressoir un *chabichou* (fromage local) et un compotier de reines-claudes et d'abricots. Est-ce suffisant à ton appétit Jérôme?

— C'est à Mademoiselle Balner qu'il faut demander cela, oncle Tienne. Qu'elle ne trouve pas que nous lui faisons faire maigre chère, c'est tout ce que je désire.

En parlant, le maire servait le potage aux convives qui avaient pris place autour de la table et dans la cuisine proche, on entendait Célestine remuer ses casseroles en gourmandant Simon.

Un peu étourdie par un verre de vieux bordeaux, fatiguée par son voyage et son installation, Geneviève cherchait à faire bonne contenance, mais malgré elle ses yeux clignotaient, et elle ne répondait guère que par monosyllables aux questions bienveillantes de ses hôtes.

(à suivre)

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'oeufs, de beurre et de fromage pour samedi et les jours correspondants:

	1926		1925
	3 avril	27 mars	4 avril
Oeufs, caisses	1,606	2,513	3,415
Beurre, boites	259	98	377
Fromages, meu.	111	84	7,425

Les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison, sont comme suit:

	Semaine finissant 1926		1925
	3 avril	27 mars	4 avril
Oeufs	12,763	13,265	16,284
Beurre	2,470	1,491	1,693
Fromage	732	727	17,048

Les arrivages du 1er mai 1925 au 3 avril 1926, avec comparaison à la période correspondante précédente, sont les suivants:

	1926	1925
Oeufs	464,664	489,714
Beurre	587,814	632,561
Fromage	1,571,377	1,538,928

LES STOCKS

	1 1926 avril	1 1926 mars	1 1925 avril
Beurre, boites Crémerie	9,931	26,498	32,156
De fermes	62	252	1,183
Fromage, meules	102,236	122,584	43,480
Oeufs, caisses Frais	3,467	4,551	5,287
D'entrepôt	128	3,245	1,427

Enfin voici les stocks d fromage canadien et néo-zélandais dans les trois grands ports anglais:

CANADIEN

	avril 1 1926 boites	mars 1 1926 boites	avril 1 1925 boites
Liverpool	12,700	14,700	2,600
Londres	29,100	44,600	10,000
Bristol	6,800	8,000	1,000
Total	48,600	67,300	13,600

NEO-ZELANDAIS

Liverpool	7,200	3,200	3,600
Londres	128,400	126,000	96,200
Bristol	14,000	7,000	4,400
Total	149,600	136,200	104,200

L'ETAT DU MARCHE

Les rapports reçus indiquent que la production des oeufs dans tout le pays s'accroît constamment, particulièrement dans les provinces des prairies, où la production dépasse la consommation. C'est pourquoi quelques chars d'oeufs ont été vendus sur le marché local, au cours de la semaine dernière. L'opinion générale des commerçants est que les oeufs de l'Ouest deviendront un facteur important du marché, cette saison-ci, et que ce sera même le facteur qui réglera les conditions de l'entreposage des oeufs de par tout le pays. Tout indique que les oeufs de l'Ouest seront entreposés dans l'Est en plus grande quantité qu'auparavant.

Nos importations d'oeufs américains ont été considérables pendant la semaine dernière et on en a reçu treize chars, afin de satisfaire aux exigences de la demande de la dernière semaine du carême et du commerce de Pâques. Etant donnés les prix raisonnables pour cette saison-ci de l'année, la consommation a été très forte. Le marché a été très actif et les prix n'ont pas varié.

Maintenant que Pâques est passé et, comme on croit que les arrivages d'oeufs canadiens augmenteront constamment, les commerçants sont généralement d'avis que les prix vont baisser considérablement d'ici quelque temps. L'entreposage commencera alors, parce que c'est en avril et en mai que la qualité des oeufs est la meilleure, ne souffrant ni du froid ni de la chaleur.

Le fait saillant de la semaine sur le marché du beurre a été la baisse de deux ou trois sous des prix du beurre, annoncé samedi. Cette baisse tient à l'augmentation des arrivages de beurre canadien frais de crémerie, ce qui indique que les beurreries de la campagne ont commencé à fabriquer pour la saison 1926. De plus de grands producteurs de Montréal reçoivent maintenant de plus grandes quantités de crème que l'an dernier à la même date.

Il n'y a rien de nouveau sur le marché du fromage. Le commerce est tranquille et restreint à la demande locale. Les nouvelles d'Angleterre disent que les stocks en mains et les arrivages prochains seront suffisants pour satisfaire aux besoins de la demande pendant quelques semaines.

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzébert Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires:

FARINE

Par baril, 2 sacs:

1ère qualité	$8.60
2ème qualité	$8.10
Forte à boulanger, le baril	$7.90
Farine à pâtisserie	$7.00

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	$39.25
Gru rouge, tonne	$32.25
Son, tonne	$30.25
Farine d'avoire roulée 90 lbs	$3.20
80 livres	$2.90

OEUFS

On annonce ce matin hausse d'un sou du prix des oeufs, sauf les seconds frais.

Prix vendant aux épiciers de la maison Z. Limoges et Cie:

Strictement frais	41s.
Extra frais	39s.
Premiers frais	36s.
Seconds frais	33s.

BEURRE

Les prix du beurre ont encore baissé de trois sous samedi.

Beurre frais	
Crémerie no 1	c 42s.
Crémerie no 2	41s.
En bloc d'une livre:	
Crémerie no 1	43s.
Crémerie no 2	42s.

FROMAGE

Le prix du fromage Oka a baissé de 5 sous, à la fin de la semaine dernière.

Fort à la meule	29s.
Au morceau	30s.
Doux, à la meule	23s.
Au morceau	24s.
Oka	33s.
Kraft lb.	35s.

SAINDOUX

Tinette	19s.
En seau	19s. 1-2
Bloc d'une livre	21s.
Saindoux composé:	
En seau	15s.
En tinette	14s. 1-2
En bloc	17s

MIEL

Miel coulé:

Brun, en seau de 60 livres, la livre	9 s.
Brun, seau de 5 lbs, la livre	11s.
Blanc, canistre de 5 lbs, la livre	15s.
canistre de 2 lbs. ½, la livre	16s.

LES PRODUITS DE L'ERABLE

Sirop de cette année, le gallon	$2.75
Sucre, la lb.	23 et 24s.

POMMES DE TERRE

On annonce encore une hausse du prix des pommes de terre. Les patates d'en bas de Québec, prises au wagon, coûtent ce matin dans le gros, $3.60 par 90 livres; celles du Nouveau-Brunswick, $3.75; celles de l'Ouest, $3.00. Au détail, la maison A. Lalonde vend les patates blanches $3.50 et $3.25, par 80 livres.

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

La maison *René-T. Leclerc* nous communique le relevé des émissions d'obligations au Canada:

Sem. du 27 au 31 mars 1926

	Déjà inscrits		Distribution géographique	
L'Etat	.....	$105,000,000	Vendus au Canada	$103,313,753
Provinces	.....	13,200,000	— aux Etats-Unis	68,750,000
Municipalités	52,579	16,461,174		
Chem. de fer	.....	.....		
Sociétés	4,000,000	38,350,000		
	$4,052,579	$173,011,174		$177,063,753

La situation commerciale

Les rapports reçus, dit le bulletin hebdomadaire de *Bradstreet*, annoncent peu de changements dans le commerce de gros, à cause de la température froide et du mauvais état des chemins de campagne. Ce sont là deux facteurs qui réduisent plus ou moins le nombre des commandes. Ce n'est qu'un ajournement, disent les voyageurs, car les marchands de campagne ont besoin de garnir leurs tablettes, spécialement pour les nouveautés, les prélarts et les tapis et les fournitures de maison. Les fabricants de soie artificielle ont suffisamment de commandes à exécuter. Les fabricants de lingerie sont aussi très actifs.

Les grossistes en quincaillerie rapportent que les commandes de cette année dépassent celles de l'année dernière, pour la même période. Le commerce de la peinture est meilleur. Les prix des huiles de graines de lin ont fluctué et la tendance est à la baisse. Le commerce de bois local est tranquille: il y a peu de demande de la part des marchés anglais, mais on reçoit de bonnes commandes des Etats-Unis. Le commerce de l'épicerie est assez bon; les prix du thé et du café sont fermes.

Les armateurs se préparent à l'ouverture de la navigation. Les envois de beurre canadien en Angleterre, qui ont été faits durant l'année dernière, reviennent au Canada en très grande quantité, et la douane perçoit sur notre beurre un impôt de 3 cents la livre; sur les importations de beurre de la Nouvelle-Zélande, le gouvernement perçoit non seulement le droit régulier, mais aussi 3 cents par livre, à cause du *dumping*.

Le froid et le vent ont nui au commerce de détail, mais en dépit de ces obstacles nos grands magasins ont fait de bonnes affaires pour Pâques. La perception se fait assez bien.

Le chargement ferroviaire

Le chargement ferroviaire pour le semaine terminée le 27 mars accuse une diminution de 366 wagons sur la semaine précédente. Le transport des céréales présente une augmentation de 384 wagons dans l'est, mais une diminution de 333 wagons dans l'ouest. La congestion aux grands élévateurs affecte le chargement dans la division de l'ouest. Il y a peu de changements pour les autres classes de marchandises.

Si on établit la comparaison avec la semaine correspondante de l'an dernier, le chargement de la semaine dernière de cette année, est en augmentation de 4,715 wagons. Il y a augmentation de 1,269 wagons pour le groupe des marchandises et de 1,817 wagons pour le fret divers.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

	Indust.	Ferrovo.
Samedi	127.57	109.22
Jeudi	127.86	109.14
Il y a une semaine	127.16	111.13
Il y a un an	117.03	97.75
Maximum, 1926	146.07	117.89
Minimum, 1926	123.11	105.88

Total des ventes: 805,300 parts.

Recettes du C.P.R.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien, du 21 au 31 mars inclusivement, se chiffrent par $4,826,000, à rapprocher de $3,998,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de $828,000.

Une émission de la Southern Can. Power

CETTE COMPAGNIE OFFRE EN SOUSCRIPTION A SES ACTIONS ORDINAIRES 10,000 ACTIONS ORDINAIRES

Les détenteurs d'actions ordinaires de la Southern Canada Power Co., Limited, auront l'occasion d'acheter de ces titres à des conditions fort avantageuses.

Dans une lettre adressée samedi aux détenteurs actuels d'actions ordinaires, le président de la compagnie, M. Jas. B. Woodyatt, annonce que le bureau de direction a autorisé l'émission de 10,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair. Ceci porte à 60,000 le nombre total d'actions ordinaires émises par la compagnie.

Les détenteurs actuels d'actions ordinaires ont le droit d'acheter les nouvelles actions à $80 chacune, à raison d'une action nouvelle pour chaque cinq actions qu'ils détiennent déjà.

Des bons seront émis pour tous les actionnaires enregistrés en date du 30 avril, indiquant le nombre d'actions nouvelles auquel chacun d'eux aura le droit de souscrire.

Des bons fractionnaires seront émis pour couvrir les blocs d'actions moindres que cinq.

Comme on ne peut souscrire que pour une action complète, on peut s'attendre à ce qu'il y ait une demande assez vive pour l'achat des bons fractionnaires par ceux qui désireront obtenir un nombre suffisant de bons fractionnaires pour former des unités d'achat.

Toutes les souscriptions doivent parvenir au bureau de la Montreal Trust Company avant 3 heures le 30 juin.

La compagnie explique que les fonds réalisés par la vente de cette nouvelle émission seront utilisés pour des travaux d'extension. Les Cantons de l'Est, que dessert la Southern Canada Power, progressent si rapidement que la compagnie est forcée d'augmenter constamment ses ressources hydro-électriques pour satisfaire à la demande.

Dividende du Crédit Canada

Le Crédit Canada, Limitée, vient de déclarer un dividende de 4 p.c. sur ses actions privilégiées, pour le trimestre en cours, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Les faillites

R. G. Dun and Co. rapporte qu'il y a eu au Canada, la semaine dernière, 33 faillites, contre 42 la semaine précédente, et 46 la semaine correspondante de l'an dernier.

Selon la même source d'information, le nombre des faillites aux Etats-Unis a été de 439, la semaine dernière, à rapprocher de 443 pour la semaine précédente et de 396 pour la semaine correspondante de l'an dernier. La semaine dernière, comparativement à la semaine précédente, il y a eu beaucoup moins de faillites dans l'ouest et sur la côte du Pacifique, beaucoup plus dans le sur et un plus dans l'est.

International Paper

L'*International Paper* vient d'acheter du ministère des Terres et Forêts environ 2,000 acres de terres à bois. Cette nouvelle acquisition de domaine forestier approvisionnera le moulin de Kippawa, dont la capacité de production vient d'être portée de 50,000 à 80,000 tonnes par année de pulpe blanchi au sulfite. Le nouveau domaine forestier est situé au nord du district outaouais.

La Bourse chôme

Aujourd'hui, la Bourse de Montréal, la Bourse de New-York et tous les marchés au Canada et aux Etats-Unis sont fermés.

La Can. Celanese Ltd

La Canadian Celanese, Limited, a été constituée dans le but d'acquérir les droits exclusifs au Canada pour la fabrication de l'acétate de cellulose et ses produits alliés. Ce soit les droits et brevets Dreyfus. La fabrication comprend la soie artificielle, le celluloid non inflammable, les pellicules photographiques non inflammables, le papier translucide non inflammable et la laine artificielle. On peut aussi utiliser l'acétate de cellulose sous forme de vernis pour l'imprégnation des textiles et pour l'apprêt des cuirs, des bois, etc.

Les marchands de bicyclettes de Montréal

La première assemblée régulière de l'Association des marchands de bicyclettes de Montréal aura lieu dans les bureaux de la Canada Cycle and Motor, rue McGill, mercredi soir le 7 avril, et les membres sont priés d'être présents et d'inviter tous les marchands de bicyclettes de Montréal.

Quel est l'abonné . . .

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi"--dirait Lafontaine

Avocats — Jean Fauteux, L.L., B. — Aldéric Blain, L.L.,L. — BLAIN & FAUTEUX, AVOCATS — Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228 — 50 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Avocat — Tél. Bureau: Main 5550 — Domicile : Est 0983 — Eugène Simard, b.a., l.l.l. — IMMEUBLE "SAUVEGARDE" — 92, Notre-Dame Est Montréal

Avocat — Main 0899-0901 — En face du Palais de Justice — René Théberge — IMMEUBLE "SAUVEGARDE" — 92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL

Dentiste — Bureau : Upt. 8592 — Tél. Rés. 8172 — Dr J.-E. Chalifoux — Extraction sans douleur — Méthodes modernes — 149, RUE VINET — Angle SAINT-JACQUES

Dentiste — Téléphone CLairval 1243 — Ouvert tous les soirs entre 7 et 8 heures — Dr GEORGES PELLETIER — CHIRURGIEN-DENTISTE — Nouveaux bureaux : 1243, RUE ONTARIO EST, Angle Fullum — Au-dessus de la Banque Canadienne Nationale — Téléphonez pour appointement.

Dentiste — Dr Ad. L'Archevêque — 468, PARC LAFONTAINE — Tél. Bélair 1301 — Angle Christophe-Colomb

Dentiste — En face du théâtre St-Denis — Dr Julien Piché — DENTISTE — 1598 RUE SAINT-DENIS - Montréal — Tél. Est 6167

Médecin — Téléphone Plateau 4347 — Dr J.-M.-E. Prevost — des hôpitaux de Paris, Londres et New-York — Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée. — 34 HUTCHISON MONTREAL

Notaire — Tél.: Amherst 3629 — Chs Archambault, c.c.s. — BUREAU : 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir — 755 MONT—R-O-Y-A-L EST

Notaire — L.-D. Clément — 30, rue St-Jacques — Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Notaire — Téléphone : Main 3223 — Horace Lippé — Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. — 11, PLACE D'ARMES MONTRÉAL

Notaire — Main 1859 — Bélanger & Bélanger — Prêts hypothécaires — 30 rue St-Jacques - - Montréal

Opticien — Lunetterie — Prix du gros — Voyez machineries dans la vitrine jaune. — BEAUMIER — 266 STE-CATHERINE EST — Spécialité : yeux artificiels. Réparations immédiates par mais. Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar.

Professeur — 259, rue ONTARIO E. — LeBlond de Brumath — Bachelier des Universités de France et Laval — Officier d'Académie — Auteur — Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie.

Professeur — Tél. Lancaster 1343 — Cours préparatoire du professeur — René Savoie, I.C.I.E. — Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire — Cours classique, commercial, leçons privées — 1452, RUE SAINT-DENIS — Déménagera bientôt : 696 Sherbrooke ouest

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE LA SOIE

LES PROGRES DE LA PRODUCTION DE LA SOIE EN FRANCE ET AUX COLONIES

L'élevage du ver à soie a enrichi tout le sud-est de la France pendant près de trois siècles, et il a permis d'établir en France, et principalement à Lyon, une industrie de la soierie qui est renommée dans le monde entier. L'industrie française de la soie représente un mouvement de 5 milliards de francs, et elle distribue 1 milliard et demi de francs de salaires; ses exportations s'élèvent à près de 3 milliards de francs. Or, la production de la soie grège était en diminution constante avant la guerre; tandis qu'en 1853 la récolte française représentait 26 millions de kilogrammes de cocons, ce chiffre était tombé en 1913 à 4,417,426 kilogrammes. La décadence s'affirma davantage pendant la guerre: en 1915, la production tomba à 1,727,320 kilos, et si elle se releva un peu pendant les années suivantes, elle sembla se fixer après la guerre autour du chiffre de deux millions et demi de kilos. Une loi votée en 1909, qui accordait une prime de 0 fr. 60 par kilo aux éleveurs, ne put enrayer cette diminution. De plus en plus les industriels s'adressèrent à l'étranger, d'abord à l'Extrême-Orient (Japon et Chine), puis à l'Italie et au Levant.

Cela tenait à diverses causes: les risques de l'élevage, dus à la maladie des vers à soie, que pourtant Pasteur arriva à guérir; la concurrence asiatique qui abaissait le prix de la soie grège, tandis qu'en France les salaires des ouvriers montaient; enfin l'irrégularité des prix offerts aux éleveurs par les industriels. Mais après la guerre, ceux-ci s'alarmèrent de voir disparaître toute chance pour eux d'utiliser une matière première nationale, et de se voir à la merci des Etats-Unis. Ceux-ci, en effet, ont développé énormément chez eux l'industrie de la soierie et ils absorbent la plus grande partie de la récolte de l'Extrême-Orient. Ils sont les maîtres des prix. Les éleveurs asiatiques leur réservent donc leurs meilleurs produits, et les Français pouvaient craindre de se voir un jour privés de matière première. Enfin, les changes avaient fait monter le prix du kilogramme de cocons de 3 francs à 20 francs en 1922.

Les industriels français décidèrent donc de fonder une fédération de la soie, depuis les éleveurs jusqu'aux fabricants d'étoffe. Les éleveurs et les industriels concluèrent en février 1922 un accord qui assura aux premiers: 1o un prix minimum jusqu'à la livraison des cocons; 2o un supplément en cas de hausse à la fin de la récolte. Les graines devaient être fournies par les industriels aux éleveurs. Désormais assurés d'un prix rémunérateur, ces derniers se mirent au travail et la production de la soie s'éleva rapidement. Dès 1923 le nombre des éleveurs passa de 48,052 à 60,755; la quantité de graines mise à l'incubation monta de 50,254 à 71,341 onces; la récolte passa de 2,584,546 à 3,129,547 kilogrammes et sa valeur de 37,131,528 francs à 60,901,881 francs. En 1925 le nombre des éleveurs est passé à 75,792, la quantité de graines mises à l'incubation à 79,651 onces, le poids des cocons récoltés à 3,368,201 kilogrammes, la valeur de la récolte à 63 millions 684,320 francs. Et l'année aurait pu être meilleure! On n'est pas encore arrivé à retrouver les chiffres de 1913, mais on s'en rapproche peu à peu.

Vingt départements français sont intéressés par cet élevage. Le plus important est le département du Gard qui compte 23,726 producteurs et a produit 987,499 kilogrammes de cocons. Viennent ensuite l'Ardèche avec 14,932 producteurs et 863,273 kilogrammes de cocons; la Drôme avec 14,771 producteurs et 623,256 kilogrammes; Vaucluse avec 8,202 éleveurs produisant 270,780 kilogrammes. Les autres départements sont moins importants. Le rendement le plus élevé est obtenu dans les Pyrénées-Orientales avec 77 kg. 88 par lot de 25 grammes de graines; puis viennent les Hautes-Alpes avec 64 kg. 73; le Var (59.53), la Corse (53.15). Le rendement moyen des départements les plus importants est encore moins élevé: dans le Gard il est seulement de 39.33; dans l'Ardèche, de 39.93; dans la Drôme de 45.38; dans le Vaucluse de 42.20. Rien qu'en augmentant les rendements par de meilleurs procédés et plus de soins on est donc sûr d'obtenir un accroissement notable de la récolte. On estime que par une propagande appropriée et le perfectionnement des méthodes il serait possible de relever la production de la France aux environs de 15 millions de kilogrammes de cocons par an.

Or l'industrie française a besoin de 60 millions de kilogrammes. Malgré les progrès sensibles de ces dernières années et les perspectives qu'on envisage, même si l'on remontait au chiffre de 1853, soit 26 millions de kilogrammes, la récolte française ne serait pas suffisante. On a donc pensé à la compléter en encourageant la sériculture dans les colonies.

L'Algérie présente un climat et des facilités de main-d'oeuvre fort propres à l'élevage du ver à soie. En 1853 elle a produit 13,318 kilos de cocons; par suite de la concurrence japonaise et de l'abaissement des prix, ce chiffre n'a fait que décroître jusqu'à la guerre. Il était en 1923 presque nul, malgré les primes d'encouragement établies en 1900. A la fin de 1923, le jardin d'essai d'Alger organisa un centre de documentation et d'élevage consacré au ver à soie; on distribua des graines à tous ceux qui en firent la demande et le gouvernement général de l'Algérie s'engagea à acheter les cocons. Aussi en 1924 la récolte achetée officiellement fut-elle de 2500 kilos, mais la récolte totale a été beaucoup plus considérable car beaucoup d'éleveurs ont vendu directement aux industriels. Les résultats auraient pu être encore meilleurs en quantité et en qualité, si les éleveurs avaient été plus expérimentés ou avaient mieux compris les instructions de l'administration. En 1925 le nombre des éleveurs a augmenté: il est passé de 175 à 227; le poids des graines mises en incubation de 3 kilogrammes à 7 kg. 200; la récolte achetée par le gouvernement de 2500 kg. à 8000 kg. de cocons. Ce sont encore des chiffres faibles, mais les progrès montrent la possibilité de faire de l'Algérie un pays producteur de soie. Au Maroc et en Tunisie ou se préoccupe également d'encourager l'élevage du ver à soie.

La Syrie, bien que n'étant pas une colonie française, se trouve en rapports politiques et économiques si étroits avec la France, que celle-ci peut agir sur sa production. C'était autrefois un pays grand producteur de soie, surtout dans le Liban. Elle produisait avant la guerre de 4 à 5 millions de kilos de cocons. A la suite de la guerre et des troubles nombreux qu'elle a subis, elle est tombée à une production de 1,100,000 kilos en 1921, pour se relever jusqu'au chiffre de deux millions de kilos en 1922. La qualité laisse souvent beaucoup à désirer. On a créé des pépinières de mûriers, des magnaneries régionales; on a répandu des méthodes nouvelles. Le résultat a été assez encourageant au point de vue du rendement qui est passé de 14 kilos et demi de cocons par boîte de graines en 1920 à 30 kilos en 1924.

Enfin l'Indo-Chine paraît devoir être appelée à fournir un jour beaucoup de soie; un climat très favorable au mûrier qui y donne des feuilles après 5 ou 6 mois à raison de 6 à 7 cueillettes par an; une race de ver à soie bien acclimatée et produisant une matière rivale des plus belles soies de Canton; une main-d'oeuvre nombreuse, bon marché, et traditionnellement habituée à cet élevage, telles sont les conditions exceptionnellement favorables que représente l'Indo-Chine française. Jusqu'à la guerre la sériciculture y était cependant peu importante, à cause des procédés primitifs des indigènes, et elle était plutôt en voie de régression. Des industriels français ont commencé en 1916 à y établir des filatures des tissages à l'européenne qui ont donné une impulsion vigoureuse à l'élevage. L'administration s'emploie activement à faire l'éducation des indigènes. Au Tonkin la récolte des cocons s'élève actuellement à 2 millions et demi ou 3 millions de kilos. En Annam, la récolte est de 2 millions de kilos de cocons; au Cambodge, on peut tirer des plantations de mûriers, 700,000 kilos de cocons. Actuellement l'Indo-Chine consomme la plus grande partie de sa récolte de soie, mais elle envoie en France de 60 à 100,000 kilos de soie, ce qui représente au moins de 1,200,000 à 2 millions de kilos de cocons. Ces chiffres peuvent s'accroître encore dans des proportions considérables.

Ainsi, quand le mouvement qui se dessine en faveur de la sériciculture aura pris plus d'ampleur, en France et dans les colonies d'Afrique du Nord et d'Asie, l'approvisionnement des usines de soieries françaises pourra être assuré. Sans doute il faut encore un gros effort, mais les résultats déjà obtenus en quelques années et avec des moyens encore réduits font bien augurer de l'avenir.

ED.-O. CHAMPAGNE
Courtier d'assurances
80 ST-FRANÇOIS-XAVIER
Bureau MAin 3150 Montréal Rés. CLairval 6606w

CREDIT-CANADA, LIMITEE

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de quatre pour cent, soit au taux de 8 pour cent par année sur le capital-actions privilégiées acquitté de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, payable le et après jeudi le premier jour d'avril prochain aux actionnaires enregistrés du premier mars 1926.

Par ordre du Bureau de Direction,
LUC ROCHEFORT,
gérant général.

Montréal, 28 février 1926.

Les délégués au congrès de l'éducation

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 5. — Le *Montcalm*, du Pacifique Canadien, est arrivé ici dimanche matin. Au nombre de ses passagers se trouvaient les délégués de Grande-Bretagne et ceux de France au congrès sur l'éducation qui s'ouvrira à Montréal, ce soir. La duchesse d'Atholl, qui est au nombre des délégués de Grande-Bretagne, est descendue en troisième, au cours de la traversée, et a conversé fréquemment avec les émigrants qui viennent s'établir au Canada. Elle en a interrogé plusieurs sur leurs projets d'établissement. A Greenock la duchesse d'Atholl a fait une allocution à un groupe de passagers qui embarquait.

Au poste CKAC

M. Baillargeon a parlé samedi soir au poste CKAC. ¶ a dit en substance ce que nous rapportons sur les deux assemblées qu'il a tenues hier après-midi.

Condamnés à l'amende

Cinq amateurs de radio ont été condamnés à $1 d'amende et $6.50 de frais pour n'avoir pas pris leur permis de radio.

Noyé accidentellement

Anthime Galarneau, 11 ans, 703, rue Saint-Ambroise, s'est noyé accidentellement samedi avant midi, à 10 heures, dans l'ancien réservoir à l'huile.

Tué par un tram

Mme T. M. Reynolds, 72 ans, 4092, rue Tupper, a été tuée par un tram, au coin des rues Saint-Jacques et Vinet, samedi matin, à 10 heures. Elle a eu le crâne fracturé et a expiré deux heures plus tard.

AVIS LEGAUX

Province de Québec
District de Montréal
No 3433

Cour Supérieure

DAME AZILDA PARADIS, de St-Laurent, district de Montréal, épouse séparée de biens de Wilfrid Talbot, commerçant du même lieu, faisant affaires seule à St-Laurent, comme marchande publique sous les nom et raison sociale de W. TALBOT & CIE, et ledit Wilfrid Talbot pour autoriser sadite épouse à ester en justice, demanderesse,

vs

JOSAPHAT RICHER, ci-devant de Montréal, et actuellement de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 26 mars 1926.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.
DORAIS & DORAIS,
proc. de la demanderesse.

Province de Québec
District de Montréal
No 2707

Cour supérieure

PASCAL DESLAURIERS, agent d'immeubles, de Ste-Anne de Bellevue, district de Montréal, et faisant affaires seul comme tel à ladite cité de Montréal, sous les nom et raison de P. E. BROWN REGD, demandeur,

vs

FREDERICK B. KNOWLTON, ci-devant de Sweetsburg, district de Bedford, et maintenant de Montréal, défendeur,

JOHN McLAREN, de la cité de New-York, dans l'état de New-York, et EUGENE ROY, de Sweetsburg, dans le district de Bedford, Tiers-saisis.

Il est ordonné au tiers-saisi JOHN McLAREN de comparaître dans le mois.

Montréal, 26 mars 1926.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire,
DORAIS & DORAIS,
proc. du demandeur.

Province de Québec
District de Montréal
No 3498

Cour supérieure

ARTHUR ROY, bourgeois, de la cité et du district de Montréal, demandeur,

vs

J. EUCLIDE LONGPRE, ci-devant du village de Montebello, dans le district d'Ottawa, et maintenant de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 1er avril 1926.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

Province de Québec
District de Montréal
No 2498

Cour supérieure

ARTHUR ROY, bourgeois, de la cité et du district de Montréal, demandeur,

vs

DAME EMILIENNE CHRISTIN, ci-devant du village de Montebello, district d'Ottawa, et maintenant de la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, veuve de REMI POULIN, en son vivant ingénieur civil, de la cité de Montréal, et épouse, en seconde noce, contractuellement séparée de biens de J. EUCLIDE LONGPRE, médecin, du même lieu, et ledit J. EUCLIDE LONGPRE pour autoriser sadite épouse aux fins des présentes, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 1er avril 1926.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

Province de Québec
District de Montréal
No 2507

Cour supérieure

GRIPFAS LOOSE LEAF COMPANY, corps politique et incorporé dûment enregistré sous les lois de la Grande-Bretagne, ayant son bureau chef dans la cité de Bermingham, Angleterre, demandeur,

vs

WILLIAM CORK and CHARLES T. CORK, tous deux de la cité de London, Angleterre, y faisant affaires ensemble en société sous les nom et raison de "Cork Sons & Company", London, Angleterre, défendeurs,

&

THE TERMINAL WAREHOUSING COMPANY, corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en la cité et le district de Montréal, tiers-saisi,

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE, corps politique et incorporé, ayant un bureau et place d'affaires dans les cité et district de Montréal, mis-en-cause.

Il est ordonné aux défendeurs William Cork et Charles T. Cork de comparaître dans le mois.

Montréal, 31 mars 1926.
T. DEPATIE,
Député-protonotaire.
Foster, Mann, Place, Mackinnon, Hackett & Mulvena,
advocates,
2, Places d'Armes, Montréal.

Radio de Montréal à Québec

Un radio sur le train d'après-midi du chemin de fer National du Canada de Montréal à Québec, contribue à agrémenter le voyage. (réc.)

LA VIE SPORTIVE

Le Victoria a gagné la troisième partie de la série mondiale

Les Cougars ont triompé du Montréal par un résultat de 3 à 2, samedi soir, au Forum Un point compté par chance dans la première période — Une quatrième joute demain soir alors que les règlements de l'Ouest seront en vigueur

Après s'être pratiquement assuré la coupe Stanley et le championnat mondial du hockey professionnel le club Montréal a essuyé un rude échec samedi soir lorsqu'il a été défait par le Victoria dans la troisième partie de la série disputée d'après les règles en vigueur dans l'est. Les Cougars ont remporté la victoire par un résultat de 3 à 2 et cette victoire était bien méritée car les gars de l'Ouest se sont affirmés supérieurs aux protégés du gérant Gerard.

La quatrième partie de la série sera disputée demain soir au Forum et comme cette joute sera gouvernée par les règlements de l'ouest tout porte à croire que les deux clubs seront sur un pied d'égalité pour le championnat mondial et qu'une cinquième partie sera nécessaire pour décider de la coupe Stanley.

Au début de la joute les partisans du club local escomptaient une autre victoire pour les Marons car Siebert donna l'avantage à son club en comptant le premier point après trois minutes de jeu dans la première période mais Halderson réussit à égaler les chances avant la conclusion de la première manche.

Un point compté dans les circonstances les plus bizarres a pavé la route de la victoire aux Cougars. Vers la fin de la première période, alors que Montréal menait par un point, il y eut un lancer très haut au-dessus des buts. Benedict n'y vit aucun danger mais tout à coup la rondelle lui rebondit dans le dos, après avoir touché le filet de fer en arrière des buts, et avant que Benedict s'en soit rendu compte, la rondelle était dans ses buts. Ce fut là le commencement de la victoire des Cougars.

Au deuxième engagement les Marons parurent comme démoralisés et Loughlin augmenta le score. Au troisième engagement Frederickson comptait un troisième point. A la fin de la joute les Marons se réveillèrent pour faire un ralliement et Stewart compta, portant le résultat 3 à 2. Mais les Cougars furent ensuite prudents et firent en sorte de protéger leur avantage en se repliant avec prudence sur la défense.

Les Marons étaient simplement hors du jeu. Individuellement ils ont fait du bon travail mais d'un autre côté ils n'ont jamais pu reprendre l'ensemble qui a marqué leur tenue depuis le commencement des séries. Et de leur côté les Cougars ont paru avoir un peu acquis l'habileté de pouvoir compter. Ils ont plus pénétré dans la défense de Montréal. Le jeu des Cougars, sans être excellent, fut meilleur que dans les deux premières parties. Remplie de jeu individuel, la joute fut souvent enlevante, mais d'un autre côté elle a fourni peu de classique.

PREMIERE PERIODE

Phillips lança le premier coup mais manqua le filet. On vit de suite que Montréal était déterminé de prendre l'avantage au plus tôt à en juger par la furie qu'il mettait dans son attaque. Reg Noble fit une belle course mais ne put lancer après avoir dépassé le filet. Foyston secoua Benedict sur un coup de loin. Broadbent faillit mettre la rondelle dans le filet après avoir tout déjoué devant lui. Noble fut bien arrêté par Loughlin. Phillips manqua sur un coup de loin. Halderson donna un coup facile à Benedict. Phillips donna un coup dangereux à Holmes. Seibert fit une course et lança. Holmes arrêta le coup mais Seibert prit le retour et compta. Broadbent toucha le poteau du filet sur un coup lancé de loin. Stewart manqua sur une passe de Phillips. Benedict sortit de ses buts et Stewart s'y mit pour sauver la situation, il s'en tira bien. Halderson et Seibert vinrent en collision et le premier fut mis hors de combat. Il dut se retirer. Fraser prit sa place sur la défense. Broadbent fut bien arrêté par Loughlin. Oatman fut banni pour avoir fait planter Stewart qui s'apprêtait à faire une descente. Loughlin secoua Benedict après une belle course. Stewart, Seibert et Broadbent firent une superbe combinaison mais Holmes s'en tira bien. Broadbent fit du beau jeu devant les buts mais ne put déjouer Holmes. Phillips secoua Holmes sur une passe de Seibert. Meeking manqua sur une passe parfaite de Frederickson.

Halderson pour Loughlin. Dinsmore pour Broadbent. Le jeu était presque toujours dans le territoire du Victoria et les Cougars pouvaient difficilement pénétrer la défense du Montréal. Dinsmore fut arrêté à temps par Fraser. Seibert et Stewart firent une combinaison de toute beauté et le dernier manqua le filet. Fraser secoua Benedict sur un coup lancé de loin. Halderson manqua le filet sur un coup lancé de loin. Ce fut ensuite à Dinsmore de manquer sa chance sur un coup de loin. Frederickson donna un autre coup difficile à Benedict, qui était fort sur ses gardes. Frederickson fut banni pour avoir fait tomber Stewart. Broadbent revient à la place de Dinsmore. Noble manqua après avoir tout déjoué devant lui. Halderson se fit huer parce qu'il lança de loin. Holmes fit un arrêt miraculeux sur un coup de Phillips qui avait tout déjoué devant lui. Frederickson reprit sa place. Walker manqua après une belle course. Halderson lança de loin et prit Benedict par surprise. La rondelle tomba dans le filet après avoir rebondit sur le filet en fer en arrière des buts.

DEUXIEME PERIODE

Stewart fit la première course et secoua Holmes sur un coup lancé de loin. Frederickson prit aussi sa chance de loin mais Benedict était sur ses gardes. Ensuite ce fut à Phillips d'ébranler Holmes. Meeking fut bien arrêté par Broadbent. Siebert lança par-dessus le filet sur une passe de Phillips. Seibert secoua Holmes sur un coup de loin. Frederickson fut arrêté en temps par Noble. Broadbent fut banni pour avoir fait tomber Meeking. Benedict faillit être pris par surprise par un coup de Halderson. Frederickson fut bien checké par Noble. Walker et Halderson firent de la belle combinaison mais furent arrêtés par Seibert et Stewart.

Phillips fit du beau jeu mais fut impuissant devant la défense. Munro pour Stewart. Halderson fit une autre course dangereuse et donne un coup dangereux à Benedict. Seibert électrisa la foule avec une belle course. Phillips manqua sur une passe de Munro. Holmes fut renversé par un coup de Seibert. Plusieurs changements furent faits sur les lignes d'avant des deux équipes.

Holmes fut encore secoué par un coup de Seibert. Meeking servit un coup difficile à Benedict. Noble secoua Holmes après une belle course. Frederickson attaqua et lança. Loughlin prit le retour et déjoua Benedict. Seibert fit une course superbe mais ne put lancer après avoir dépassé le filet. Hart manqua le filet sur un coup lancé de loin. La foule manifesta son mécontentement et on demanda aux joueurs du Montréal de se réveiller. Frederickson fut arrêté en temps par Broadbent. Il fut victime d'une charge mais Broadbent s'en tira sans punition. Munro fut bien arrêté par Meeking, qui secoua Benedict sur un coup lancé de loin. Holmes fit un arrêt miraculeux sur un coup de Phillips. Fraser donna un coup dangereux à Benedict. Une bataille éclata dans les estrades et le spectateur bruyant fut sorti de la patinoire. Pendant ce temps-là les Cougars continuèrent de faire la vie dure aux Marons. La ligne d'avant des Cougars fut encore changée. Phillips ébranla Holmes sur un coup de loin. Phillips donna un autre coup difficile à Holmes. Broadbent fut banni pour avoir fait tomber Meeking. Halderson fut bien arrêté par Seibert. Fraser renversa Benedict sur un coup lancé de loin. Frederickson fit une course électrisante et Phillips l'arrêta en temps. Broadbent reprit sa place.

TROISIEME PERIODE

Dès le début Broadbent faillit entrer ainsi que la rondelle dans le filet. Il chargea Holmes mais ce dernier eut le contrôle de la rondelle. Frederickson fut bien checké par Phillips. Broadbent fut arrêté à son tour par Walker. Seibert manqua après une belle course. Frederickson fut banni pour avoir retenu Phillips. Broadbent toucha le poteau du filet sur un coup lancé de loin. En l'absence de Frederickson, les Cougars se mirent à tuer le temps. Noble fut bien arrêté par Halderson. Loughlin checka Stewart en temps. Frederickson reprit sa place. Stewart donna un coup dangereux à Holmes. Holmes eut beaucoup de travail à faire pendant quelque temps. Il arrêta des coups de Broadbent, Seibert et Phillips. Benedict fit un arrêt miraculeux sur un coup de Frederickson. Frederickson secoua encore Benedict. Stewart manqua sur un coup de loin. Phillips fit une course enlevante mais Holmes arrêta son coup. Meeking fut banni pour avoir tenté de frapper Stewart. Holmes fit un arrêt miraculeux sur un coup de Seibert. Loughlin électrisa la foule avec une course. Fraser fut banni pour avoir accroché Stewart. Victoria dut jouer quatre contre six. Les buts de Holmes furent chargés et il fit des arrêts sensationnels. Meeking reprit sa place. Meeking fut bien arrêté par Noble. Fraser reprit sa place et les clubs furent encore d'égale force. Walker donna un coup difficile à Benedict. Broadbent fit tomber Frederickson et fut banni. Fraser lança pardessus le filet après une course. Frederickson déjoue tout devant lui et alla porter la rondelle dans le filet.

Les Cougars parurent plus dangereux que jamais et la défense du Montréal eut beaucoup d'ouvrage à faire. Seibert lança par-dessus le filet sur une passe de Noble. Fraser fut banni pour avoir essayé de donner un body check à Phillips. Il réussit en partie et Phillips perdit la rondelle au moment où il allait pour compter. Meeking fit une course enlevante mais manqua. Seibert attaqua et lança puis Stewart reprit le retour. Halderson fut arrêté en temps par Munro. Walker pour Meeking. Fraser reprit sa place sur la défense. Stewart fut bien arrêté par Fraser. Ce fut au tour du Montréal de mener le bal et les Cougars eurent beaucoup d'ouvrage sur la défense. A la fin les Cougars tuaient le temps. Munro fut banni pour avoir retenu Frederickson. A la fin Victoria ne prenait plus de chance. Il était strictement sur la défense.

ALIGNEMENT DES EQUIPES

Montréal		*Victoria*
Benedict	but	Holmes
Noble	déf.	Loughlin
Stewart	"	Fraser
Phillips	centre	Frederickson
Broadbent	aile	Walker
Seibert	"	Meeking
Munro	subs.	Hart
Dinsmore	"	Oatman
Holway	"	Halderson
Carson	"	Foyston
Rothschild	"	

Arbitres: Cooper Smeaton et Billy Bell.

SOMMAIRE

Première période	
1—Montréal, Seibert	3.05
2—Victoria, Halderson	16.15
Deuxième période	
3—Victoria, Loughlin	10.05
Troisième période	
4—Victoria, Frederickson ..	12.10
5—Montréal, Stewart	3.20

Le Saskatoon gagne la série contre Ottawa

Ottawa, 5. — Les Sheiks, de Saskatoon, ont triomphé des Sénateurs samedi soir par un résultat de 7 à 5 dans une joute d'exhibition. Les visiteurs ont remporté les honneurs de la série par un total de 10 à 9. Quoique jouant d'après les règles du jeu en vigueur dans l'Est les hommes de Newsy Lalonde se sont affirmés supérieurs aux locaux dans cette rencontre et leur victoire était bien méritée.

Bill Cook s'est particulièrement mis en évidence en enregistrant quatre points pour les visiteurs tandis que Laurie Scott prit Connell trois fois en défaut. King Clancy et Nighbor furent les joueurs les plus effectifs sur l'équipe des Sénateurs.

COMPOSITION DES EQUIPES

Saskatoon		*Ottawa*
Hainsworth	but	Connell
Bourgeault	déf.	Boucher
Reise	"	Clancy
C. Denneny	centre	Nighbor
Scott	avant	Cy Denneny
W. Cook	"	R. Smith
Cameron	subs.	Kilrea
Gordon	"	Finnegan
B. Cook	"	Gorman
Briden	"	A. Smith
——	"	Duggan

Arbitres: Bill O'Hara, Ottawa; Dr Jerry Laflamme, Toronto.

SOMMAIRE

Première période	
1—Ottawa, R. Smith	2.25
2—Saskatoon, W. Cook	4.00
Deuxième période	
3—Saskatoon, Scott	2.40
4—Saskatoon, W. Cook	2.00
5—Saskatoon, W. Cook	5.40
6—Ottawa, Nighbor	1.10
7—Saskatoon, Scott	2.40
8—Ottawa, Cy Denneny ..	1.10
Troisième pémiode	
9—Ottawa, A. Smith	.40
10—Saskatoon, W. Cook ...	1.20
11—Ottawa, Clancy	3.35
12—Saskatoon, Scott	11.40

SERIE MONDIALE

REGLEMENTS

	Total
Première partie Est	
Montréal	3
Victoria	0
Deuxième partie Ouest	
Montréal	3
Victoria	0
Troisième partie Est	
Victoria	3
Montrféal	2

Demain soir: Quatrième partie au Forum. Règlements de l'Ouest en vigueur.

Joutes d'exhibition

A Dallas, Texas:

	R.	H.	E.
St-Louis N.	4	10	4
Dallas, T. L.	4	7	4

Batteries: Mails et Vick; Shuman et Hungling.

A Shreveport:

Chicago A.	4	14	0
Shreveport, T. L.	2	'6	0

Batteries: T. Blankenship, Thomas et McCurdy; H. Blankenship, Williamson et Wilder, Graham.

Louisville, Ky.

Boston A.	2	4	0
Louisville, A.A.	0	4	3

Batteries: Ehmke, Zahniser et Stokes, Gaston; Holley, Knoch et Devormer, Meyer.

A Memphis, Tenn.:

New-York, N.	1	5	1
Memphis, S. A.	0	6	1

Batteries: Greenfield, McNamara et Snyder; Morton, Griffin, Lizenbee et Tarvo.

A Baltimore:

Philadelphie, N.	7	11	1
Baltimore, Intl.	8	11	3

Batteries: Ulrich, Crumpler, Batch, Decatur et Jonnard; Vincent, Myers et Cobb.

A N. Oorléans:

Cleveland, A.	3	8	3
N. Orleans, S.A.	1	4	0

Batteries: Uhle et L. Sewell, Marina, Cvengros et Lingle.

Willie Hoppe perd son titre

New-York, 5. — Willie Hoppe a été détrôné comme champion du monde du billard au cadre 18.1 en subissant une défaite aux mains de Jake Schaefer par un résultat final de 3,600 à 2,926.

Voici le résultat de la dernière partie de la série jouée samedi soir:

Hoppe: 1, 5, 0, 35, 1, 12, 144, 32—230—2,696—2,926.

Schaefer: 3, 24, 26, 50, 0, 0, 74, 102, 21—300—3,300—3,600.

Belle fête sportive à Laprairie

Le samedi 3 avril, l'Association sportive de Laprairie réunissait environ deux cents convives en un banquet de clôture de la saison de hockey à Laprairie. Ce banquet avait lieu à l'hôtel Montréal sous la présidence de M. Sam. Racine, promaire. A l'heure des santés, des discours furent prononcés et tour à tour M. Carbonneau, député du comté au provincial; M. Chs Beauvais, secrétaire de l'Association; M. le notaire A. Sicotte, secrétaire de la ville; M. le Dr Brisson, ancien maire; M. Camille Bourdon, M. René Brossard, etc., portèrent la parole.

Un magnifique entrain régna pendant toute la soirée. Il convient de féliciter particulièrement M. Delage qui s'est révélé un véritable sportsman.

LE CANADIEN A TRIOMPHÉ DES SHEIKS DE SASKATOON

Le Bleu Blanc Rouge a eu facilement raison des équipiers de l'Ouest hier soir à l'Arena Mont-Royal — La joute au bénéfice de la famille de Georges Vézina a rapporté près de $3,000.00

UNE VENTE A L'ENCHERE

Le Canadien a remporté une victoire facile contre le Saskatoon hier soir à l'Arena Mont-Royal dans la joute donnée au bénéfice de la famille de Georges Vézina, le regretté gardien des buts du Canadien, car le Bleu Blanc Rouge a vaincu les Sheiks par un résultat de 7 à 4 et si les visiteurs ont pu compter des points, la chose est due à la générosité de nos équipiers qui ont bien voulu laisser des ouvertures dans la troisième période pour permettre aux visiteurs d'éviter le blanchissage. Les joueurs du Canadien ont joué en maîtres hier soir, car tous les équipiers de Léo Dandurand se sont révélés de rapides patineurs, et leurs combinaisons étaient de toute beauté.

Avant la partie toute l'assistance s'est levée et les joueurs des deux équipes se sont mis à l'attention aux deux lignes bleues pendant que la fanfare jouait *Nearer My God to Thee*.

Entre les périodes, Arthur Ross vendit à l'enchère la rondelle qui a servi dans la dernière partie de Georges Vézina contre le Pittsburg et M. Louis Létourneau, du Canadien, l'a obtenue au prix de $200. Le bâton de l'ancien gardien des buts du Canadien a été adjugé à Aurèle Joliat au prix de $200.00. Les officiers de la joute ont tous payé pour leurs positions. Arthur Ross et Lester Patrick ont payé $25.00 chacun pour officier comme arbitres; Charles Slabotsky et F. Lanthier ont dû acheter le privilège de juges des buts au prix de $15.00 et Cecil Hart a donné $15.00 pour agir comme pénitencier et le président Calder a donné son chèque de $50.00 pour obtenir la position de chronométreur. M. James Strachan a payé $200.00 pour avoir l'honneur de mettre la rondelle au jeu.

Les autres souscriptions furent les suivantes: le club New-York, $100.00, Thomas J. Duggan, $25.00, A. Lanthier, 50.00, Joe Page, $25.00, autres souscripteurs, $20.00. La souscription dans les populaires a rapporté $35.00. Les souscriptions et les recettes de la partie ont rapporté près de $3,000.00.

Alignement des équipes:

Saskatoon		Canadien
Hainsworth	but	Rhéaume
Reise	défense	Coutu
Clancy	défense	Leduc
Lalonde	avant	Morenz
Denneny	avant	Joliat
Cook	avant	Boucher
Gordon	subs.	Mantha
Cameron	subs.	P. Lépine
Bourgeault	subs.	Larochelle
Bryden	subs.	H. Lépine
Scott	subs.	Paulhus

Arbitres: Art. Ross et Lester Patrick.

SOMMAIRE

Canadien—Morenz	13.45
Deuxième période	
Canadien—Joliat	4.20
Canadien—Boucher	2.35
Canadien—Mantha	7.05
Troisième période	
Saskatoon—Lalonde	4.20
Sasktoon—Lalonde	2.45
Canadien—Leduc	4.15
Canadien—Joliat	.20
Canadien—Joliat	2.15
Saskatoon—Cook	4.25
Saskatoon—Clancy	.40

VICTORIA ET ST-FRS-XAVIER JOUERONT CE SOIR, A L'ARENA

La joute entre le Victoria et le St-François-Xavier qui devait être disputée cet après-midi, a été remise à ce soir, pour 8 heures 15, à l'Arena Mont-Royal. Les organisateurs ayant été sollicités de faire disputer cette joute dans la soirée afin de permettre aux sportsmen qui sont retenus à l'ouvrage dans l'après-midi, se sont rendus de bonne grâce à cette demande.

Cette partie sera, comme nous l'avons déjà annoncé, pour le championnat de la ville de Montréal et pour la possession d'un magnifique trophée. Le Victoria a été défait par le Saint-François-Xavier, dimanche dernier, mais il faut ajouter que le club anglais avait accepté l'offre de M. Oscar Benoît, gérant de l'Arena, le matin même de la partie et les joueurs ont accepté de remplacer les Gunners sans avoir eu de pratique depuis plus de deux semaines. Ce soir ce sera différent. Le Victoria a eu une semaine pour se préparer et s'il est vaincu, ce soir, il n'aura aucune excuse à offrir.

La partie ne peut manquer d'attirer tous les amateurs de hockey; l'injustice flagrante dont le Saint-François-Xavier a été victime ne l'a pas abattu. Il montrera au public de Montréal que la coupe Allan lui était due.

Le geste du Saint-François-Xavier et du Victoria est généreux non moins que sportif: pour aider à l'agrandissement du collège du Sacré-Coeur de Sudbury, ces deux équipes donnent de tout coeur les recettes de la partie. Elles comptent donc sur la coopération de tous les amateurs de la ville.

Les équipes se composeront des joueurs suivants:

Victoria		St-Frs.-Xavier
McCormick	but	Gervais
Mallinson	défense	Valois
Shibley	défense	Mondou
Slater	centre	Pedneault
Valois	aile	Cormier
Carlin	aile	Désy
King	subs	Goudreau
Bowles		Pagé
Dunne		Bourgouin
Hodgson		Emard

Au bénéfice de Jocko Anderson

Il y aura, ce soir, au Forum, deux parties d'exhibition, la première entre le Saskatoon et le Canadien, et la deuxième, entre les Anciens Wanderers et les Officiers de la ligue. Ces deux parties seront de deux p riodes de 20 minutes chacune. Frank Patrick jouera pour les Anciens Wanderers.

Ces deux parties sont au profit de Jocko Anderson, le joueur du Victoria qui a eu une jambe de cassée lors de la première partie entre Montréal et Victoria, la semaine dernière.

Les inscriptions sont nombreuses

Le championnat de la lutte dans la province de Québec aura lieu cette année les 6 et 7 avril au "Central Wrestling Club", 127, rue Drummond. Ce sera le tournoi le plus considérable depuis la guerre. Les concurrents seront au nombre de 40, représentant les différents clubs de lutte de la ville et d'ailleurs. On s'attend à ce que le championnat soit chaudement disputé vu que la majorité des concurrents appartient à des classes qui ont été bien entraînées. Les gagnants dans les différentes classes prendront part ensuite au tournoi qui aura lieu à Vancouver du 21 au 23 avril pour le championnat du Canada.

Les règlements en vigueur durant le tournoi seront ceux de l'Association Athlétique des amateurs. La période allouée à chaque concurrent sera de dix minutes.

La liste des entrées qui se clôturera ce soir, comprend les concurrents suivants jusqu'à date:

Classe de 112 livres

L. Boulet (National); G. Russel, (Y.M.C.A.); C. Lennon, (Y.M.C.A.) et J. Frank, (Y.M.C.A.).

Classe de 116 livres

A. Speller, (Y.M.C.A.) et C. Lenton, (Y.M.C.A.).

Classe de 123 livres

E. Weldrick, (Y.M.C.A.); A. Myerson, (Y.M.C.A.); G. Moreau, (National) et G. Smith, (V.A.A.).

Classe de 134 livres

L. Désalliers, (National); R. Baril (National); H. Sonthiem, (V.A.A.) et E. Richarson, (V.A.A.).

Classe de 145 livres

M. Bonnier, (National); M. Lévesque, (National); D. MacLean, (V.A.A.); H. McMillan, (Y.M.C.A.) et E. Davis, (Y.M.C.A.).

Classe de 158 livres

G. Stockton, (V.A.A.); J. Cowley, (V.A.A.); A. Sexton, (V.A.A.); M. Letchford, (V.A.A.); S. Pukach, (Y.M.C.A.); P. Prunier, (Y.M.C.A.) et J. R. Bonnier, (National).

Classe de 174 livres

Don. Stockton et Graham Stockton, tous les deux appartenant au V. A. A.

Classe de 191 livres

N. Noël (V.A.A.) et D. Stockton, (V.A.A.).

Classe poids lourd

L. Pelland, (National) et D. Stockton, (V.A.A.).

En outre de ces entrées il y en a d'autres appartenant à différents clubs, entr'autres ceux du McGill et du club Joffre.

AU NATIONAL

Toutes les personnes qui, l'an dernier, ont visité le National durant la kermesse qui y fut organisée ne manqueront pas cette année encore de se rendre à la palestre pendant les deux semaines qui vont suivre.

Les visiteurs ne seront certainement pas déçus et ils trouveront dans les multiples amusements qui ont été aménagés à leur intention l'occasion de se distraire tout en participant à l'avancement d'une institution qui mérite l'encouragement de tous les Canadiens français.

Les kiosques, au nombre de six, seront pourvus d'articles variés et tentants: articles de cuisine, fleurs, parfums, cigarettes, cigares, chocolats, bonbons, objets d'art, etc. C'est le cas de dire: Ces articles seront tirés à un prix défiant toute concurrence.

Ajoutons que la direction a retenu les services d'un orchestre qui jouera chaque soir.

D'autre part, toutes les personnes voudront prendre des billets pour le tirage de l'Essex Coach. En effet, prendre une chance de gagner un auto valant 1,300 dollars pour 25c, est une occasion que l'on ne rencontre pas souvent et que personne ne devrait manquer.

L'ouverture de la Kermesse aura lieu ce soir à 7 h. 30.

UN TIRAGE

Voilà certes une occasion qui ne se présente pas tous les jours et pourtant en achetant un billet pour la modique somme de 25c ou 5 billets pour 1.00, le porteur court la chance de gagner l'Essex Coach d'une valeur de $1,300, qui sera tirée samedi le 17 avril à la clôture de la Kermesse organisée au National.

L'heureux gagnant ne regrettera certainement pas son 25c. Il pourra se promener cet été à bon marché. Tous ceux qui désirent prendre des chances sur le tirage de l'auto peuvent obtenir des billets en s'adressant au bureau à la palestre, 80, Cherrier.

Quel est l'abonné . . .

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

Le banquet de la ligue Mont-Royal

Le cinquième banquet annuel de la Ligue de hockey Mont-Royal a eu lieu samedi soir dernier à l'hôtel Mont-Royal sous la présidence de M. Frank Wianwright et ces agapes ont réuni plus de soixante convives.

M. le juge Amédée Monette rehaussait de sa présence l'éclat de la fête où l'entrain n'a pas manqué. Le juge Monet, à la demande du président, a fait un court discours en français et en anglais, et il a dit jusqu'à quel point il s'était intéressé à la ligue Mont-Royal depuis sa fondation.

"Les joueurs de cette ligue, a-t-il déclaré, mettent plus d'ardeur au jeu que les professionnels. Aussi l'on sait jusqu'où le Saint-François-Xavier, champion de la ligue Mont-Royal, a porté la renommée de cette organisation. Sans un malentendu, il aurait peut-être gagné le championnat amateur du Canada."

Faisant allusion à certaines déclarations de l'arbitre Mike Rodden, le juge a déclaré qu'on peut être un bon juge tout en étant un bon sportman: "Si tous les juges, a-t-il déclaré, faisaient du sport, il y aurait peut-être moins de mauvais jugements dans la cité de Montréal."

M. Frank Wainright a aussi fait un discours sur les activités de la ligue et particulièrement sur le beau succès remporté par le Saint-François-Xavier dans la course au championnat amateur. Il a regretté d'avoir été absent lorsqu'il s'est produit des malentendus avec les dirigeants de l'amateurisme parce qu'il aurait sûrement arrangé les choses.

M. Danis Anderson, le secrétaire de la ligue, a aussi parlé, affirmant que le Saint-François-Xavier serait aujourd'hui champion amateur s'il n'avait été victime de la C.A.H.A.

M. Charles-Auguste Sylvestre, représentant du club Saint-François-Xavier, a reçu les trois magnifiques coupes gagnées par son équipe au cours de la dernière saison et il a répondu aux félicitations qu'on lui a adressées. Il a manifesté son regret de ce que le président n'ait pas été là lors des difficultés qu'il a eues avec les autorités de la C.A.H.A. mais il a aussi laissé entendre que les dirigeants de l'amateurisme n'auraient pas changé leur décision même sous la pression qu'aurait pu faire M. Wainright.

La série des discours, tous très courts d'ailleurs, s'est prolongée assez tard et les représentants de chaque club ont dit quelques mots.

Tout le monde s'est amusé ferme et si l'on en juge par l'enthousiasme dont on a fait preuve, la prochaine saison sera un autre beau succès à tous les points de vue.

Excelsior-Henderson

Le club Excelsior-Henderson a tenu une importante réunion mercredi dernier, à l'hôtel d'Italie. La nomination des officiers pour l'élection annuelle qui aura lieu lundi, le 12 avril, à la même salle, a donné le résultat suivant: Président, Jos. Lamarre, par acclamation; vices-présidents, Lucien Handfield, Rosario Vincent; secrétaire-trésorier, J.-U. Leboeuf, acclamation. Directeurs, MM. Georges Lacroix, Noël Langlois, Elie Girard, L.-P. Archambault, R. Ledoux, A. Burger, M. Longpré, S. Cotnoir, Alex. Lamarre, L. Petitgrew, Tréo. MacDuff.

Il fut aussi décidé de donner le banquet annuel au Queen, samedi, le 24 avril.

Le marathon de nage annuel qui a remporté un si beau succès l'année dernière, sera disputé le jour de la Fête du Travail. Un grand nombre de nageurs sont déjà à l'entrainement et l'on s'attend à un grand nombre de concurrents pour cet événement important.

Les cyclistes sont très actifs, le club ayant déjà plus de 15 coureurs à l'entrainement.

LE RADIO

CE SOIR A MONTREAL

CFCF, Marconi, 411):

12.45 à 1.40 heure p. m.: Concert par l'orchestre de l'hôtel Mt-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, de la salle à manger principale.

Température, Bourse, heure.

7 à 7.30 heures p. m. Historiettes du coucher.

7.30 à 8.30 heures p. m.: Concert par l'orchestre de l'hôtel Mt-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, de la salle à manger principale.

Programme:

1—Ouverture: Egmont, Beethoven.
2—2 chansons:
(a) Until, Sanderson;
(b) For You Alone, Geehl.
3—Fantaisie: Lakme, Delibes.
4—Solo de piano, The Tow Larks, Leschetitzky.
M. Rex Battle.
5—Srénade: Schubert.
6—Sélection: Mikado. Sullivan.

M. Herbert Spencer à l'orgue

8.30 à 8.45 heures p. m.: Causerie sur le droit commercial par MM. Harold A. Rose, L.L.M., et Paul Désy L.L.B., "La rédacton d'un contrat".

9 à 10 heures p. m. — Programme du studio. Musique vocale et instrumentale arrangée spécialement pour la semaine musicale. Courtoisie de l'international Music Store.

Programme:

1—Solos de piano:
(a) Berceuse, Chopin.
(b) Oh Wings of Song. Mendellsorn-Liszt.
M. J.-C. Houle.
2—Solos de soprano:
(a) Pace Pace Mo Dio (La Forza del Destino),
(b) The Answer, Huntingdon-Terry.
Mlle Géraldine Chiholm, accompagnatrice, Mme R. MacMillan.
3—Solos de violon
(a) Romance du Deuxième Concerto, Weiniawski;
(b) Obestass, Mazurka, Wietniawski, M. Oswald Bernard, accomp. Mlle Muriel Pitts.
4—Solos de Ténor:
(a) Lorraine' Sanderson;
(b) I Will Make You Broaches, R. C. Clarke.
H.-L. Hopkins, accomp. Mlle Pitts.
5—Trio intrumental
(a) Extase, Ganne.
(b) Out of the Dusk, Dorothy Lee.
Mlle Yvette Dalpé, violoniste, Mlle Madeline Wynn, violoncelliste, Mlle Muriel Pitts, pianiste.
6—Solos de soprano:
(a) La Capinera The Yren. Benedict.
(b) Le Nil avec Ogligato. Leroux.
Mlle Lolores Joannis, accomp. Mme R. MacMillan.
Obligato de violon, par M. Oswald Bernad.
7—Solos de piano:
(a) Grande Polka de concert, Homer Bartlett;
(b) The Two Larks, Leschetitzski, M. S.-R. Cross.

10.30 à 11.30 heures p. m.—Programme par Joseph C. Smith et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal, directement de la salle Dorée de l'hôtel.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Location: maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 1 sou le mot, minimum 25 sous.— La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES. DECES. MESSES. REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — $1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent. 1-3-27

MENAGERE DEMANDEE

On demande une ménagère pour presbytère de campagne, près de Montréal, prêtre seul, bon salaire. S'adresser à Casier 153, Le Devoir, Montréal. 9-4-26

EMPLOI DEMANDE

COMPTABLE d'expérience, bonnes références, accepterait toute position de bureau, surveillance d'expédition, etc. S'adresser à Casier 154, Le Devoir, Montréal. 7-4-26.

CHAMBRES ET PENSION

Jeunes gens, commis, étudiants et autres, la Maison St-Joseph, en occupant l'immeuble de l'ancien hôpital Notre-Dame, c'est beaucoup agrandie. Elle offre maintenant, outre les chambres, des salles spacieuses pour amusements, conférences, etc. Ses prix sont pourtant les mêmes qu'autrefois: $6.00 à $8.50 par semaine. No 351, Notre-Dame Est, près de la gare Viger 1-8-26

BANDAGES POUR HERNIE

Bandages Lindman recommandés comme étant les meilleurs par les médecins les plus réputés. Au service du clergé depuis 30 ans. Albert Demers, gérant, 745 Ste-Catherine ouest, chambre 15. Uptown 1593. 18-4-26

CAISSES ENREGISTREUSES

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garantie 2 ans; réparations. "Landry et Berthiaume Limitée", 1 Notre-Dame est. Main 4357. 1-3-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-26

Laflèche, Sask.

160 familles catholiques, belle église, couvent très prospère avec école séparée, 6 écoles de campagne. Sol très excellent pour la culture du blé, moyenne de 22 minots à l'acre pour les dix dernières années. M. l'abbé Dufresne, curé, natif du comté de Montcalm, et de descendance acadienne, demeure dans la Saskatchewan depuis janvier 1909, c'est dire qu'il connaît très bien la province. Il invite tout particulièrement ses compatriotes à venir s'établir dans un des plus beaux centres de l'Ouest. Magnifiques fermes à vendre à Laflèche. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. C. E. Arès, missionnaire colonisateur, Collège St-Louis, Moose-Jaw, Saskatchewan, ou au Rév. J. A. Dufresne, curé, Laflèche, Saskatchewan. 16-6-26

TABAC EN FEUILLES

Spécialité : Tabac en feuilles
A vendre, choix de tabac, rouge, hobourg, parfum d'Italie, petit canadien, Quesnel pur, rose, Grand Dutch, spécial fort.
Petit rouge, spécial, 5 lbs pour $1.00
Liste de prix envoyée sur demande.
A. MEUNIER
376 RACHEL EST TEL. BELAIR 7756
9-6-26

AVIS

Après le 1er mars prochain, la
MAISON PIELTAIN LTEE
PEINTURE ET BOURRURE
transportera ses ateliers au no 79 rue Benoît, près Ste-Catherine, entre St-Laurent et Bleury.
MAISON PIELTAIN LTEE
409-413 Ontario Est Est 2703
13-5-26

FORUM
UPTOWN 9112
MARDI, 6 AVRIL, A 8.30
VICTORIA
(Champions de la Côte du Pacifique)
— vs —
MONTREAL
(Champions de la N. H. L.)
Prix: $2.25, $1.75, $1.50, $1.00, 50c.
—Taxe comprise—
Les billets des sièges réservés seront mis en vente lundi, à 9.00 a.m. La direction se réserve le droit de vendre deux billets seulement à chaque acheteur.
Les abonnés pourront prendre leurs billets de 3.00 p.m. aujourd'hui à 12 heures (midi) mardi; les billets non réclamés après cette heure seront vendus.
Pas de commandes par téléphone ou par malle.
L'échange des billets d'admission générale se fera entre 7.00 et 9.00 p.m. lundi le 5 avril, aux guichets de la rue Saint-Luc.

La campagne municipale

M. Martin rentre en scène --- Douze échevins élus sans opposition --- 47 candidats se disputent 23 sièges

L'ancien maire de Montréal veut expliquer sa rentrée – Discours de MM. Désaulniers et Baillargeon – Des protêts contre MM. Baillargeon, Hushion et Filion

LISTE DES ELUS ET DES ASPIRANTS

(par Emile BENOIST)

La mise en nomination des candidats aux charges municipales a eu lieu, samedi midi, à l'hôtel de ville.

Douze échevins sont élus par acclamation. On en trouvera la liste ci-dessous. Trois candidats aspirent à la mairie, M. Médéric Martin ayant décidé, à la dernière minute, de revenir sur sa plus récente décision et de faire la lutte à MM. J.-V. Desaulniers et J.-B. Baillargeon. Quarante-sept candidats se disputent les vingt-trois sièges d'échevins.

Dans un seul quartier, le quartier Saint-Paul, il y a trois candidats. Ailleurs, il n'y en a que deux. Presque tous les échevins sortant de charge briguent de nouveau les suffrages.

D'anciens échevins qui ne faisaient pas partie du dernier conseil sont aussi sur les rangs. Ainsi, dans le quartier Saint-Edouard, M. Victor Carmel, ancien échevin, se présente contre l'échevin J.-M. Dubreuil; dans le quartier Villeray, M. Ovila Filion, ancien échevin, contre l'échevin Raoul Jarry.

Le prochain conseil comprendra au moins quelques figures nouvelles. Ainsi l'échevin J.-Arthur Mathewson, élu par acclamation dans Saint-André, fait ses débuts dans la politique municipale. L'échevin J.-B. Rochon, acclamé dans Mont-Royal, faisait partie de l'avant-dernier conseil. Il occupera le fauteuil de l'ex-échevin Desaulniers, actuellement candidat à la mairie.

Dans Saint-Michel, les deux candidats, MM. Martial Hogue et Thomas-James Holland, sont de nouveaux venus. De même dans Saint-Georges, où MM. D'Arcy Denis Bogue et Théodore Gold Morgan se font la lutte.

On remarquera aussi l'affluence des candidats israélites. L'un, l'échevin Rubinstein, a été réélu par acclamation, dans le quartier St-Laurent. Dans Crémazie, M. Julius Levine se présente contre M. Joseph Monette; dans Saint-Louis, M. Joseph Schubert, contre M. Joseph Murphy; dans Laurier, M. Bernard Schwartz contre M. Napoléon Turcot. Dans les cercles municipaux cependant on considère l'élection de MM. Monette, Murphy et Turcot comme assurée.

M. J.-A. Brodeur, président du Comité exécutif, reste avec M. Tancrède Fortin, son collègue du barreau, comme adversaire.

LA NOMINATION

La nomination des candidats a été faite, à midi précis, par M. Etienne Gauthier, greffier-adjoint, du haut de l'un des balcons qui, du deuxième étage, donnent sur la grande cour d'honneur de l'hôtel de ville. Celle-ci était peuplée par une foule de plus de mille personnes. Les nombreux candidats et leurs troupes de partisans et d'organisateurs se disputaient les autres galeries.

La cour d'honneur du nouvel hôtel de ville ne manque pas de beauté. Il est malheureux que dans un si beau décor — on en a eu une preuve et le lecteur pourra juger — l'éloquence municipale ne puisse atteindre, non pas les cimes du génie oratoire mais une altitude simplement moyenne. A part le bref discours que M. Desaulniers a lu tant bien que mal, dans le bruit d'une foule en mouvement, les autres pièces étaient d'un décousu effrayant. La harangue de M. Martin était particulièrement échevelée.

A midi, M. Gauthier s'est amené avec son assistant, celui-ci tenant, dedans ses mains, la liasse des bulletins de présentation. MM. Desaulniers, Baillargeon et Martin étaient rendus depuis assez longtemps déjà. La candidature de M. Martin ne faisait plus de doute pour personne. On répétait cependant que M. Baillargeon allait se retirer pour laisser le champ libre à M. Desaulniers. Cela ne s'est pas produit.

M. Gauthier a annoncé les trois candidatures à la mairie. Le nom de M. Baillargeon a été acclamé longuement; celui de M. Desaulniers un peu moins; M. Martin a été applaudi et sifflé en même temps. Des indiscrets ont même crié: "Le parc de Maisonneuve".

Puis, la nomination des candidats à l'échevinage dans les trente-cinq quartiers: lecture monotone dans le tumulte qui montait de la plèbe. Les élus ont été véritablement acclamés, particulièrement l'échevin Maurice Gabias, de Sainte-Cunégonde. De temps à autre un nom provoquait les ovations de la foule mais il était presque impossible de dire à qui elles s'adressaient, M. Gauthier lisant tellement vite, sans aucun souci des sentiments populaires.

La cérémonie terminée, la foule, assoiffée d'éloquence, a demandé des discours. C'était son droit. On entendait clamer le nom de M. Baillargeon et celui de M. Désaulniers; très peu celui de M. Martin.

M. Baillargeon s'est avancé le premier à la balustrade de cuivre qui borde le balcon, pour demander à ses adversaires de parler d'abord. Il avoue qu'il est difficile de venir à l'hôtel de ville sans expérience. Ses adversaires, en parlant les premiers, pourront lui donner quelques idées, dit-il.

M. Désaulniers

C'est alors une joute de courtoisie entre M. Désaulniers et M. Martin.

A la fin, M. Désaulniers se décide. Il lit un discours dont il avait antérieurement remis des copies aux journalistes. On en trouvera le texte dans une autre colonne.

M. Martin

Très nerveux, M. Martin se lève. Il ajuste son binocle pour consulter une feuille couverte de notes et, paternellement, de ses deux bras qu'il agite, il fait signe à la foule de faire silence. Voix perçante, portant loin. Début à la Monsieur Prud'homme:

"C'est la première fois que j'entre dans cette bâtisse depuis que j'en suis sorti." — Il voulait dire depuis qu'il en était sorti par la volonté des électeurs, en 1924.

"Je ne veux pas faire de discours politique. C'est pas le temps. Je veux simplement féliciter les échevins qui viennent d'être élus par acclamation."

M. Martin reprend peu à peu son aplomb. Il regrette que M. Baillargeon soit venu déclarer si franchement ne rien connaître en fait d'administration municipale. Cependant, si le peuple le choisit, il est assez intelligent pour faire un bon maire. Le peuple est maître.

Que tous les électeurs fassent leur devoir, le 12 avril, afin que les élus soient le choix de la majorité de l'électorat. M. Martin se défendra de son mieux mais il espère que l'élection sera honnête. "En 1924, dit-il, nous avons eu une élection comme il ne s'en est jamais vu à Montréal. Un comité de 500 avait été organisé dans les bas-fonds et dans les caves. J'ai été victime de cette organisation."

M. Martin explique ensuite boiteusement sa candidature. Dans une entrevue à la *Patrie* il a déclaré qu'il ne serait pas candidat. C'était un truc. Il voulait se tenir à l'écart pour mieux voir "les anguilles sous roches". Cette fois, elles ne lui "glisseront pas dans les mains."

Cependant, avant cette entrevue, dans une assemblée à l'école Saint-Paul, il avait déclaré que la mort seule l'empêcherait d'être candidat. "Et je ne suis pas mort, dit-il. La preuve, c'est que me voici."

Après ce mot méphistophélique, M. Martin demande à ses adversaires de n'avoir recours à aucun moyen de corruption. "A cette condition, dit-il, le 12 au soir..."

"Vous serez battu", crie quelqu'un.

M. Martin a cette riposte heureuse: "Gagez pas tout ce que vous avez là-dessus. C'est un bon conseil que je vous donne."

Si M. Baillargeon veut se renseigner sur les affaires municipales, M. Martin lui a offert de lui consacrer tout une après-midi, chez lui, par exemple.

M. Martin s'est tenu à l'écart, la semaine dernière parce qu'il ne voulait pas déranger les citoyens pendant la semaine sainte, distraire leur attention des choses spirituelles. C'est son mot de la fin.

C'est trop drôle. La foule a un immense éclat de rire.

M. Baillargeon

M. Martin l'a mal interprété. Ce ne sont pas les électeurs qui prétendent qu'il ne sait rien de la chose municipale, ce sont ses adversaires. Les électeurs savent que ça ne lui prendra pas six mois pour se mettre au courant.

Que M. Martin soit encore en vie, M. Baillargeon en est heureux. Quel mérite à défaire un adversaire privé de vie, un mort?

Des félicitations aux administrateurs qui ont construit un si bel hôtel de ville.

Jusqu'à présent, M. Baillargeon a combattu sur une question de principes. Il continue et il continuera jusqu'au 12 avril.

Il n'est pas candidat par lui-même mais "par la classe ouvrière, par l'ex-président du *Board of Trade*, par deux ex-présidents de la Chambre de Commerce".

Médéric est assis tout près. Il dit à haute voix: "Le candidat des trusts".

M. Baillargeon: "J'ai reçu une liste portant 20,000 noms d'électeurs de toutes les parties de la ville."

"Au début je ne trouvais pas juste que les Anglais aient été privés, pendant douze ans, de leur droit à la mairie. C'est dans ce seul but que je me suis présenté et c'est encore le même but que je poursuis jusqu'à la fin."

M. Baillargeon énumère les articles de son programme: réduction du billet (billet de tramway probablement) pour les ouvriers; protection des ouvriers de Montréal contre les aubains; salaires raisonnables aux fonctionnaires, fonds de pension et promotion.

"On me reproche, dit-il, d'être candidat ouvrier. Sorti d'un ouvrier, j'ai travaillé avec les ouvriers. Ai-je tort de me dire ouvrier?"

Quelques mots en anglais pour demander le vote des électeurs de langue anglaise. Ceux-ci doivent se rappeler que M. Baillargeon était prêt à leur laisser choisir un maire.

Le candidat reprend son discours en français pour annoncer quelques assemblées. Il termine en disant que M. Martin, ayant été maire pendant dix ans, il conviendrait de faire un peu de changement. En tout cas, c'est aux électeurs de juger.

AUTRES DISCOURS

MM. Schubert, Schwartz, Vaillancourt, Dubreuil, Hogue, Levine et Lalancette ont aussi parlé. Réclamé par la foule, M. Gabias a remercié ses électeurs de l'avoir élu par acclamation.

LES ELUS

Douze candidats à l'échevinage ont été élus par acclamation:

M. Léon Trépanier, dans le quartier Lafontaine. Réélection.

M. Thomas O'Connell, dans le quartier Sainte-Anne. Réélection.

M. Louis Rubeinstein, dans le quartier Saint-Laurent. Réélection.

M. Honoré Emond, dans le quartier Papineau. Réélection.

M. Joseph-Maurice Gabias, dans le quartier Sainte-Cunégonde. Réélection.

M. J.-Arthur Mathewson, dans le quartier Saint-André. Nouvel échevin.

M. Georges Lalancette, dans le quartier Préfontaine. Réélection.

M. Joseph-Hercule Bédard, dans St-Henri. Réélection.

M. J.-B. Rochon, dans le quartier Mont-Royal. M. Rochon faisait partie de l'avant-dernier conseil.

Dr Alphonse-Delphie Tessier, dans le quartier Montcalm. Réélection.

M. James Newton Drummond, dans le quartier Rosemont. Réélection.

M. Alfred Legault, dans le quartier Ahuntsic. Réélection.

A LA MAIRIE

Trois candidats à la mairie:

M. Jean-Baptiste Baillargeon. — Présenté par MM. Joseph Ethier, R. A. William, J.-B. Letendre, Richard Charron, Chs.-Ed. Trottier, A.-J. Laurence, Lévis Tremblay, M. Liverman, Dr Louis-P. Hébert, P. Hébert et Pierre Leduc.

M. Joseph-Victor Desaulniers. — Présenté par MM. J.-J. Guérin, Ch. Duquette, Arsène Lavallée, W. A. Watson, C. B. Gordon, Geo. Lalancette, Chas. A. Smart, J. M. Gabias, Luc Rochefort, C.-E. Gosselin, J.-B. Rochon, R. Rousseau et H. Wolofsky.

M. Médéric Martin. — Présenté par MM. N.-K. Laflamme, Médéric Masson, Pierre Lemieux, Elie Riendeau, Pierre Chicoine, Biondé Fabien, Charles Duquette, John Hughes, Jos. Lafleur, Hector Prud'homme, J.-A. Chevrier, Jos. Gauthier, Louis Morin, Raoul Rousseau, J.-W. Charbonneau.

A L'ECHEVINAGE.

Voici la liste des candidats à l'échevinage, dans les quartiers où il y a lutte:

VILLE-MARIE

M. Joseph-Adélard-Azarie Brodeur, avocat, sortant de charge.
M. Tancrède Fortin, avocat.

SAINT-JOSEPH

M. William-James Hushion, sortant de charge.
M. Le Dr Léonide-François Lavigne.

SAINT-GEORGES

M. D'Arcy Denis Bogue.
M. Théodore Gold Morgan.

CREMAZIE

M. Joseph Monette,
M. Julius Levine, sortant de charge.

SAINT-JACQUES

M. Joseph Chartier.
M. le Dr Damase Généreux, sortant de charge.

BOURGET

M. Arthur Arcand.
M. Ernest Langlois, sortant de charge.

SAINTE-MARIE

M. Oscar Gignac.
M. le Dr Henri-Adonaï Quintal, sortant de charge.

SAINT-GABRIEL

M. Joseph-Francis Hogan, sortant de charge.
M. le Dr Edgar Turgeon.

SAINT-LOUIS

M. Joseph Murphy.
M. Joseph Schubert, sortant de charge.

SAINT-EUSEBE

M. Alfred Mathieu.
M. Joseph-Wilfrid Riel, sortant de charge.

HOCHELAGA

M. Alphonse-Avila Desroches, sortant de charge.
M. Raoul Portugais.

MAISONNEUVE

M. Edgar Laliberté.
M. Oscar Lalonde, sortant de charge.

MERCIER

M. Abraham Dupéré.
M. Arthur Vaillancourt, sortant de charge.

SAINT-PAUL

M. J.-B.-A. Angrignon, sortant de charge.
M. Joseph-Arsène Bonnier.
M. Emile Robillard.

NOTRE-DAME DE GRACE

M. William-Albert Brodie.
M. Albert-Walter Watson, sortant de charge.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. Arthur Landry.
M. Georges Vandelac, sortant de charge.

LAURIER

M. Bernard Schwartz.
M. Napoléon Turcot, sortant de charge.

SAINT-DENIS

M. J.-Alonzo Savard, sortant de charge.
M. Joseph-Marie Savignac.

DELORIMIER

M. Joseph Mercure.
M. Joseph-Ed. Sansregret, sortant de charge.

SAINT-MICHEL

M. Martial Hogue.
M. Thomas-James Holland.

SAINT-JEAN

M. Alexandre Mongeon, sortant de charge.
M. Ernest Poulin.

SAINT-EDOUARD

M. Victor Carmel, ancien échevin.
M. Joseph-Magloire Dubreuil, sortant de charge.

VILLERAY

M. Ovila Filion, ancien échevin.
M. Raoul Jarry, sortant de charge.

DES PROTETS

Le greffier-adjoint, M. Etienne Gauthier, a reçu quelques protêts dont il a fait mention à la nomination. Dans tous les cas les procédures devront suivre leur cours.

La candidature de M. Baillargeon a été protestée relativement au domicile.

La candidature de M. Hushion, dans St-Joseph, a été protestée relativement à certaines absences au conseil municipal.

La candidature de M. Filion, dans Villeray, a été protestée relativement au domicile et à certains contrats.

DANS LE QUARTIER VILLERAY

UNE ASSEMBLEE DE M. FILION

M. Ovila Filion, candidat dans le quartier Villeray, a inauguré sa campagne hier soir, par une assemblée à la salle de l'ancien couvent Villeray, au coin des rues Boyer et Villeray.

Les orateurs étaient MM. J.-O. Decelles et O. Filion.

M. Filion se déclare opposé à l'administration Brodeur-Desroches. Elle a augmenté la dette de la cité dans de notables proportions, malgré des revenus plus élevés de deux millions par an. Les propriétaires se sont vus imposer des fardeaux intolérables qui se traduiront par des hausses de loyers pour les locataires, ou le maintien de loyers déjà trop élevés.

M. Filion demande le retour à l'ancienne loi des pavages. La loi actuelle en impose le coût aux propriétaires riverains, et les taxes de $2. ou de $5. n'en sont que des modalités. L'ancienne loi mettait le coût des pavages à la charge de la ville, à même les revenus annuels, et le pouvoir d'emprunt. Il favorise le retour à l'ancienne loi pour les trottoirs, qui grevait la ville et le propriétaire pour part égale, au lieu de la loi actuelle qui grève le propriétaire de 99% du coût total.

M. Filion se plaint que l'estimation municipale est injuste, parce qu'inégale. Suivant les régions, les propriétés sont estimées sur une échelle qui s'étend de 80 à 120%. La surestimation est particulièrement marquée dans Villeray. L'injustice pour Villeray est d'autant plus grande que payant proportionnellement plus de taxes que les quartiers d'en bas, il a moins de service. Alors que les citoyens d'en bas se baladaient sur des rues nettoyées les citoyens de Villeray pataugeaient encore dans la boue.

Le candidat est en faveur du système des "boroughs".

Il serait opportun sur ce point de vérifier l'évaluation foncière de ces municipalités ainsi que leur pouvoir d'emprunt, pour les comparer à ceux de Montréal en vue de la taxation future de ces arrondissements. M. Filion demande l'abolition de la Commission métropolitaine comme trop coûteuse et inutile. Il prétend que la ville emploierait beaucoup plus avantageusement les $400,000. qu'elle gaspille dans la Commission métropolitaine.

Il propose que le représentant de chaque quartier ait la permission de reviser l'évaluation foncière de son quartier, avec ses électeurs, avant que le rôle devienne loi. De cette façon, les réclamations pourront être soumises à temps, et il se commettait moins d'injustices.

Il propose que les commissaires scolaires soient élus par les propriétaires avec droit pour le curé de chaque paroisse de siéger d'office et de présider au choix des instituteurs et institutrices.

M. Filion est en faveur du prolongement de la rue Christophe-Colomb, mais à la condition que la ville se charge des frais d'expropriation des carrières, ces expropriations devant être sanctionnées par Québec. Il demande que l'enfouissement des tuyaux à gaz et d'aqueduc soit terminé avant la construction du pavage permanent. La ville perd annuellement des sommes considérables en travaux inutiles et sans cesse à recommencer. Il demande enfin amélioration du service de tramways, construction d'un poste de pompiers et l'aménagement de terrains de jeu le plus possible.

M. Jos. Chartier, demain soir, à l'école St-Pierre

M. Joseph Chartier, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Jacques, exposera son programme, demain soir, 6 courant, au cours d'une assemblée qui aura lieu à l'école Saint-Pierre, angle des rues Panet et Sainte-Rose et qui commencera à 8 heures.

M. Chartier sera accompagné de plusieurs orateurs: MM. Wilfrid Pilon, John Bumbray, Félix Desrochers, Adhémar Tremblay, L.-J. de LaDurantaye et Louis Morin.

M. Désaulniers chez les Italiens

M. J.-V. Désaulniers, candidat à la mairie, a tenu une réunion hier après-midi à l'école italienne Falconieri, au No 2839, rue Drolet, pour organiser une grand assemblée de la colonie italienne du nord. MM. S. Ricci et B. de Francesco ont été nommés président et vice-président du comité d'organisation. L'assemblée de mercredi aura lieu le soir, à l'école Falconieri.

M. Désaulniers a parlé en italien et en français.

Les orateurs ont été MM. A. W. Patenaude, C. E. Bruchesi, B. de Francesco, L. Gagliandi. Les orateurs ont déclaré qu'en M. Désaulniers, Montréal aurait un homme de jugement, représentatif, et un homme d'action, inaccessible aux préjugés. Il fait de la saine politique et répugne à la démagogie, ont-ils dit.

M. Désaulniers a remercié les Italiens d'avoir voulu se déranger le jour de Pâques qui pour eux est la grande fête de visites de l'année.

Mort d'Auguste Thyssen

Muelheim, Allemagne, 5. (S.P.A.) — Auguste Thyssen, une figure en vue du monde industriel allemand depuis une dizaine d'années, est mort hier, à l'âge de 86 ans.

Programme de M. Desaulniers

ENONCE A LA MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS, SAMEDI MIDI

Enoncé du programme de M. J.-V. Désaulniers, candidat à la mairie, à la réunion de l'appel nominal, à l'hôtel de ville, samedi midi:

Contribuables de Montréal:—

Cédant aux instances de groupements ouvriers, industriels et professionnels, j'ai accepté de me porter candidat à la mairie.

On reconnait que je possède, au point de vue de l'administration municipale et de son rouage compliqué, les connaissances indispensables au rôle de premier magistrat d'une grande cité. Mes deux années de stage comme échevin et les longues études que j'ai faites de notre administration, principalement à la Chambre de Commerce — institution dont j'ai l'honneur d'être le président — me justifient de solliciter l'appui de mes concitoyens, à l'heure ou Montréal est en train de prendre un essor sans précédent.

Mes débuts ont été ceux de la plupart de mes concitoyens, fils d'artisans ou de cultivateurs. J'ai peiné, j'ai profité des avantages que l'on m'a donnés de m'instruire, j'ai exercé pendant vingt-cinq années la profession d'humble instituteur, et me suis ensuite lancé dans les affaires.

Mes concitoyens me rendront cette justice qu'en dépit de mon labeur ardu, je me suis intéressé activement au sort de notre population de travailleurs. Je me contenterai de mentionner ma part active dans les mouvements de la mutualité et au sein de notre société nationale. Dans le domaine scolaire, j'ai profité de ma longue expérience dans l'enseignement, pour travailler à la diffusion de l'instruction chez les enfants et je sais que mes humbles efforts dans ce sens n'ont pas été vains.

MON PROGRAMME

1.—Création d'un bureau de renseignements industriels à Montréal;

2.—Augmentation substantielle du nombre de terrains de jeux;

3.—Referendum sur la question des pavages;

4.—Municipalisation du service de l'eau;

5.—Etude de la question des "boroughs".

UN BUREAU DE RENSEIGNEGNEMENTS INDUSTRIELS

Depuis au moins dix ans, nos corps publics y compris nos grandes associations ouvrières, réclament cette création. Notre service de tourisme est bien organisée grâce à une initiative privée bien dirigée. Il nous reste d'attirer chez nous les grandes industries. Tout s'y prête. Le site incomparable de Montréal, ses communications par eau et par chemin de fer, la stabilité de notre main-d'oeuvre et le respect de l'ordre qui est la caractéristique de notre population ouvrière, sont des arguments qu'il serait facile de faire valoir. C'est un effort qu'il faut faire et je veux, si je suis élu, me consacrer à le réaliser.

LES TERRAINS DE JEUX

Partisans des terrains de récréations pour les enfants, je voudrais qu'ils soient nombreux et mieux outillés afin que les enfants de nos travailleurs puissent pousser en se développant physiquement. Les terrains de jeux doivent être l'objet d'une surveillance étroite car il importe de développer moralement autant que physiquement le citoyen de demain. On trouvera en moi un champion zélé pour tout qui pourrait servir l'enfance sous ce rapport.

REFERENDUM SUR LA QUESTION DES PAVAGES

Depuis deux ans, au conseil municipal, j'ai mené la lutte en faveur d'une répartition plus équitable du coût des pavages. On connait les projets qui ont été soumis en diverses occasions à l'étude du conseil. Je suis en faveur d'une grande consultation populaire sur le sujet et le résultat du débat qui s'est fait récemment devant la Législature à ce sujet, nous permettra de soumettre toute la question aux électeurs, par référendum.

MUNICIPALISATION DU SERVICE DE L'EAU

Jusqu'ici la Cité était autorisée à acquérir la propriété de la Montreal Water and Power, Company, par voie d'expropriation. A la dernière session de la Législature nous avons pu obtenir l'autorisation d'acquérir au moyen des procédures habituelles, la majorité des actions de la Compagnie, de façon à ce que la Cité puisse contrôler cette entreprise privée et aux quartiers desservis par elle, fournir l'eau à un prix plus raisonnable que celui qui est chargé aujourd'hui.

J'ai fait une étude spéciale de la question et je crois être en mesure de pouvoir contribuer à une solution équitable de la question.

MONTREAL EN *BOROUGHS*

La question d'administration de la ville par le système dit de *boroughs* devrait être étudiée. Ce serait mon désir d'en recommander fortement l'étude afin que, si le projet est acceptable, nous puissions le réaliser et épargner aux contribuables en général, de nouvelles annexions dont les conséquences pourraient être coûteuses pour eux.

En sollicitant humblement l'appui de mes concitoyens, je leur offre comme garantie mon passé d'homme public et de citoyen. Je me suis efforcé de servir la classe ouvrière à toutes les heures de ma carrière, logiquement et sincèrement, et c'est pourquoi je ne voudrais pas en cette circonstance, clamer inutilement mon dévouement pour les travailleurs.

Le rôle que je joue dans le monde des affaires et dans celui de l'enseignement me dispense également d'insister davantage.

J'ai l'intention de servir bien mes concitoyens, et j'ai confiance qu'ils m'en fourniront l'occasion dès le 12 avril prochain.

Tel. Est 8000

58e Vente — Anniversaire — se continue avec succès — Dupuis Frères

Harmonisez votre demeure avec le renouveau du printemps tout en profitant des occasions d'économiser, offertes par notre 58ème Vente Anniversaire

MEUBLES

300 morceaux en herbe marine faits à la main, meubles solides et confortables pouvant convenir à n'importe quelle pièce. Venez faire votre choix **6.95**

TABLES DE SALON en chêne doré, 24 pouces de diamètre, 30 pouces de hauteur . . **7.90**

ECRANS JAPONAIS à quatre panneaux. Choix de nuances et dessins peints à la main **12.85**

BUREAUX en orme fini noyer. Trois tiroirs et bon miroir **10.58**

CHIFFONNIERS à cinq tiroirs pour convenir à ce bureau, fini noyer **11.58**

Dupuis Frères — Au deuxième.

Complets de Première Communion

POUR GARÇONS

(8 différents modèles)

Confection en

Vigogne noir **5.00**
Serge bleu marine **7.00**
Vigogne noir ou bleu marine **7.50**
Serge noire **8.00**
Serge noire ou bleu marine . . **10.00**
Serge noire ou bleu marine . . **12.00**

GRATIS

Un cadeau sera donné avec chaque achat d'un complet.

Dupuis Frères — Au premier.

Bas Golf

en pure laine pour garçons

Nuances: gris, brun, marine, beige et noir. Revers de fantaisie. Pointures: 8 à 10. La paire . . . . **.49**

LAINE SEA MOON

(Laine et soie)

en balles de 2 onces. Nuances: beige, gris pâle, bleu poudre et noir. Une laine très appropriée pour chandails. Valeur de .39 la balle pour . . . . **.19**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

Remèdes Brevetés

PULMOSERUM BAILLY **1.19**
SEDLITZ CHANTEAU . . . . . **.39**
ELIXIR HISTOGENOL **1.67**
ELIXIR DUCRO **1.10**

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Venez examiner

La Lessiveuse-Sécheuse "SAVAGE"

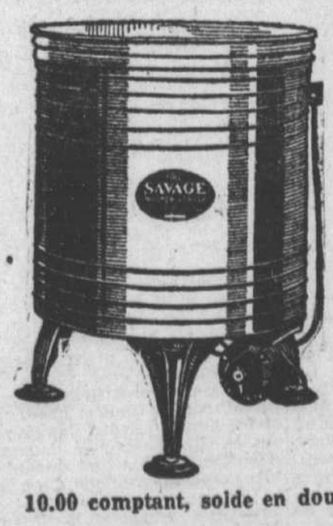

Il nous fera plaisir de vous démontrer les avantages qu'elle possède. Nous attirons surtout votre attention sur le fait que si vous possédez une Savage, vous n'avez pas même à vous mettre les mains dans l'eau et vous n'avez pas besoin d'essoreuse, car la Savage assèche par le principe de rotation.

Nous avons aussi 6 autres modèles des meilleures marques que nous offrons à termes faciles.

10.00 comptant, solde en douze versements mensuels.

10 Lessiveuses-Sécheuses "Savage" à rabais de 10% à 25%

Ces machines ont seulement servi pour quelques démonstrations. Elles sont toutes en bon ordre et de fonctionnement parfait.

10.00 comptant et solde en 12 versements mensuels.

Dupuis Frères — Au deuxième.

EUCHRE MUSICAL de nos employés, mercredi, 7 avril, à la salle Lafontaine. Billets au bureau d'information.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant
rues Sainte-Catherine, Dementigny, Saint-André et Saint-Christophe.